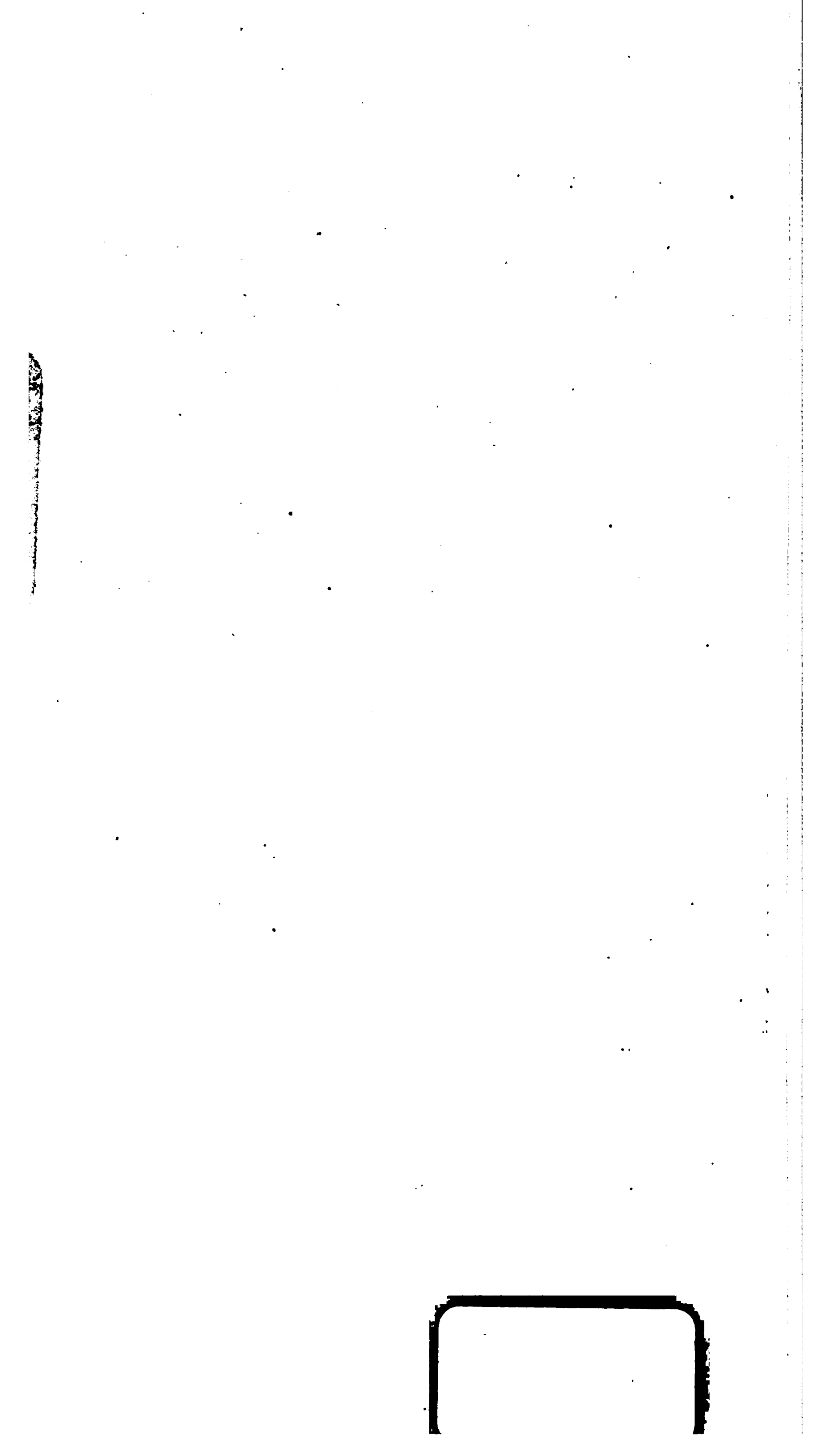




BULLETIN

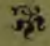
DE LA SOCIÉTÉ

DES

BIBLIOPHILES BRETONS

ET DE

L'HISTOIRE DE BRETAGNE



PREMIÈRE ANNÉE

(1877-1878)



NANTES

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS

ET DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE

M.DCCC.LXX.VIII

Ce Bulletin a été tiré à 250 exemplaires in-8° vergé, pour les membres de la *Société des Bibliophiles Bretons*.

N° 9

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DES

BIBLIOPHILES BRETONS

ET DE

L'HISTOIRE DE BRETAGNE

PREMIÈRE ANNÉE

(1877-1878)

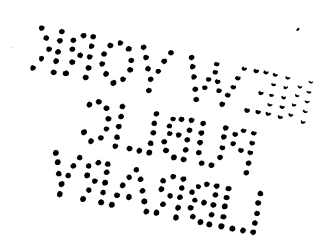


NANTES

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS

ET DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE

M.DCCC.LXX.VIII





AVERTISSEMENT

La Société des Bibliophiles Bretons a commencé de vivre, ou du moins de manifester sa vie, en se constituant par le vote de ses statuts dans sa première séance, en date du 24 mai 1877.

Le 24 mai 1878, elle comptait déjà une année d'existence.

Le premier cahier du Bulletin, *que nous publions aujourd'hui, a pour but de faire connaître à tous les Sociétaires les décisions, les actes de la Société et les résultats atteints par elle pendant cette première année.*

En tête nous plaçons les Statuts, puis la composition du bureau actuel et la liste des membres fondateurs.

Suivent les Extraits des procès-verbaux de toutes les séances générales tenues par la Société du 24 mai 1877 au 24 mai 1878, et quelques renseignements relatifs aux publications.

Enfin, la liste des ouvrages donnés à la biblio-

thèque de la Société, avec l'indication des donateurs, auxquels nous offrons ici, de sa part, les plus vifs remerciements.

Chaque année nous publierons un pareil Bulletin; *nous espérons même pouvoir y joindre d'utiles renseignements qui manquent encore à celui-ci, par exemple une chronique bibliographique et surtout des notices nécrologiques sur ceux de nos confrères que nous pourrions avoir le malheur de perdre. Pour ceux que nous avons déjà perdus, nous réparerons l'an prochain la lacune qui existe dans ce cahier-ci.*

Cette année — conformément à l'usage des Sociétés analogues à la nôtre — nous nous bornons à donner, à la fin du Bulletin, *quelques pièces historiques inédites et de peu d'étendue.*

LE BUREAU DE LA SOCIÉTÉ
DES BIBLIOPHILES BRETONS.





SOCIÉTÉ

DES

BIBLIOPHILES BRETONS

ET

DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE



Statuts

ARTICLE I.

LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS ET DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE est instituée pour entretenir et propager le goût des livres, sauver de la destruction, réunir, publier, traduire et réimprimer les volumes, pièces, manuscrits et

documents quelconques inédits ou rares, pouvant intéresser l'histoire et la littérature de l'ancienne province de Bretagne.

ARTICLE II.

Le siége de la Société est à Nantes, à la Bibliothèque publique, salle de la Commission de surveillance.

ARTICLE III.

Pour faire partie de la Société, il faut être présenté par deux membres, être admis à la majorité au scrutin secret, et déclarer adhérer aux présents statuts.

ARTICLE IV.

La Société se réunit une fois par mois. Les membres sont convoqués par lettre individuelle.

ARTICLE V.

La Société est administrée par un bureau composé d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire, d'un secrétaire-adjoint, d'un trésorier et d'un bibliothécaire-archiviste, lesquels sont élus pour deux ans dans une assemblée générale qui a lieu dans la première quinzaine de juin. Les membres du bureau sont indéfiniment rééligibles. En outre, chaque groupe d'associés appartenant à l'un des cinq

départements de la Bretagne désigne un délégué représentant la Société dans son département et chargé de correspondre avec le bureau, dont il ait partie de droit.

ARTICLE VI.

Chaque Sociétaire paie d'avance et dans le courant du mois de juin de chaque année une somme de vingt francs*. Indépendamment de cette cotisation, tout membre, au moment de son admission, acquitte un droit d'entrée de quinze francs. — Les *membres fondateurs* sont dispensés de ce droit **.

ARTICLE VII.

Le produit des cotisations, des dons volontaires et de la vente des volumes publiés, est affecté à la publication d'ouvrages, à l'achat de pièces intéressantes et au paiement de toutes les dépenses régulièrement votées par la Société.

ARTICLE VIII.

Le choix des ouvrages à éditer est fait par la Société. La surveillance de la publication, des notes,

* Conformément à l'usage admis dans la plupart des sociétés, la cotisation annuelle peut être remplacée par une somme de *deux cents francs*, une fois donnée.

** Les deux cents premiers Sociétaires inscrits ont seuls droit au titre de *membre fondateur*. (Décision prise en assemblée générale, le 14 Janvier 1878.)

préfaces et commentaires qui y seraient joints, appartient à un comité composé du bureau, de l'auteur de la publication, et d'autres membres de la Société appelés par le bureau, s'il le juge nécessaire.

ARTICLE IX.

Il est tiré de chaque ouvrage publié par la Société un nombre d'exemplaires égal à celui des sociétaires et en plus 200 exemplaires qui sont mis dans le commerce. Chaque membre a droit à un exemplaire, et l'auteur d'une publication reçoit en plus 10 exemplaires sur papier ordinaire. — Les membres nouvellement admis n'ont droit à la continuation d'un ouvrage en cours de publication qu'autant qu'il en reste des exemplaires disponibles et moyennant un prix fixé par le bureau, pour la partie publiée avant leur entrée dans la Société.

ARTICLE X.

Les exemplaires des membres de la Société devront toujours être tirés d'un format ou sur un papier spécial, se distinguant notablement du reste de l'édition destinée au public. Ces exemplaires seront numérotés et porteront le nom des membres auxquels ils devront appartenir. La mise en vente en est formellement interdite.

ARTICLE XI.

Une bibliothèque sera formée tant avec les publications de la Société qu'avec les livres ou manus-

crits provenant d'achats ou de dons volontaires. Aucune pièce ne pourra sortir du local choisi pour la bibliothèque.

ARTICLE XII.

Toute modification aux présents Statuts ne pourra avoir lieu qu'en assemblée générale, convoquée spécialement pour ce sujet, et à la majorité des deux tiers des membres présents.

Nantes, en assemblée générale, le 24 mai 1877.

Le Bureau provisoire :

C. Marionneau, A. Perthuis-Laurant, H. Lemeignen.

Approuvé les présents Statuts :

Le Préfet de la Loire-Inférieure,

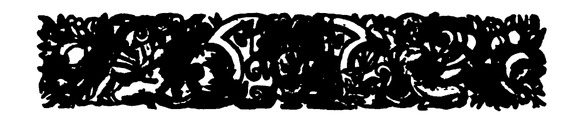
V[te] Malher.

Certifié conforme :

Le Président,
Arthur de la Borderie.

Le Secrétaire,
A. de Granges de Surgères.

Nantes, le 24 mai 1878.



BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

ÉLECTIONS DU 5 SEPTEMBRE 1877

Président :	Arthur de la Borderie.
Vice-Présidents :	Le général E. Mellinet.
	Henri Lemeignen.
Secrétaire :	A. de Granges de Surgères.
Secrétaire-Adjoint :	Jules Rialan.
Trésorier :	Alexandre Perthuis-Laurant.
Bibliothécaire-Archiviste :	S. de la Nicollière-Teijeiro.

Délégués : J. Gaultier du Mottay (Côtes-du-Nord).
Louis de Kerjégu (Finistère).
Sigismond Ropartz (Ille-et-Vilaine).
René Kerviler (Loire-Inférieure).
Vincent Audren de Kerdrel (Morbihan).



documents quelconques inédits ou rares, pouvant intéresser l'histoire et la littérature de l'ancienne province de Bretagne.

ARTICLE II.

Le siége de la Société est à Nantes, à la Bibliothèque publique, salle de la Commission de surveillance.

ARTICLE III.

Pour faire partie de la Société, il faut être présenté par deux membres, être admis à la majorité au scrutin secret, et déclarer adhérer aux présents statuts.

ARTICLE IV.

La Société se réunit une fois par mois. Les membres sont convoqués par lettre individuelle.

ARTICLE V.

La Société est administrée par un bureau composé d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire, d'un secrétaire-adjoint, d'un trésorier et d'un bibliothécaire-archiviste, lesquels sont élus pour deux ans dans une assemblée générale qui a lieu dans la première quinzaine de juin. Les membres du bureau sont indéfiniment rééligibles. En outre, chaque groupe d'associés appartenant à l'un des cinq

départements de la Bretagne désigne un délégué représentant la Société dans son département et chargé de correspondre avec le bureau, dont il ait partie de droit.

ARTICLE VI.

Chaque Sociétaire paie d'avance et dans le courant du mois de juin de chaque année une somme de vingt francs*. Indépendamment de cette cotisation, tout membre, au moment de son admission, acquitte un droit d'entrée de quinze francs. — Les *membres fondateurs* sont dispensés de ce droit **.

ARTICLE VII.

Le produit des cotisations, des dons volontaires et de la vente des volumes publiés, est affecté à la publication d'ouvrages, à l'achat de pièces intéressantes et au paiement de toutes les dépenses régulièrement votées par la Société.

ARTICLE VIII.

Le choix des ouvrages à éditer est fait par la Société. La surveillance de la publication, des notes,

* Conformément à l'usage admis dans la plupart des sociétés, la cotisation annuelle peut être remplacée par une somme de *deux cents francs*, une fois donnée.

** Les deux cents premiers Sociétaires inscrits ont seuls droit au titre de *membre fondateur*. (Décision prise en assemblée générale, le 14 Janvier 1878.)

documents quelconques inédits ou rares, pouvant intéresser l'histoire et la littérature de l'ancienne province de Bretagne.

ARTICLE II.

Le siége de la Société est à Nantes, à la Bibliothèque publique, salle de la Commission de surveillance.

ARTICLE III.

Pour faire partie de la Société, il faut être présenté par deux membres, être admis à la majorité au scrutin secret, et déclarer adhérer aux présents statuts.

ARTICLE IV.

La Société se réunit une fois par mois. Les membres sont convoqués par lettre individuelle.

ARTICLE V.

La Société est administrée par un bureau composé d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire, d'un secrétaire-adjoint, d'un trésorier et d'un bibliothécaire-archiviste, lesquels sont élus pour deux ans dans une assemblée générale qui a lieu dans la première quinzaine de juin. Les membres du bureau sont indéfiniment rééligibles. En outre, chaque groupe d'associés appartenant à l'un des cinq

départements de la Bretagne désigne un délégué représentant la Société dans son département et chargé de correspondre avec le bureau, dont il ait partie de droit.

ARTICLE VI.

Chaque Sociétaire paie d'avance et dans le courant du mois de juin de chaque année une somme de vingt francs*. Indépendamment de cette cotisation, tout membre, au moment de son admission, acquitte un droit d'entrée de quinze francs. — Les *membres fondateurs* sont dispensés de ce droit **.

ARTICLE VII.

Le produit des cotisations, des dons volontaires et de la vente des volumes publiés, est affecté à la publication d'ouvrages, à l'achat de pièces intéressantes et au paiement de toutes les dépenses régulièrement votées par la Société.

ARTICLE VIII.

Le choix des ouvrages à éditer est fait par la Société. La surveillance de la publication, des notes,

* Conformément à l'usage admis dans la plupart des sociétés, la cotisation annuelle peut être remplacée par une somme de *deux cents francs*, une fois donnée.

** Les deux cents premiers Sociétaires inscrits ont seuls droit au titre de *membre fondateur*. (Décision prise en assemblée générale, le 14 Janvier 1878.)

85. Cyrille DES GROTTES, à Nantes.

86. L'abbé GUILLOTIN DE CORSON, chanoine honoraire, château de la Noë, en Bain (Ille-et-Vilaine).

87. Eugène GUYET, à Nantes.

88. Stéphane HALGAN, membre du Conseil général de la Vendée, à Nantes.

89. Ernest HEMERY, receveur des Domaines à Josselin (Morbihan).

90. Louis HENRY DE VILLENEUVE, au Parc de la Salle-Verte, par Quintin (Côtes-du-Nord).

91. Christian HÖST, à Copenhague.

92. Furcy HOUDET, à Nantes.

93. Henri HUE, château de la Franceule, par Janzé (Ille-et-Vilaine).

94. Pitre DE L'ISLE DU DRÉNEUF, à la Ferronnière, par la Haie-Fouacière (Loire-Inférieure).

95. Le baron Armand D'IZARN, à Nantes.

96. E. JAMIER, avocat à Nantes.

97. Arthur DES JAMONIÈRES, à Nantes.

98. Louis JEFFREDO, receveur des Domaines à Savenay.

99. Paul JEFFREDO, notaire à Blain (Loire-Inférieure).

100. Joseph JOSSE, à Nantes.

101. Frédéric JOÜON DES LONGRAIS, archiviste-paléographe à Rennes.

102. Anatole JOYAU, substitut à Vitré.

103. Le comte Henri DE KERGARIOU, sénateur, au château de Bonaban (Ille-et-Vilaine).

104. Louis DE KERJÉGU, député du Finistère, à Saint-Goazec.

105. René KERVILER, ingénieur des Ponts et Chaussées à Saint-Nazaire.

106. Georges Lafont, architecte à Nantes.

107. Alfred Lallié, ancien député, à Nantes.

108. Le docteur Henry Laloy, membre de la Société de l'Histoire de France, la Villette, Paris.

109. Le comte Paul-Henri Lanjuinais, membre de la Société des Bibliophiles françois, château de Kerguehennec (Morbihan).

110. Léon Le Lardic de la Ganry, à la Pouparderie (Loire-Inférieure).

111. Le baron Gustave de Lareinty, sénateur, château de Chassenon (Loire-Inférieure).

112. Jules de Lareinty, au château de Chassenon (Loire-Inférieure).

113. Auguste Laurant, aux Folies-Chaillou, à Nantes.

114. Jules de la Laurencie, vice-président de la Société archéologique, membre du Conseil municipal, à Nantes.

115. Ernest du Laurens de la Barre, juge de paix, manoir du Bois de la Roche, en Comanna, par Sizun (Finistère).

116. Charles Le Cour, armateur, membre du Conseil général à Nantes.

117. Alfred Le Lièvre de la Morinière, receveur principal des Postes du Tarn-et-Garonne, à Montauban.

118. Henri Lemeignen, avocat à Nantes.

119. Laurent Le Mercier de Morière, élève de l'École des Chartes, à Paris.

120. Le prince de Léon, député du Morbihan, au château de Josselin.

121. Raoul Le Quen d'Entremeuse, à Nantes.

122. Victor Libaros, libraire-éditeur à Nantes.

123. Louis Linyer, avocat à Nantes.

124. Charles-Louis Livet, homme de lettres, à Paris.

125. Édouard Lorois, à Nantes.

126. Alphonse Lotz-Brissonneau, à Nantes.

127. Édouard Luzierre, notaire à Nantes

128. Charles Magoüet de la Magoüerie, juge d'instruction à Châteaubriant.

129. Jacques Maisonneuve, à Paris.

130. Victor Marie-Baudry, avocat à Cholet.

131. Charles Marionneau, ancien président de la Société archéologique de la Loire-Inférieure, à Nantes.

132. Benjamin Martineau, avoué à Nantes.

133. Paul Martineau, avoué à Nantes.

134. Alphonse Mauricet, docteur en médecine, président de la Société polymathique du Morbihan, à Vannes.

135. Le général Émile Mellinet, à Nantes.

136. Anthime Menard, avocat à Nantes, ancien bâtonnier.

137. René Menard, architecte à Nantes.

138. Léon Menard-Briaudeau, à Nantes.

139. Constant Merland, à Nantes.

140. Julien Merland, juge suppléant au Tribunal civil de Nantes.

141. Pierre du Minehy, agent de change à Nantes.

142. René Mollat, à Nantes.

143. Hippolyte de Moncuit de Boiscuillé, au château de la Grationnaie (Morbihan).

144. Édouard Monnier, avoué à Nantes.

145. Stanislas de Monthuchon, à Rennes.

146. Claude de Monti de Rezé, à Nantes.

147. A.-L. Morel des Boullets, libraire-éditeur à Nantes.

148. Paul Nau, architecte à Nantes.

149. Stéphane de la Nicollière-Teijeiro, archiviste-historiographe de la ville de Nantes.

150. Robert Oheix, avocat à Savenay.

151. Eugène Orieux, agent-voyer en chef de la Loire-Inférieure.

152. Le comte Élie de Palys, à Rennes.

153. Georges Panneton, à la Hallée, Chantenay-sur-Loire (Loire-Inférieure).

154. Raoul Papin de la Clergerie, au château de la Haie Eder, par Missillac (Loire-Inférieure).

155. Fortuné Parenteau, conservateur du Musée départemental d'Archéologie, à Nantes.

156. L'abbé Paul Paris-Jallobert, vicaire à Notre-Dame de Vitré.

157. Charles Pellerin de la Vergne, au château de Bel-Air (Loire-Inférieure).

158. Charles Pelliot, négociant à Paris.

159. Alexandre Perthuis-Laurant, aux Folies-Chaillou, à Nantes.

160. Pierre Pichelin, avocat à Nantes.

161. Le baron Jérôme Pichon, président de la Société des Bibliophiles françois, à Paris.

162. Jules de la Pilorgerie, à Châteaubriant.

163. L'abbé Jean-Louis Plaine, prêtre de l'Oratoire, à Rennes.

164. Joseph Plihon, libraire à Rennes.

165. Louis Prével, architecte à Nantes.

166. Jules Rialan, à Nantes.

167. Octave de Rochebrune, au château de Terre-Neuve (Vendée).

168. Raoul de Rochebrune, à Nantes.

169. Le duc de Rohan, au château de Josselin (Morbihan).

170. Pierre Rouquette, libraire-éditeur à Paris.

171. Le baron James de Rothschild, à Paris.

172. Joseph Rousse, membre du Conseil général de la Loire-Inférieure, à Nantes.

173. Francis ROUSSELOT, à Nantes.

174. Donatien ROY, à Nantes.

175. Marcel ROY, à Nantes.

176. Le comte DE SAINT-JEAN, à Nantes.

177. René DE SAINT-PERN, à Nantes.

178. Léopold SAVÉ, pharmacien à Ancenis.

179. Édouard SAY, à Nantes.

180. Charles SIMON, courtier d'assurances à Nantes.

181. Émile SIMON fils, à Nantes.

182. La SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE, à Nantes.

183. La SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS, à Nantes.

184. Pierre-Félix SOLEIL, directeur de la succursale de la Banque de France, à Flers (Orne).

185. Léon TECHENER, éditeur et libraire de la Société des Bibliophiles françois, à Paris.

186. Jean TEMPLÉ, généalogiste à Nantes.

187. Hippolyte THIBEAUD-NICOLLIÈRE, bâtonnier de l'ordre des avocats, à Nantes.

188. Henri DE TONQUÉDEC, à Morlaix.

189. Le baron Gabriel DE LA TOUR DU PIN CHAMBLY DE LA CHARCE, conseiller général de la Vendée, à Nantes.

190. Le duc Louis DE LA TRÉMOILLE, à Paris.

191. Hermann TROSS, à Louvigné-du-Désert (Ille-et-Vilaine).

192. Octave UZANNE, homme de lettres, à Paris.

193. Hippolyte VATAR, imprimeur à Rennes.

194. Léon VERDIER, libraire à Rennes.

195. L'abbé Fernand VERGER, vicaire à la cathédrale de Nantes.

196. Victor VIER, libraire à Nantes.

197. Le baron Louis DE LA VILLE DE FEROLLES DES DORIDES, à Nantes.

198. Le vicomte Christian DE VILLEBOIS-MAREUIL, au château de la Guénaudière (Mayenne).

199. Le marquis Ernest DE VILLOUTREYS, au château du Plessis-Villoutreys (Maine-et-Loire).

200. Le baron DE WISMES, président de la Société archéologique, à Nantes.

SOCIÉTAIRES DÉCÉDÉS

Édouard BONAMY, avocat à Nantes, ancien bâtonnier de l'ordre.

S. E. le cardinal BROSSAYS SAINT-MARC, archevêque de Rennes.

Mgr Henri DE L'ESPINAY, protonotaire apostolique, à Nantes.

Barthélemy PROUZAT, à Nantes.

Sigismond ROPARTZ, avocat, ancien bâtonnier à Rennes.



EXTRAITS

DES

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

TENUES PAR LA

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS

Du 24 mai 1877 au 24 mai 1878



EXTRAITS

DES

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 24 MAI 1877.

Présidence de M. MARIONNEAU, *président provisoire.*

PRÉSENTS : MM. Bossis, Clerc, P. Eudel, Émile Grimaud, Guyet, H. Lemeignen, Marionneau, P. Martineau, général Mellinet, Claude de Monti, Morel, Perthuis-Laurant, Prouzat, Rousse, Templé, Vier.

Sur le désir exprimé par les membres présents, M. Marionneau, président de la Société archéologique de Nantes, prend place au fauteuil.

STATUTS

Il expose le but de la Société des Bibliophiles Bretons, constate qu'elle compte déjà quatre-vingts

adhérents, et met en délibération le texte des statuts, qui est discuté et voté article par article.

ÉLECTION DU BUREAU

L'ordre du jour appelle l'élection du bureau. — La Société ajourne cette opération jusqu'à la séance qu'elle compte tenir à Savenay, au mois de septembre prochain, pendant la réunion en cette ville du Congrès de l'Association bretonne. Jusque-là elle constitue en bureau provisoire les trois membres qui ont pris l'initiative de la fondation de la Société, et, à ce titre, elle nomme M. Marionneau président, M. H. Lemeignen secrétaire, M. Perthuis-Laurant trésorier.

Le Secrétaire provisoire,
HENRI LEMEIGNEN.



SÉANCE DU 12 JUILLET 1877.

Présidence de M. MERLAND *père.*

Présents : MM. Bossis, Dugast-Matifeux, P. Eudel, A. de Granges de Surgères, Émile Grimaud, H. Lemeignen, P. Martineau, Merland père, Merland fils, de la Nicollière, Perthuis-Laurant, Rialan, de Saint-Pern.

En l'absence de M. Marionneau, M. Merland père, président de la Société Académique de Nantes, est appelé au fauteuil.

PUBLICATIONS

M. Dugast-Matifeux propose la publication d'un petit recueil de poésies inédites du XVIe siècle, intitulé *la Dolente Veufve,* ayant pour auteur Philippe de Belleville, dame de Surgières.

M. Émile Grimaud propose, au nom de M. A. de la Borderie, la publication des sermons français et des poésies françaises d'Olivier Maillard, avec l'analyse du Carême prêché à Nantes, vers 1470, par ce célèbre prédicateur, et une bibliographie complète de ses œuvres.

M. de la Nicollière propose un travail sur les poésies de Jean Daniel, organiste de la collégiale de Nantes, auteur de cantiques et de noëls imprimés vers 1520, et depuis peu réédités au Mans par M. Henri Chardon.

La Société décide qu'elle publiera concurremment *la Dolente Veufve* et les *Œuvres françaises* d'Olivier Maillard, et que ces publications devront être prêtes pour la séance qu'elle tiendra à Savenay pendant la session du Congrès breton. — M. Dugast-Matifeux est chargé de la première de ces publications, et M. de la Borderie de la seconde.

Le Secrétaire provisoire,

H. Lemeignen.



Séance du 5 septembre 1877

(Tenue à Savenay).

Présidence de M. Henri Lemeignen.

Présents : MM. V. Audren de Kerdrel, A. de la Borderie, Gaultier du Mottay, A de Granges de Surgères, Emile Grimaud, Louis Jeffredo, H. Lemeignen, général Mellinet, Anthime Menard, A. Morel, de la Nicollière-Teijeiro, R. Oheix, Orieux, Perthuis-Laurant, Prével, Ropartz.

En l'absence de M. Marionneau, président provisoire, M. Lemeignen, membre du bureau provisoire, est appelé au fauteuil.

M. le Président expose l'origine et le but de la Société ; il présente aux assistants plusieurs exemplaires de la première publication qu'elle vient d'éditer — les *Œuvres françaises* d'Olivier Maillard — dont M. de la Borderie fait connaître le caractère et l'intérêt.

M. le Président explique les difficultés qui ont mis obstacle à la publication de *la Dolente Veufve,* adoptée par la Société dans la séance du 12 juillet dernier, difficultés à la suite desquelles M. Dugast-Matifeux a cru devoir donner sa démission. La Société approuve à l'unanimité la conduite suivie en cette circonstance par son bureau.

NOUVELLE PUBLICATION

Sur la proposition de M. de la Borderie, la Société vote la publication de *la Conquête de la Bretagne*

par Charlemagne sur le roi Aquin, poème inédit du XII[e] siècle, et la seule chanson de geste qui concerne la Bretagne. M. Frédéric Jouon des Longrais, ancien élève de l'Ecole des Chartes, est chargé d'éditer ce poème pour la Société.

ÉLECTION DU BUREAU DÉFINITIF ET DES DÉLÉGUÉS

Sont élus successivement par acclamation :

	MM.
Président	A. de la Borderie.
Vice-Présidents.	Le général Mellinet.
	Henri Lemeignen.
Secrétaire.	A. de Granges de Surgères.
Secrétaire-adjoint	J. Rialan.
Trésorier	A. Perthuis-Laurant.
Bibliothécaire-archiviste .	S. de la Nicollière-Teijeiro.

Délégués

Côtes-du-Nord	Gaultier du Mottay.
Finistère.	Louis de Kerjégu, député.
Ille-et-Vilaine	S. Ropartz.
Loire-Inférieure	René Kerviler.
Morbihan	V. Audren de Kerdrel, vice-président du Sénat.



Séance du 31 octobre 1877.

Présidence de M. Arthur de la Borderie, *président*.

Présents : MM. Alizon, A. de la Borderie, Bossis, Canivet, Clerc, Couespel, Gahier, A. de Granges de

Surgères, Emile Grimaud, P. de l'Isle du Dréneuf, Josse, A. Lallié, H. Lemeignen, Ch. Livet, Luzierre, général Mellinet, A. Morel, de la Nicollière-Teijeiro, A. Perthuis-Laurant, Rialan, Rousse, Roy, de Saint-Pern, Vier.

En ouvrant la séance, M. le Président adresse à la réunion les paroles suivantes :

Messieurs,

Le 12 juillet dernier, la *Société des Bibliophiles bretons et de l'histoire de Bretagne* résolut de tenir à Savenay, pendant le Congrès de l'Association bretonne, une séance générale, où serait nommé son bureau définitif.

Cette décision a reçu son exécution le 5 septembre.

Appelé dans cette circonstance à l'honneur de présider votre Société, le premier besoin que j'éprouve, le premier devoir qui s'impose à moi en prenant possession de la présidence, est de vous témoigner toute ma gratitude pour votre extrême bienveillance.

En venant me chercher, moi indigne, hors de la grande cité qui a eu, dans la fondation de notre Société, le mérite de l'initiative et la part principale, vous avez voulu montrer, Messieurs, que vous entendez fonder une œuvre non-seulement nantaise mais bretonne, et appeler à vous le concours de tous ceux qui aiment la Bretagne, ses monuments, son histoire, sa littérature, son honneur dans le présent et dans le passé.

Votre appel, Messieurs, ne s'est pas perdu dans le vide. Bien des voix y ont fait écho, la liste de ceux qui y répondent s'accroît chaque jour, vous allez en avoir la preuve tout à l'heure. Et cette liste est loin d'être close.

Dès aujourd'hui, nous pouvons l'affirmer, l'œuvre que vous avez voulue est fondée; son avenir — grâce à vous — est assuré. Nous pouvons, nous devons même nous occuper de lui tracer un plan, un cadre, qui détermine nettement sa mission.

Cette mission, c'est de mettre ou remettre en lumière les traits caractéristiques de la Bretagne dans son existence intellectuelle, ses gloires, ses curiosités historiques et littéraires, dont beaucoup sont oubliées ou tout à fait inconnues, enfouies dans la poudre des bibliothèques et des archives. C'est de relever et de maintenir dans notre province les grandes et saines traditions de l'art intellectuel par excellence, véhicule incomparable de la pensée, de la science et de la poésie, l'art typographique.

Voyez les provinces qui nous entourent, le Poitou, la Normandie, la Guienne. Elles ont toutes leurs sociétés de Bibliophiles, leurs sociétés d'histoire provinciale, qui réimpriment leurs anciens auteurs, leurs vieux et curieux poètes devenus introuvables, ou qui publient leurs cartulaires et leurs chroniques inédites. En Bretagne, jusqu'à présent, rien de semblable.

Et pourtant nous avons eu jadis d'admirables bibliophiles, en tête desquels se place dès le XVIe siècle l'illustre d'Argentré, grand jurisconsulte, grand historien, qui trouva, pour sa bibliothèque, cette devise de l'art typographique, admirable de concision et de justesse : ΛΑΜΠΕΙΤΕ ΚΑΙΕΙΤΕ. *Il éclaire et il brûle !*

Dans la publication des documents historiques inédits, nous avions pris, nous Bretons, au dernier siècle, une avance considérable sur tous nos voisins par la double et savante *Histoire de Bretagne* de nos Bénédictins.

Rappelons-nous ces exemples, suivons ces nobles traces, et pour regagner le temps perdu travaillons : *Laboremus !*

Marchons en avant, Messieurs, unis dans l'amour supérieur des sciences et des lettres, glorieuses nourrices de l'humanité ; unis aussi dans un autre amour, celui de la patrie, de la patrie bretonne et française ! Et quand nous en serons à choisir notre devise, n'en prenons point d'autre que celle de ce vieux héros breton du IXe siècle, qui, luttant intrépidement, bien que sans espoir, contre l'oppresseur étranger, criait : Quoi qu'il arrive, pour la défense du pays, pour l'honneur de la patrie, je combattrai jusqu'au bout !

Pro patriæ laude proque salute soli !

Sur la proposition du Président, la Société vote à l'unanimité des remerciements à M. le Maire de Nantes, qui a bien voulu mettre à sa disposition la salle de la Commission de la Bibliothèque publique.

Admission, au scrutin secret, de 17 nouveaux sociétaires, portant à 122 le nombre actuel des membres de la Société.

PUBLICATIONS

La Société décide qu'immédiatement après la publication de la *Conquête de la Bretagne par Charlemagne,* dont est chargé M. Jouon, elle publiera un premier volume de *Mélanges historiques, bibliographiques et littéraires,* et elle charge le Bureau d'en réunir les éléments.

M. le Président fait connaître, par une analyse détaillée, le poème de la *Conquête de la Bretagne.* Il expose le plan que compte suivre pour cette publication l'éditeur, qui s'en occupe activement, et qui espère pouvoir commencer à imprimer dans le courant du mois de décembre.



SÉANCE DU 14 JANVIER 1878.

Présidence de M. H. LEMEIGNEN, *vice-président.*

Présents : MM. de la Barbée, Bonnigal, Bossis, Emile Grimaud, Josse, H. Lemeignen, Martineau, Morel, de la Nicollière-Teijeiro, Perthuis-Laurant, Prouzat, Le Quen d'Entremeuse, Vier.

En l'absence de M. de Granges de Surgères et de M. Rialan, M. de la Nicollière remplit les fonctions de secrétaire.

Admission, au scrutin secret, de 44 nouveaux membres, portant le nombre actuel des Sociétaires à 166.

INTERPRÉTATION DES STATUTS

La Société décide que, tant qu'elle n'aura pas atteint le chiffre de 200 membres, tous les nouveaux admis seront considérés comme *membres fondateurs* et jouiront des avantages attachés à ce titre par l'article VI des Statuts.

RAPPORTS ANNUELS

M. le Trésorier fait un rapport verbal sur la situation des finances de la Société. Toutes dépenses payées et toutes cotisations recouvrées, l'actif de la Société s'élève à 1,637 fr. 90, non compris le produit de la vente des *Œuvres françaises* de Maillard, sur lequel le Trésorier n'a pas de renseignements complets.

Lecture est donnée du rapport annuel de M. le Secrétaire, dont voici les principaux passages :

Messieurs,

Le 24 mai dernier, étaient assemblés chez MM. Vincent Forest et Émile Grimaud, imprimeurs à Nantes, une vingtaine de personnes amies des livres. Le but de cette réunion n'était autre que de jeter les bases d'une société ayant pour objet de rechercher et de publier les docu-

ments inédits ou rares pouvant intéresser l'histoire de la Bretagne.

Depuis cette époque, huit mois ne sont pas encore écoulés, et déjà la *Société des Bibliophiles Bretons* a officiellement affirmé son existence et, malgré les difficultés extérieures qui ont entouré sa naissance, malgré les préoccupations dont notre pays a été saisi, elle a pris rang parmi les sociétés savantes, elle a grandi, elle a prospéré.

Votre bureau a pensé, Messieurs, qu'il ne serait pas sans intérêt de jeter aujourd'hui un regard sur le passé, pour en tirer, s'il était possible, un enseignement et une force, et d'envisager pendant quelques instants l'avenir pour l'interroger en quelque sorte.

C'est à moi qu'incombe ce soin. C'est moi qui dois vous décrire le chemin que nous avons parcouru, vous énumérer et vous raconter les étapes que nous avons fournies, et enfin, à cette grande halte de fin d'année, appeler votre attention sur les incidents tantôt agréables, tantôt tristes du voyage que nous avons fait ensemble, et vous faire entrevoir ce qu'il nous reste encore à tenter et à accomplir pour atteindre le but que nous nous sommes proposé.

Ce serait peut-être ici le lieu de m'étonner de l'honneur qui m'est échu le jour où vous m'avez choisi pour votre Secrétaire, et de faire remarquer combien de Sociétaires se fussent mieux que moi acquittés de l'emploi dont vous avez voulu me charger; mais je tairai ces observations, afin de ne pas attirer sur mon humble personnalité une attention qu'elle ne mérite à aucun titre. Je saisirai toutefois cette occasion de remercier mes collègues du bureau et de la Société de la bienveillance dont ils m'ont entouré, et ce sera, si vous le voulez bien, sous le couvert de cette même bienveillance, que je m'acquitterai aujourd'hui de ma nouvelle tâche.....

... Ainsi que je vous le disais au début de ce rapport, depuis le 24 mai dernier, époque de sa fondation, la *Société des Bibliophiles Bretons* a officiellement affirmé son existence et s'est avantageusement placée auprès des autres sociétés savantes. Pour cela, Messieurs, vous n'avez épargné ni

votre temps ni votre activité. Cette même séance du 24 mai vous suffisait, en effet, pour élaborer et voter les statuts qui devaient vous régir, et pour nommer un bureau provisoire.

A ce propos, je crois être l'interprète de tous les membres de la Société en remerciant MM. Marionneau, Lemeignen et Perthuis-Laurant du dévouement qu'ils ont apporté à l'accomplissement du mandat difficile qui leur avait été confié. Rien n'était, en effet, moins certain que le succès. Créer, à côté des sociétés savantes qui florissent à Nantes et en Bretagne et dont notre province s'honore à juste titre, une société nouvelle qui, sans devenir leur rivale, devait cependant vivre de la même vie qu'elles et poursuivre un but analogue, établir la situation légale de la nouvelle association, provoquer et obtenir des adhésions et faire face aux dépenses de première installation, telles étaient les moindres difficultés de l'œuvre entreprise. Et cependant, Messieurs, comme vous le savez déjà, comme j'espère vous le montrer tout à l'heure, leurs efforts ont été couronnés du succès le plus entier.

Le 12 juillet suivant, la *Société des Bibliophiles Bretons* tenait une deuxième séance générale.

Cette séance n'était pas moins importante que la première, l'ordre du jour n'en était pas moins intéressant, puisqu'il s'agissait de proposer et de choisir le sujet de la première publication de la Société, et que, sans aucun doute, du choix plus ou moins heureux qui serait fait devait résulter la prospérité ou la caducité de l'œuvre commencée. Ce choix fut fait, et la Société, décidant que ce premier ouvrage serait achevé d'imprimer pour le mois de septembre 1877, époque à laquelle devait avoir lieu à Savenay le congrès annuel de l'Association bretonne, ajourna à cette même époque la nomination des membres de son bureau définitif. Je passe rapidement sur les faits secondaires qui se sont produits dans les intervalles de ces séances, parce que j'ai hâte de vous parler de cette réunion générale qui eut lieu à Savenay.

Certes, ce n'était pas peu oser à la nouvelle société, née

d'hier à peine, inconnue au plus grand nombre, sans parentés ni relations et n'ayant encore rien produit, que de venir tenir ses séances au milieu de celles d'un congrès, où les délégués des sociétés savantes les plus célèbres agitaient les questions les plus ardues de la science, posaient et discutaient les problèmes les plus difficiles. Mais le petit noyau du mois de mai avait grossi, le nombre des adhésions recueillies s'élevait au moins à quatre-vingts, et enfin, Messieurs, le vote que vous aviez émis dans votre séance générale du 12 juillet avait reçu son exécution: le premier volume publié par les Bibliophiles Bretons était là, sur le bureau de la salle des séances.

Je n'ai point à apprécier ici l'œuvre de notre honorable président, d'autant que vous en avez depuis longtemps, mieux que moi, reconnu le mérite et l'importance, et que toutes les revues littéraires et bibliographiques en ont donné des comptes rendus tellement flatteurs qu'il me serait impossible d'y rien ajouter.

Dans cette séance du 5 septembre, qui fut, grâce à l'honorable M. de la Borderie, plutôt une heure de triomphe et de succès qu'une heure de travail, vous avez nommé les membres de votre bureau définitif.

L'action de ce bureau devant être commune et solidaire, il ne saurait m'appartenir à aucun titre de décider si votre choix a été heureux, puisque j'ai l'honneur d'en faire partie, et que, d'un autre côté, son mandat n'est pas encore expiré. Ce que je puis toutefois affirmer, c'est que tous nous n'avons qu'une devise: l'amour des lettres et l'amour de la Bretagne, et que nous ne poursuivons qu'un but: la prospérité de notre Société.

Avant de terminer cette importante séance du 5 septembre, Messieurs, vous avez voté la publication de votre deuxième volume et vous avez confié le soin de ce travail à l'un de nos confrères les plus compétents en cette matière, M. Joüon des Longrais. Cet ouvrage contiendra, avec des notes, un index et un glossaire, le texte encore inédit d'une chanson de la *geste du roi :* LA CONQUÊTE DE LA BRETAGNE PAR CHARLEMAGNE SUR LE ROI AQUIN. Nul

n'ignore l'intérêt philologique et littéraire qui s'attache à ces vieux monuments de la langue française, et avec quelle ardeur les savants du XIXe siècle recherchent ces chansons, ces romans d'aventures, que les ménestrels et les troubadours du moyen-âge ont légués à la postérité.

Rien de plus naïvement imposant, rien de plus simplement émouvant que ces récits où nos pères ont mis, avec leur entière bonne foi, tout leur talent et toute leur poésie. Mais aussi qu'y a-t-il de plus précieux pour le travailleur, pour le philologue, que ces poèmes où se retrouvent à chaque pas les traces du travail de l'enfantement de la langue française, de cette langue que devaient parler plus tard Racine et Mme de Sévigné, et qui dans notre siècle, est devenue la langue diplomatique? Ce poème manquait à la collection des chansons de geste, dont on a publié de nos jours un si grand nombre. C'est à vous, Messieurs, qu'étaient réservés le soin d'entreprendre cette publication et l'honneur de combler cette lacune.

Depuis le mois de septembre, les événements se sont précipités avec rapidité, et je puis dire, puisqu'il m'incombe de dépouiller votre courrier, que chaque jour était l'occasion d'un nouveau succès.

De toutes les parties de la Bretagne, de Paris et de la province, arrivaient sans relâche les marques d'estime et de sympathie. Que vous apprendrais-je d'ailleurs que vous ne sachiez déjà, vous qui, le 31 octobre, avez ouvert vos rangs à dix-sept nouveaux membres, parmi lesquels figurent Son Éminence le cardinal Brossays Saint-Marc, archevêque de Rennes, M. Ch.-L. Livet, le littérateur délicat, qui connaît si bien tout son XVIIe siècle, et tant d'autres que je ne puis nommer ? Que vous apprendrais-je encore après ces nouvelles admissions d'aujourd'hui, qui grossissent vos rangs de près de cinquante Sociétaires, tous si propres à concourir au succès de l'œuvre commune ? Non, Messieurs, je ne craindrai pas de le dire bien haut et de le répéter, la fondation de notre Société a été non-seulement utile et profitable, mais elle était nécessaire, elle a répondu à un besoin réel.

Pourquoi faut-il, hélas! qu'à ces sentiments de joie et de bonheur se mêlent des sentiments de tristesse? Pourquoi faut-il que la mort soit déjà venue exercer dans nos rangs ses ravages irréparables? Pourquoi faut-il que nous ayons à pleurer l'absence cruelle d'un de nos Sociétaires les plus zélés et les plus estimés? Hier encore, Messieurs, M. Bonamy était l'un des avocats les plus distingués de notre cité ; heureux de faire le bien, il vivait entouré de l'affection des siens et de l'estime de ses concitoyens. Aujourd'hui il n'est plus, son souvenir seul est encore vivant au cœur de ceux qui l'ont connu. Pour nous, il ne nous reste qu'à honorer sa mémoire et à profiter des exemples qu'il nous a laissés.

Mais je me hâte, Messieurs, de terminer ce rapport.

Dans un livre charmant (son *Voyage en Italie*), Théophile Gautier a jeté cette pensée qui m'a toujours frappé : *La mémoire humaine, déjà fatiguée d'une centaine de noms illustres, se refuse à en retenir davantage et laisse à l'oubli des noms qui méritaient la gloire.* Est-ce un regret de la part du célèbre critique, ou le poète d'*Albertus* et de la *Comédie de la Mort* a-t-il craint que son nom, comme celui de tant d'autres, ne tombât, après sa mort, dans le domaine de l'impénétrable oubli ? Je ne le sais et ne veux point m'arrêter plus longtemps sur cette pensée si vraie, hélas ! Je n'en désire tirer qu'un enseignement, qu'une leçon.

Soyons, pour notre province, les restaurateurs des vieux noms, et faisons revivre le souvenir des Bretons qui ont mérité la gloire, qu'ils aient été poètes, historiens, hommes de guerre, artistes ou philosophes.

CORRESPONDANCE

M. le Président communique à la Société une lettre de M. de la Borderie, rendant compte des diligences qu'il a faites pour préparer le premier volume des *Mélanges,* dont la publication est décidée.

M. de la Borderie informe aussi la Société que le

manuscrit de M. Jouon, pour l'édition de la *Conquête de la Bretagne,* est aux mains de l'imprimeur, et que, d'après les assurances données par l'éditeur, cette publication sera achevée au mois d'avril.

Le secrétaire par intérim,

S. DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO.



SÉANCE DU 5 AVRIL 1878.

Présidence de M. ARTHUR DE LA BORDERIE, *président.*

Présents : MM. René Blanchard, Boismen, de la Borderie, Bossis, Brillaud-Laujardière, Clerc, abbé Cordé, Couespel, baron des Dorides, Auguste Foulon, de Gouyon de Beaucorps, de Granges de Surgères, Émile Grimaud, des Grottes, des Jamonières, Laurant, Lemeignen, Linyer, général Mellinet, Anthime Menard, de Monti de Rezé, Morel, de la Nicollière-Teijeiro, Perthuis-Laurant, Rialan et Rousse.

Admission de 35 nouveaux membres, portant à 201 le chiffre total des adhésions recueillies depuis la fondation de la Société, et à 197 le nombre actuel des Sociétaires.

PUBLICATIONS EN COURS D'IMPRESSION
ET EN PRÉPARATION

Conquête de Bretagne par Charlemagne sur le roi Aquin. — M. le Président fait connaître que le texte

du poème est imprimé, les notes et corrections composées. Reste le glossaire qui doit suivre les notes, l'introduction et le sommaire analytique qui doivent précéder le texte. — D'après les assurances de l'éditeur, l'ouvrage pourra être distribué vers la fin de mai.

Mélanges bibliographiques, historiques et littéraires, premier volume. — La composition de ce volume est arrêtée ; il sera imprimé aussitôt après l'achèvement de *la Conquête de la Bretagne par Charlemagne*.

PROPOSITIONS DE PUBLICATIONS

Par M. H. Lemeignen : réimpresssion des *Grandes chroniques de Bretagne* d'Alain Bouchart. — La Société adopte cette proposition, nomme M. Lemeignen éditeur responsable et le charge de choisir les membres d'une commission chargée de préparer ce travail, dont l'impression (d'après les déclarations de M. Lemeignen) ne pourrait commencer avant deux ans.

Par M. de la Nicollière-Teijeiro : *La joyeuse advenue et nouvelle entrée des Roy et Royne, Duc et Duchesse de Bretagne, en ceste ville de Nantes, en l'an 1518*, d'après les renseignements inédits du manuscrit Juchault, d'un manuscrit de la collection La Jarriette, complétés à l'aide des registres de la chancellerie ducale et des archives municipales de Nantes. — Cette publication formerait environ 150 pages.

Par M. A. de la Borderie : *Poème du Combat des Trente,* nouvelle version, d'après un manuscrit iné-

dit de la bibliothèque de M. Ambroise Firmin Didot. M. Pol de Courcy et M. Pawlowski, bibliothécaire de M. Firmin Didot, offrent de se charger des commentaires historiques, paléographiques et philologiques qui devront accompagner cette publication.

La Société adopte les deux publications proposées en dernier lieu et décide qu'elles suivront immédiatement celle du premier volume des *Mélanges*. Quant à la priorité entre elles, elle laisse au bureau le soin d'en décider, en tenant compte des circonstances.

M. Rousse propose la publication d'une *Anthologie des poètes bretons,* et demande la nomination d'une commission pour préparer ce travail. La Société adopte cette proposition, et la commission est nommée par le bureau.

M. de Surgères fait connaître que M. Advielle, qui prépare une nouvelle édition des poésies du marquis de Bruc-Montplaisir, serait disposé à faire cette édition aux frais et pour le compte des Bibliophiles Bretons. La Société accueille favorablement cette idée; mais, ne connaissant pas le travail de M. Advielle, n'étant saisie d'ailleurs d'aucune proposition précise, elle se borne à charger son bureau de prendre de nouvelles informations.

Le secrétaire,

ANATOLE DE GRANGES DE SURGÈRES.





ÉTAT DES PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ

Au 24 mai 1878

En relevant, dans les procès-verbaux qui précèdent, les renseignements relatifs aux publications de la Société, on voit qu'elle a fait exécuter un volume distribué aux Sociétaires en septembre 1877, *les Œuvres françaises d'Olivier Maillard;* — qu'en ce moment elle en a sous presse un second, *la Conquête de la Bretagne par Charlemagne sur le roi Aquin;* — et que, sitôt celui-ci achevé, elle a décidé de faire imprimer, d'abord, un premier volume de *Mélanges historiques, littéraires et bibliographiques;* — puis *la Joyeuse entrée des roy et royne à Nantes en 1518,* et le poème du *Combat des Trente.* — Enfin, deux commissions sont chargées de préparer, pour un temps plus éloigné, une *Anthologie des poètes bretons* anciens et modernes, qui comprendra forcément plusieurs volumes, et une nouvelle édition des *Chroniques de Bretagne* d'Alain Bouchart.

D'après les promesses de l'éditeur, l'impression de

PAR M. ALEX. PERTHUIS

3° Le Livre doré de l'Hôtel-de-Ville de Nantes, avec les armoiries et les jetons des maires, par ALEXANDRE PERTHUIS et S. DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO. Nantes, Jules Grinsard, 1873. In-8°, 2 vol. pl.

PAR M. A. LAURANT

4° Histoire de la ville de Nantes, depuis son origine jusqu'à nos jours, suivie de l'histoire des guerres de la Vendée, par A. LESCADIEU et A. LAURANT. Paris, A. Pougin; Nantes, Aug. Laurant, 1836. In-8°, 2 vol.

5° Histoire des baromètres et manomètres anéroïdes. Biographie de Lucien Vidie, inventeur du baromètre et du manomètre anéroïdes, par AUGUSTE LAURANT. Paris, E. Dentu, 1867. In-8°, 409 pp.

6° Trois femmes poètes inconnues. Nantes, librairie industrielle, 1829, in-8°.

PAR M. A. DE LA BORDERIE

7° Le Théâtre du monde, par P. BOISTUAU, surnommé LAUNAY, natif de Bretaigne. MDXCVIII, in-16.

8° 9°. Annuaire historique et archéologique de Bretagne, par A. DE LA BORDERIE. Rennes, 1861-1862. 2 vol. in-12.

10° Les Bretons insulaires et les Anglo-Saxons, du Ve au VIIe siècle, par A. DE LA BORDERIE. Paris, Didier, 1873. In-18 anglais, 272 pp.

PAR M. P. MARCHEGAY

11° Chartes nantaises du monastère de Saint-Florent, près Saumur, de 1070 environ à 1186, publiées

par PAUL MARCHEGAY. Les Roches-Baritaud (Vendée), 1877. In-8°, 48 pp.

PAR M. ÉMILE GRIMAUD

12° ÉMILE GRIMAUD. Scènes poétiques, Vendée. Nantes, Vincent Forest, 1860. In-8°, 137 pp.

13° Jeanne de Belleville, par ÉMILE PÉHANT. Nantes, V. Forest et Em. Grimaud, 1868. 2 vol. in-12.

14° Jeanne la Flamme, par ÉMILE PÉHANT. Paris, L. Hachette. Nantes, V. Forest et Em. Grimaud, 1872, gr. in-18.

15° Sonnets et poésies, par ÉMILE PÉHANT.

16° Étude sur le bail à devoir dans la Loire-Inférieure, par F. GUIGNARD, avocat. Nantes, V. Forest et E. Grimaud, 1865. In-8°, 67 pp.

Douze brochures, tirages à part d'articles publiés dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*.

PAR M. MOREL

17° L'Ouest aux croisades, par H. DE FOURMONT. Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud; Paris, Auguste Aubry, 1864-1866. In-8°, 3 vol.

18° Histoire civile, politique et religieuse de la ville et du comté de Nantes, par l'abbé TRAVERS. Nantes, Forest, 1836-1841. In-4°, 3 vol.

19° Le Tribunal consulaire à Nantes, par M. J.-C. RENOUL. Nantes, Mme ve C. Mellinet, 1870. In-8°, 385 pp.

20° Les quais Brancas et Flesselles, par le même. Nantes, ve Mellinet, 1861. In-8°, 46 pp.

— Ceineray, par le même. Nantes, 1862.

— Dangel de Kervegan, par le même. Nantes, 1863.

— L'île Feydeau, par le même. Nantes, 1861.

— La paroisse Saint-Similien, par le même.

PAR M. H. LEMEIGNEN

21° Vieux noëls composés en l'honneur de la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nantes, Libaros, 1876. In-8°, 3 vol. papier fort.

M. S. DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO

22° Église royale et collégiale de Notre-Dame de Nantes, par S. DE LA NICOLLIÈRE. Nantes, V. Forest et E. Grimaud; Paris, Auguste Aubry, 1865. In-8°, IX-438 pp., 6 pl.

23° Armorial des évêques de Nantes, par S. DE LA NICOLLIÈRE. Nantes, Charpentier, 1868. In-8°, 4 pl. bois dans le texte.

PAR LE COMTE DE SAINT-JEAN

24° Le Serment ou la Chapelle de Bethléem, par le COMTE DE SAINT-JEAN. Paris, Delahaye, 1855. In-8°, 192 pp.

25° Reflets de la lumière, par LE COMTE DE SAINT-JEAN. Paris, Dentu; Nantes, Ad Guéraud, 1857. In-8°.

26° COMTE DE SAINT-JEAN, Merlin. Paris, Alphonse Lemerre, 1872. In-8°.

27° Légendes bretonnes, par LE COMTE DE SAINT-JEAN. Paris, Alphonse Lemerre, 1875. In-12.

PAR M. J. ROUSSE

28° Au pays de Retz, poésies, par JOSEPH ROUSSE. Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud, 1867.

29° JOSEPH ROUSSE. Poésies. Paris, Auguste Aubry, 1875.

PAR M. A. DE GRANGES DE SURGÈRES

30° Pensées et souvenirs, par le colonel LE LIEURRE DE LAUBÉPIN. Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud; Paris, Aug. Aubry, 1864. In-8°.

PAR M. EUGÈNE LAMBERT

31° EUGÈNE LAMBERT. Un essaim de sonnets. Paris, Alphonse Lemerre, 1878. In-8°, 187 pp.

PAR M. LE GÉNÉRAL E. MELLINET

32° Le cheval et le cavalier. Nantes, Mellinet-Malassis, 1822. In-12, 96 pp.

PAR M. TROSS

33° Bref récit et succincte narration de la navigation faite en 1535 et 1536 par le capitaine Jacques Cartier, aux îles du Canada, Hochelaga, Jaguenay et autres, réimpression figurée de l'édition originale rarissime de 1545, avec introduction historique par M. d'Avesac. Paris, Tross, 1863. In-12.

34° Voyage de Jacques Cartier au Canada en 1534, nouvelle édition publiée d'après l'édition de 1598 et d'après Ramusio, par M. H. Michelant. Documents inédits sur Jacques Cartier et le Canada, par M. Alfred Ramé. Paris, Tross, 1865. In-8°.

35° Relation originale du voyage de Jacques Cartier au Canada en 1734. Documents inédits sur Jacques Cartier et le Canada (nouvelle série), publiés

par H. Michelant et A. Ramé. Paris, Tross, 1867. In-8°.

PAR M. G. BASTARD

36° GEORGES BASTARD. Cinquante jours en Italie, avec une préface par H. Nadault de Buffon. Paris, E. Dentu, 1878. In-8°, XII-300 pp.

MANUSCRITS

OFFERTS PAR M. LE GÉNÉRAL E. MELLINET

I. Exécution de quatre gentilshommes bretons, Pontcallec, de Montlouis, du Couëdic et de Talhouet, le 20 mai 1720, et lettre de Mme de Talhouet au père Nicolas. In-4°, 13 ff.

II. Journal du voyage du major Georges Washington dans la Virginie, sur l'Ohio, 1753-1754. In-f°, 19 ff. De la collection du comte de Langeron.

III. Copie de la lettre du général Washington à M. de Grasse de Williamsbourg le 25 septembre 1781. In-f°, 4 pp. De la collection du comte de Langeron.

IV. Mémoire sur Belle-Isle-en-mer, concernant l'émigration des familles acadiennes et autres de cette colonie, 1786. In-f°, 12 ff. et 2 plans de Belle-Isle.



DOCUMENTS HISTORIQUES

INÉDITS



REPRÉSENTATIONS DRAMATIQUES

EN BRETAGNE

Aux XVe et XVIe siècles

On s'est jusqu'ici assez peu préoccupé de l'histoire de l'art dramatique en Bretagne.

On a imprimé quelques mystères anciens en langue bretonne *(Vie de sainte Nonne, Mystère de Jésus, Mystère de sainte Triphine),* mais on n'a guère recherché dans les actes, titres et comptes originaux, les mentions relatives aux représentations dramatiques qui ont eu lieu, soit dans la haute soit dans la basse Bretagne, depuis le commencement du XVe siècle. Peut-être ces mentions n'abondent-elles pas, raison de plus pour les recueillir, car leur rareté les rend plus précieuses. Toutefois il n'y a rien à préjuger.

A titre d'exemple, nous publions ci-dessous cinq pièces ou extraits de pièces relatifs à cette matière, et qui tendent à prouver qu'au XVe siècle et aux pre-

mières années du XVI[e] siècle, le goût des représentations dramatiques était répandu, non-seulement dans les grandes villes de notre province comme Rennes (ci-dessous n[os] I et II), non-seulement dans les petites comme Vitré (n[os] III et IV), mais jusqu'au fond des campagnes, dans les paroisses rurales comme Domalain près la Guerche (n° 5).

La dernière pièce (n° V) montre quelle affluence se pressait à ces représentations, quelles rixes, quels désordres parfois les accompagnaient, et qui furent apparemment l'occasion, ou au moins le prétexte, des prohibitions trop absolues fulminées contre ces fêtes, dès la seconde moitié du XVI[e] siècle, par le Parlement de Bretagne.

I

Extrait du compte de Guillaume Durdous, miseur de la ville de Rennes, de 1428 à 1430 [1].

Du jeudy XXV[e] jour de may (1430) qui fut la feste de l'Ansencion *(sic)*.

A Raoullet Sequart, miseur des preparemens du mistère de la Passion, tant pour le chauffaut de Mons[r] le duc [2] que pour plusseurs autres chosses neccessaires pour ledit mistère, par le commandement et ordennance du seneschal de Rennes, fut ordonné lui estre baillé, sur les deniers

[1] Archives municipales de la ville de Rennes. — Le *miseur* était le comptable qui faisait les *mises* ou dépenses ; il était en même temps le receveur de la ville.

[2] L'estrade où se plaça, pour voir ce mystère, le duc de Bretagne Jean V.

appartenans à la repparacion de ladicte ville, la somme de deiz libvres.

Item, audict mistère fut employé et mis, du commandement des connestables [1], quatorze libvres de pouldre de canon.

II

Extrait du compte de Perrin Pepin, miseur de la ville de Rennes de 1435 à 1443 [2].

Item, a poié à Monsr Pierre de Bretaigne [3], quant il vint à Rennes veoirs le jeu de *Bien auisé*, de don que les bourgeois lui firent de LX. marcs d'argent, dont ledit Pepin paia la somme de IIc l. Et fut en aoust mil IIIIc XXXIX.

III

Mandement du comte de Laval, baron de Vitré, du 19 avril 1492 [4].

De par le conte de Laval. Jehan de Challet, miseur des deniers establiz et ordonnez à la reparacion de nostre ville de Vitré, nous vous mandons paier et bailler, desdicts deniers, aux compaignons et partie des habitans de nostredicte ville qui jouent le saint Vendredy prochain le mistère de la Passion Nostre Seigneur Jhesu Crist, la somme de dix livres pour aider à leurs fraiz et mises. Et ces pre-

[1] Chefs de la police de la ville.

[2] Arch. municip. de Rennes.

[3] Fils puîné du duc Jean V et qui fut lui-même duc de Bretagne de 1450 à 1456.

[4] Arch. de Notre-Dame de Vitré.

sentes, avec la quictance du procureur des bourgois (*sic*) de nostre dicte ville, qui en est l'un, vous en vauldra descharge comme mestier en aurez. Donné en nostre chastel dudict Vitré le XIXe jour d'apvril l'an mil IIII^{cc} IIII^{xx} et unze.

(Signé) GUY (et plus bas) J. Ganche.

(Au dos est la quittance des dix livres en question, donnée à Jehan de Challet par « R. Colin, procureur des bourgeoys dudict Vitré », ainsi signé, le 17 juillet 1492.)

IV

Autre mandement du comte de Laval, du 30 mai 1493 [1].

De par le conte de Laval et de Montfort, viconte de Rennes, sire de Vitré, etc. Jehan de Challet, miseur des deniers establiz et ordonnez à la fortiffìcacion et reparacion de nostre ville de Vitré, nous vous mandons paier et bailler, sur lesdicts deniers, à nostre bien amé Jehan Columbel, choriste de nostre eglise collegial de la Magdalaine de Vitré, la somme de cent solz monnoye, qui luy a esté ordonnée pour ses vacacions et paines qu'il a eues de doubler et escripre le numbre de quatre vingts dix rolles du mistere de la Passion Nostre Seigneur Jhesu Crist, que on avoit naguères deliberé jouer en ceste nostredicte ville de Vitré. Lesquelz rolles il doubla et grossa, par l'ordonnance et advis de nous, des bourgeois et habitans de ladicte ville de Vitré. Et que en ce n'ait deffault, sur ce que nous pouez desplaire. Et ces presentes, avec quictance de luy de ladicte somme, vous en vauldra (*sic*) descharge à voz comptes, comme mestier en aurez. Donné en nostredicte ville le penultime jour de may, l'an mil IIII^{cc} quatre vingts et treze.

(Signé) GUY (et plus bas) Legal.

[1] Archives de Notre-Dame de Vitré.

V

Lettres de rémission données par Louis XII, roi de France et duc de Bretagne, en juin 1510 [1].

Loys, par la grace de Dieu, roy de France et duc de Bretaigne, à touz presens et advenir, salut. Savoir faisons, nous avoir receu l'umble supplicacion et requeste nous faicte de la part des parens et amis consanguins de nostre pouvre subgect Amaury de Dommaigné, pouvre gentilhomme clerc, contenant que, ou moys d'aougst derroin, comme ledit Amaury eust esté, à la prière et requeste de pluseurs gens de la parroisse de Domalain, prié et requis estre aidant à garder et faire faire silence à un jeu et mistère que pour celuy jour faisoint jouer de madame Saincte Barbe; et soit ainsi, comme les joueurs dudit mistère eussent esté à cheval pour entrer oudit jeu et eschauffault, et queque soit, en quelque endroit dudit mystère, et pour en ce faire place et vaye, sourvint en l'instant Loys Belier, de la parroisse de Vregeal, aiant esvaginé [2] une espée qu'il tenoit en sa main, dist telles parolles ou semblables : « Si vous aprochés meshuy de moy, je vous donneroy bien ! » Et incontinant après les dictes parolles proferées, arriva ledit Amaury, quel tenoit en sa main une gaulle de boys pour faire ruser [3] les gens dessur ledit jeu, et il arrivé, qui estoit eschauffé de vin, se despouilla et laissa cheoirs sa robbe contre terre, et evagina son épée qu'il avoit pendue à son cousté, en marchant droit oudit Belier, quel pareillement avoit evaginé une espée que tenoit en sa main. Et ledit Amaury, quel avoit

[1] Arch. de la Loire-Inférieure, Reg. de la Chancellerie de Bretagne pour l'an 1510, f. 121, v°.

[2] Dégaîné.

[3] Éloigner, écarter.

charge, en partie, du gouvernement dudit jeu, comme dit est, estant près dudit Belier, à distance comme environ de deux longueurs d'ung homme, dist audit Belier : « Le sang Dieu, vilain, as-tu desgayné ? » A quoy respondit ledit Belier : « Moricière [1], je ne te demande riens. » Et ainsi que ledit Amaury suyvoit [2] à ses parolles et gestes vers ledit Belier, ung nommé Jehan Lambart, cordouanier, demourant à Vitré, se trouva auprès d'eulx, desmonstrant estre eschauffé de vin, tenant entre ses mains un pichet de terre ou d'estain, n'est certain ledit Amaury, et en l'autre ung verre ou deux. Quel Lambart fut au devant, et dist audit Amaury qu'il ne frappast point ledit Belier et qu'il estoit bon compaignon, faisant contenance ledict Lambart de vouloir croezer le chemin audit Amaury, en traversant la jambe et la cuisse au devant de luy. A quoy dist ledit Amaury par telles parolles ou semblables : « Ha vilain ! en as-tu parlé ! » Dont ledit Lambart luy respondit en disant telles ou semblables parolles : « Moricière, je ne penczois point en la parolle que j'ai dicte », sans autrement dire ni declerer. Et en [3] icelle parolle le dit Amaury, de l'espée qu'il avoit en sa main, frappa d'estoc à travers et tout oultre la cuysse dextre près le genoul d'iceluy Lambart, tellement que grant habondance de sang en yssit, et alors se print ledit Lambart à la cuysse en criant : « Jhesus ! » et tout soudainement cheut contre terre, et environ une heure de là, celuy Lambart ala de vie à deceix.

Sur lequel cas s'est ledit Amaury absenté, et n'ose se trouver ne repatrier ou cartier. Nous remonstrans lesdiz parens et amys que ledit Amaury est pouvre gentilhomme jouvegneur de l'eage d'environ vignt sept ou vignt ouyct ans, filz d'un aultre pouvre juvegneur, n'ayans aucuns biens, sinon de quelque peu de practique et notairie dont ilz se mellent; et que ledit cas sur supposé est inopiné et

[1] Sorte de nom seigneurial formé sur celui d'Amaury.
[2] Donnait suite à, — poursuivait.
[3] Sur cette parole.

comme cas de fortune; aussi que, auparavant ledit cas, n'avoint eu lesdiz Lambart et Amaury aucun debat ne question ensemble, et que ledit Amaury est bien famé et renommé, non debattif ne rumoreux, sans jamais avoir esté reproché, actaint ne convaincu d'aucun autre mauveix ne villain cas. Et doubtent lesditz parens et amys que si ledit Amaury estoit aprehendé de sa personne, qu'il seroit vers luy procedé par justice à rigueur; nous supplians qu'il nous plaise sur et dudit cas impartir audit Amaury noz grace, remission et pardon, très humblement le nous requerant. Pourquoy, etc...... Donné à Nantes, ou moys de juign 1510.

(Scellé à Nantes, le 8e jour de juin 1510.)





LETTRES DU CARDINAL DE ROHAN

A DOM MORICE

Tout le monde connaît ce grand monument de la science et du patriotisme breton qui se nomme l'*Histoire de Bretagne* des Bénédictins. Dans l'opinion commune, le mérite en est attribué à dom Morice, parce que c'est ce religieux qui donna, de 1742 à 1756, la seconde édition de cet ouvrage, — très-augmentée quant au recueil des Preuves, documents et pièces justificatives, — très-empirée en ce qui touche le corps même du livre, la narration historique, où l'on a réintroduit toutes les fables des origines bretonnes que les anciens Bénédictins avaient exclues de leur première édition (celle de 1707), — en tête, la fable de Conan Mériadec, prétendu fondateur de la monarchie bretonne en 383, duquel les Rohan tenaient à descendre, et dont la suppression avait valu à dom Lobineau les colères de cette orgueilleuse maison [1].

C'est sous l'influence de cette famille que les États de Bretagne se décidèrent à favoriser une seconde

[1] Surtout des branches de Soubise et de Guémené, car les Rohan-Chabot n'avaient pris nulle part dans cette querelle.

édition de l'*Histoire de Bretagne*, au lieu de faire exécuter le complément de la première. C'est sous la même influence que dom Morice fut chargé de cette édition, avec la mission spéciale de rétablir Conan sur son trône et de rendre à la maison de Rohan tous les honneurs exigés par une vanité aussi puérile qu'insatiable.

Comment douter qu'aux yeux des Rohan, qui avaient mené cette affaire, ce fût là en effet tout l'intérêt de cette nouvelle édition et toute la mission de D. Morice, quand on sait que D. Morice était alors, depuis plus de douze ans, le généalogiste attitré de cette puissante famille? Quand on voit surtout de quel ton, avec quelle hautaine autorité les Rohan avaient, dès le principe, inculqué à ce moine un peu timide les opinions historiques qu'il devait avoir?

C'est là le principal intérêt des trois lettres que nous publions ci-dessous et qui lui furent adressées, les 24 avril et 6 juillet 1729 et le 23 janvier 1730, par Armand-Gaston de Rohan-Soubise, évêque de Strasbourg, cardinal, grand aumônier du roi (né en 1674, mort en 1749), fils de cette belle madame de Soubise, en si grande et si intime faveur auprès de Louis XIV.

Nous faisons précéder ces trois lettres d'un extrait de la correspondance de dom Liron, qui jette une curieuse lumière sur l'origine des rapports entre les Rohan et D. Morice et sur l'idée qu'on avait alors de la science de ce dernier.

I

Dom Liron à M. Le Clerc [1].

Monsieur, j'ai receu votre dernière lettre, belle, longue, savante, agréable, et telle que je l'attendois, dont je vous remercie tres particulièrement....

Voici un nouvel historien qui va commencer à naistre, à l'occasion duquel je vous apprendray un fait qui me regarde. Lorsque l'*Apologie pour les Armoricains* [2] fut publique, quelques esprits jaloux, qui voyoient avec chagrin que l'auteur estoit fort considéré par les supérieurs, se servirent de cette occasion pour le perdre, c'est à dire pour le faire sortir de Paris, et gagnèrent l'esprit du General [3], dont le grand âge affoiblissoit l'esprit. Ils y réussirent. Cela fut sceu au dehors. M. le prince de Soubise, evesque de Strasbourg, aujourd'huy cardinal de Rohan [4], qui fit estime de cette *Apologie* et qui apprit ce qui se passoit, envoya son aumônier au libraire pour luy dire d'aller trouver l'auteur et de luy proposer que, s'il vouloit donner parole de travailler à l'histoire généalogique de la maison de Rohan, on le feroit rester par ordre du Roy [5].

[1] Bibliothèque Nationale, Mss. *Correspondance littéraire du président Bouhier, n° 5.* — Dom Liron, bénédictin, né à Chartres en 1665, mort en 1748. — Nous ne citons de cette longue lettre que le passage qui concerne D. Morice et l'histoire généalogique de la maison de Rohan.

[2] Dissertation sur les origines du christianisme en Armorique, publiée par D. Liron en 1708, et dirigée contre les opinions que ce moine prêtait en cette matière à D. Lobineau.

[3] Le Général de la Congrégation de Saint-Maur.

[4] L'auteur des trois lettres à dom Morice qui suivent celle-ci.

[5] La cause de cette sympathie si vive du cardinal de Soubise pour D. Liron, c'est que celui-ci avait attaqué Lobineau, coupable, dans son *Histoire de Bretagne*, du crime de lèse-majesté envers Conan et Rohan.

L'auteur ne balança pas sur le parti qu'il devoit prendre. Il jugeoit qu'il ne luy convenoit pas de vivre *cum malevolis et invidis,* et qu'il se perdroit de reputation en soutenant les fables du roy Grallon, qui n'a jamais esté au monde [1]. Ainsi il répondit que la conjoncture des temps ne luy permettoit pas de s'engager, et que les superieurs feroient ce qu'ils jugeroient à propos etc.

A la fin de l'année dernière, on s'est adressé au General de Saint-Maur pour luy demander un religieux afin de composer cette histoire. On a jetté les yeux sur un jeune homme qui demeure à Rennes [2], nommé Hyacinthe Morice, qui s'en est chargé. Il a fait ici [3] son cours de théologie. Il a de la piété, mais il ne sçait pas trop le metier auquel il s'est prêté....

Voilà des nouveautés littéraires qui vous seront nouvelles, et je croy que vous en serez content.

Je suis toujours avec bien du respect, Monsieur, votre tres humble et tres obeissant serviteur

F. Jean Liron *M. B.*

Au Mans, le 26 de fevrier 1729.

II

Le cardinal de Rohan à dom Morice [4].

A Paris, ce 24 avril 1729.

Si j'ay différé de répondre à votre lettre, mon Reverend Père, ce n'est pas que je ne sois plein de reconnoissance

[1] D. Liron confond Grallon avec Conan Mériadec; les Rohan tenaient fort à celui-ci et nullement à celui-là, dont l'existence est d'ailleurs incontestable.

[2] A l'abbaye de Saint-Melaine, où D. Morice avait fait sa profession en 1713, à l'âge de vingt ans (né à Quimperlé en 1693, mort en 1750.)

[3] A l'abbaye de Saint-Vincent du Mans.

[4] Bibl. Nat. Ms. fr. n° 22,313, f. 158.

des manieres obligeantes avec lesquelles vous vous prêtez à mes desirs et à ceux du Père General; mais accablé d'affaires, je n'ay pu prendre connoissance de votre projet aussy promptement que je l'aurois voulu. Il me paroît très judicieux; il y a, ce semble, plus que de la vraysemblance à faire descendre les comtes de Porrohet des comtes de Rennes. L'authorité du Père Dupas est très grande en ces matières. Il avoit examiné toutes les archives de Bretagne; il étoit reconnu pour un homme de grand sens, et d'ailleurs rien ne peut le rendre suspect. Les memoires manuscrits du marquis du Bois de La Motte disent la même chose, tant apparemment sur le temoignage du Père Dupas que sur ses propres recherches.

Il seroit cependant à souhaiter qu'on aprofondît encore davantage un fait, qui, à proprement parler, est le nœud de tout le travail que vous voulez bien entreprendre. Quelques historiens et Mezeray entre autre, ont pretendu que *Poher*, *Pohr* et *Porhoët* étoient une même chose. Si cela étoit vray, il se trouve des titres des comtes de Poher qui seroient très favorables, mais c'est ce qu'il faudroit demesler. Il est important aussi de concilier l'origine des comtes de Porhoët avec la charte d'Alain Fergent, dont voicy les termes: *Vicecomes de Rohano, qui descendit de linea Conani Britonum regis.* Tout ce que vous nous prometez sur l'ancien Porhoet et sur la Domnonie (*sic*) fait esperer de grandes lumières par rapport à l'histoire de ce temps-là et n'a point encore été developpé jusqu'icy.

Voilà les reflexions que je puis faire quant à present, mon Reverend Père, sur votre projet. Le point principal, comme je l'ay dejà dit, est de prouver que Guethenoc, comte de Porhoët, descendoit des anciens souverains de Bretagne. Quand ce fait sera éclaircy, le reste sera facile, et nous vous communiquerons alors toutes les connoissances que nous avons des distinctions dont la maison de Rohan a jouy, telles par exemple que sa Chambre des comptes, les us et coustumes du pays de Porhoët et de Rohan etc... Il y a dans vos tables genealogiques quelques fautes legères sur ce qui regarde les frères de M. de Rohan et sur la branche de Guemené.

Au reste vôtre projet me paroist bien pris, bien suivy, et d'une telle étendüe qu'il ne laisse rien à desirer. Je vous prie, mon Reverend Père, d'executer ce projet, de me donner de vos nouvelles et du progrès de votre travail, et d'être bien sûr de ma reconnoissance. Comptez que vous avez affaire à gens qui aiment par dessus tout la vérité et qui ne vous demanderont pas même de donner pour vray ce qui ne seroit que vraysemblable, quelque fondée que fût d'ailleurs cette vraysemblable (*sic*). Si vous avez besoin de secours, comme cela doit être, parlez avec confiance, vous serez servy; et je compte que nous vous verrons quand vous aurez plus avancé dans vos recherches.

Je vous honore infiniment, mon Reverend Père.

LE CARDINAL DE ROHAN.

III

Le cardinal de Rohan à dom Morice [1].

A Saverne, le 6 juillet 1729.

Je suis bien aise, mon Reverend Père, d'apprendre par vous-même le parfait rétablissement de votre santé, et très touché de vous voir toujours le même zèle et la même vivacité pour l'execution du projet que vous avez entrepris.

On connoît sans peine, par vos reflexions sur les difficultés que je vous avois proposé, que l'étude que vous avez faite de l'histoire de Bretagne est très profonde et très exacte, et j'espère infiniment de votre travail. Je crois cependant qu'il seroit à propos de ne point encore donner de forme à votre ouvrage ny d'embrasser aucun système particulier, que vous n'eussiez les materiaux que nous vous preparons. Il me vient incessamment des copies de tout ce que l'on a pu trouver dans les archives du Château de Nantes concernant la maison de Rohan. J'aprens qu'il s'y

[1] Bibl. Nat. Ms. fr. n° 20,941, f. 155.

est trouvé des actes très favorables à ses pretentions, et dont il est necessaire que vous ayez connoissance. Je ne doute pas qu'une grande partie des archives de notre maison, qui est entre les mains de M. le duc de Rohan, ne nous fournisse encore beaucoup de piéces aussy curieuses qu'intéressantes. Je prendray des mesures pour que vous puissiez en avoir communication et en tirer ce qui sera de quelqu'utilité à votre dessein.

Au surplus je ne puis m'empêcher de vous observer que, quelque grandes que soient les difficultés qui vous ont arresté dans l'examen que vous avez fait de la chartre d'Allain Fergent et qui vous la font regarder comme suspecte, il est cependant de la dernière conséquence de ne pas abandonner cette pièce. Pût-elle estre demonstrée fausse, ce que je n'admets pas, ce n'est point à nous à le dire et encore moins à le prouver; il nous convient au contraire de la deffendre autant qu'elle peut l'estre, et cela n'est pas, à ce que je crois, bien difficile. Un titre comme celuy-là, qui a esté attaqué assez souvent, mais toujours sans succès, qui fait loy en Bretagne, qui y est conservé dans la Chambre des comptes de Nantes, dont on se sert pour decider les contestations qui naissent sur les matières qu'il traitte; un titre de cette nature porte un caractère de verité qui ne peut estre detruit que par l'évidence de la demonstration [1]. Ce même titre existoit, tel qu'on le voit encore aujourd'huy, cent ans avant l'entreprise de ceux qui, disoit-on, étoient entrez de force dans les archives pour l'y déposer. L'arrest du Conseil du premier avril 1692 l'a jugé ainsi.

Je compte d'être à Paris vers le 20 du mois prochain; je vous y donneray de mes nouvelles, et je seray plus en état de concerter avec vous la façon dont votre ouvrage doit estre entamé et suivi.

Soyez, je vous prie, bien persuadé, mon Reverend Père, des sentiments d'estime et de consideration avec lesquels je vous honore très parfaitement.

Le Cardinal de Rohan.

[1] Tout le monde sait que cette pièce est archifausse.

(L'adresse porte : *De Saverne. — Bretagne. Au Reverend Le Reverend Père Morice, Religieux Benedictin. A Saint Melaine.* Cardinal de Rohan.)

IV

Le cardinal de Rohan à dom Morice[1].

A Versailles, le 23 de 1730.

J'ay communiqué à M. le prince de Rohan, mon Reverend Père, la lettre que vous m'avez écrite en dernier lieu. Nous sommes l'un et l'autre très touchez et très reconnoissans du zele que vous nous temoignez pour ce qui nous regarde. Afin de le mettre à profit tout le plustost qu'il sera possible, nous sommes convenus que je vous prierois de vous rendre à Paris sans perdre de temps. Là, nous nous communiquerons nos idées sur le travail en question ; nous fixerons un plan qu'il vous sera plus aisé de suivre que vous ne le pourriez faire dans l'éloignement où vous estes. Nous avons entre les mains quantité d'excellents matériaux; nous vous en ferons fournir de la Bibliothèque du Roy et de toutes les bibliothèques de Paris où il se trouvera quelque chose qui soit propre à notre dessein. Vous apporterez avec vous ce que vous avez de memoires et de titres sur la matière. Ayez la bonté de me faire savoir par quelle voye vous souhaitez qu'on vous fasse tenir l'argent dont vous aurez besoin pour votre voyage. Je me charge de vous faire avoir votre obedience du reverend père General, qui est déjà instruit des vues que nous avons.

Je suis à vous, mon Reverend Père, avec toute l'estime et toute la consideration possible.

Le Cardinal de Rohan.

ERRATUM

Aux pages 25 et 28 ci-dessus, au pied des procès-verbaux des séances du 5 septembre et du 31 octobre 1877, on a omis, par erreur, à l'impression la signature du secrétaire. Nous réparons cette omission. Ces deux extraits doivent être signés, comme à la p. 37 : *Le Secrétaire,* ANATOLE DE GRANGES DE SURGÈRES.





TABLE



NANTES, VINCENT FOREST ET ÉMILE GRIMAUD, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DES

BIBLIOPHILES BRETONS

ET DE

L'HISTOIRE DE BRETAGNE

DEUXIÈME ANNÉE

(1878-1879)



NANTES

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS

ET DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE

M.DCCC.LXX.IX

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS



Ce BULLETIN a été tiré à 300 exemplaires in-8° vergé, pour les membres de la Société des *Bibliophiles Bretons*.

N° 133

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DES

BIBLIOPHILES BRETONS

ET DE

L'HISTOIRE DE BRETAGNE

DEUXIÈME ANNÉE

(1878-1879)

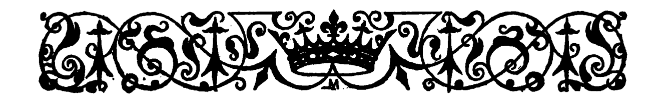


NANTES

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS

ET DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE

M.DCCC.LXX.IX



BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

ÉLECTIONS DU 5 SEPTEMBRE 1877

Président : Arthur DE LA BORDERIE.
Vice-Présidents : Le général E. MELLINET.
Henri LEMEIGNEN.
Secrétaire : Mis DE GRANGES DE SURGÈRES.
Secrétaire-Adjoint : JULES RIALAN.
Trésorier : Alexandre PERTHUIS-LAURANT.
Bibliothécaire-Archiviste : S. DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO.

Délégués : J. GAULTIER DU MOTTAY (Côtes-du-Nord).
Louis DE KERJÉGU (Finistère).
Sigismond ROPARTZ (Ille-et-Vilaine).
René KERVILER (Loire-Inférieure).
Vincent AUDREN DE KERDREL (Morbihan).







LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

DES BIBLIOPHILES BRETONS

ET DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE



I

Membres fondateurs.

M. Émile ALIZON,
Notaire à Nantes. — 24 mai 1877 *.

M. Léon ALLIOT,
Négociant à Nantes. — 1er octobre 1877.

M. Vincent AUDREN DE KERDREL,
Vice-président du Sénat, à Saint-Uhel (Morbihan). — 5 septembre 1877.

* Date de l'admission.



M. Édouard BONAMY,

Avocat à Nantes. — 1er octobre 1877. — *Décédé* le 29 octobre 1877.

M. Eugène BONAMY,

Docteur en médecine à Nantes. — 1er octobre 1877.

M. Léon BONAMY,

Ingénieur des Ponts-et-Chaussées à Nantes. — 1er octobre 1877.

M. Louis BONNIGAL,

Notaire à Vertou. — 1er octobre 1877.

M. Gustave BORD fils,

A Saint-Nazaire. — 14 janvier 1878.

M. Arthur DE LA BORDERIE,

Membre du Comité des Travaux historiques, à Vitré, directeur de la *Revue de Bretagne et de Vendée*. — 12 juillet 1877.

M. Auguste BOSSIS,

A Nantes. — 24 mai 1877.

M. Eugène BOUCHINOT,

Négociant à Rennes. — 1er octobre 1877.

M. Victor BOULANGER-LESUR,

A Nantes. — 14 janvier 1878.

M. Stanislas BOULAY,

Notaire à Nantes. — 14 janvier 1878.

M. Ernest DE BRÉHIER,

A Josselin (Morbihan). — 5 avril 1878.

M. le comte Fernand DU BREIL DE PONTBRIAND,

Au château de la Haye-Besnou, par Châteaubriant. — 5 avril 1878.

M. le marquis Charles DE LA BRETESCHE,

Au château du Couboureau, par Torfou (Maine-et-Loire). — 5 avril 1878.

M. François BRIAU,

Directeur des Chemins de fer nantais. — 1er octobre 1877.

M. Charles BRILLAUD-LAUJARDIÈRE,

Avocat à Nantes. — 14 janvier 1878.

S. E. Mgr le cardinal Godefroy BROSSAYS SAINT-MARC,
Archevêque de Rennes. — 31 octobre 1877. — *Décédé* le 26 février 1878.

M. Léon BRUNEAU,
Architecte à Nantes. — 1er octobre 1877.

M. Émile BURGAUD,
Avoué à La Rochelle. — 1er octobre 1877.

M. Arthur CAILLARD,
Courtier maritime à Nantes. — 31 octobre 1877.

M. Anatole CANIVET,
Ingénieur-directeur des Tramways, à Nantes. — 1er octobre 1877.

M. Félix CAVALIN,
Notaire à Couëron (Loire-Inférieure). — 31 octobre 1877.

M. Édouard DE CAZENOVE DE PRADINES,
Ancien député à l'Assemblée nationale, à Nantes. — 5 avril 1878.

M. Alexandre CÉLIER,
Avocat au Mans. — 5 avril 1878.

M. le comte Fernand DE CHABOT,
A Paris. — 5 avril 1878.

M. Honoré CHAMPION,
Libraire-éditeur à Paris. — 31 octobre 1877.

M. Alfred DE CHASTEIGNER,
Au château de Beaulieu (Vendée). — 5 avril 1878.

M. l'abbé Louis-Marie CHAUFFIER,
Prosecrétaire de l'évêché de Vannes. — 14 janvier 1878.

M. Anatole CLAUDIN,
Libraire-éditeur à Paris. — 31 octobre 1877.

M. Amédée CLERC,
A Nantes. — 24 mai 1877.

M. Léon CONOR-GRENIER,
Libraire-éditeur à Saint-Brieuc. — 31 octobre 1877.

M. l'abbé Henri CORDÉ,

Professeur au collége Saint-Stanislas, à Nantes. — 14 janvier 1878.

M. Ludovic CORMERAIS,

Ancien vice-président du Conseil de préfecture, à Angers. — 5 avril 1878.

M. Louis DE CORNULIER,

Au château de La Lande (Vendée). — 1er octobre 1877.

M. Henri COUDERC DE SAINT-CHAMAND,

Trésorier-payeur général à Nantes. — 1er octobre 1877.

M. Alphonse COUËSPEL,

A Nantes. — 1er octobre 1877.

M. Joseph DELAVILLE LE ROULX,

Archiviste-paléographe, au château de la Roche, par Monts (Indre-et-Loire). — 14 janvier 1878.

M. Magloire DORANGE,

Avocat à Rennes. — 1er octobre 1877.

M. DUGAST-MATIFEUX,

Homme de lettres. — 12 juillet 1877. — *Démissionnaire.*

M. Jean-Baptiste DUMOULIN,

Libraire-éditeur à Paris. — 1er octobre 1877.

M. Camille DUPUY,

Avocat général à la Cour d'Aix. — 1er octobre 1877.

Mgr Henri DE L'ESPINAY,

Protonotaire apostolique, à Nantes. — 5 avril 1878. — *Décédé* le 20 avril 1878.

M. Étienne ÉTIENNEZ,

Membre du Conseil municipal à Nantes. — 1er octobre 1877.

M. Paul EUDEL,

A Paris. — 24 mai 1877.

M. Benjamin FILLON,

Numismatiste et antiquaire à la Court, Saint-Cyr-en-Talmondais (Vendée). — 24 mai 1877.

M. Gustave Fitau,
Armateur à Nantes. — 14 janvier 1878.

M. Auguste de Foucaud,
A Rennes. — 5 avril 1878.

M. Auguste Foulon,
Secrétaire de la Chambre de commerce de Nantes. — 14 janvier 1878.

M. Joseph Foulon-Ménard,
Docteur en médecine à Nantes. — 5 avril 1878.

M. Édouard Frain,
Conservateur-adjoint de la Bibliothèque de Vitré. — 1er octobre 1877.

M. Jules de France,
Architecte-voyer à Nantes. — 5 avril 1878.

M. Stanislas Gahier,
Avocat à Nantes. — 1er octobre 1877.

M. Alexandre Galibourg,
Avocat à Saint-Nazaire. — 1er octobre 1877.

M. Auguste Garnier,
A Nantes. — 1er octobre 1877.

M. Jules Gaultier,
Ingénieur des télégraphes à Lyon. — 14 janvier 1878.

M. Joachim Gaultier du Mottay,
Membre du Conseil général des Côtes-du-Nord, à Plérin (Côtes-du-Nord). — 5 septembre 1877.

M. Victor Girard,
Photographe à Nantes. — 1er octobre 1877.

M. Émile Gosselin,
Négociant à Rennes. — 1er octobre 1877.

M. Olivièr de Gourcuff,
A Nantes. — 1er octobre 1877.

M. Eugène de la Gournerie,
A Nantes. — 1er octobre 1877.

M. Louis GOUSSET,
Inspecteur d'académie à Nantes. — 14 janvier 1878.

M. le vicomte Alfred-Jules-Henri DE GOUYON DE BEAUCORPS,
A Nantes. — 1er octobre 1877.

M. le marquis Anatole DE GRANGES DE SURGÈRES,
Au château de la Garenne, Eeckeren (Belgique). — 24 mai 1877.

M. l'abbé P. GRÉGOIRE,
Vicaire à Gorges (Loire-Inférieure). — 14 janvier 1878.

M. Émile GRIMAUD,
Imprimeur à Nantes, secrétaire de la *Revue de Bretagne et de Vendée*. — 24 mai 1877.

M. Hippolyte DE LA GRIMAUDIÈRE,
Au château de la Hamonaie, par Châteaubourg (Ille-et-Vilaine). — 1er octobre 1877.

M. Cyrille DES GROTTES,
A Nantes. — 14 janvier 1878.

M. l'abbé GUILLOTIN DE CORSON,
Chanoine honoraire, château de la Noë, en Bain (Ille-et-Vilaine). — 14 janvier 1878.

M. Eugène GUYET,
A Nantes. — 24 mai 1877.

M. Stéphane HALGAN,
Sénateur, membre du Conseil général de la Vendée, à Nantes. — 5 avril 1878.

M. Ernest HEMERY,
Vérificateur des domaines, à Douai. — 5 avril 1878.

M. Louis HENRY DE VILLENEUVE,
Au Parc de la Salle-Verte, par Quintin (Côtes-du-Nord). — 14 janvier 1878.

M. Christian HÖST,
A Copenhague (Danemark). — 31 octobre 1877.

M. Furcy HOUDET,
A Nantes. — 31 octobre 1877.

M. Henri Hue,

Château de la Franceule, par Janzé (Ille-et-Vilaine). — 14 janvier 1878.

M. Pitre de l'Isle du Dréneuf,

A la Ferronnière, par la Haie-Fouacière (Loire-Inférieure). — 31 octobre 1877.

M. le baron Armand d'Izarn,

A Nantes. — 5 avril 1878.

M. Ernest Jamier,

Avocat à Nantes. — 5 avril 1878.

M. Arthur des Jamonières,

A Nantes. — 5 avril 1878.

M. Louis Jeffredo,

Receveur des domaines à Savenay. — 5 septembre 1877.

M. Paul Jeffredo,

Notaire à Blain (Loire-Inférieure). — 5 septembre 1877.

M. Joseph Josse,

A Nantes. — 1er octobre 1877.

M. Frédéric Jouon des Longrais,

Archiviste-paléographe à Rennes. — 5 septembre 1877.

M. Anatole Joyau,

Substitut à Vitré. — 31 octobre 1877.

M. le comte Henri de Kergariou,

Sénateur, au château de Bonaban (Ille-et-Vilaine). — 5 avril 1878. — *Décédé* le 9 octobre 1878.

M. Louis de Kerjégu,

Député du Finistère, à Saint-Goazec. — 5 septembre 1877.

M. René Kerviler,

Ingénieur des Ponts-et-Chaussées à Saint-Nazaire. — 24 mai 1877.

M. Georges Lafont,

Architecte à Nantes. — 1er octobre 1877. — *Démissionnaire.*

M. Alfred Lallié,

Ancien député à Nantes. — 1er octobre 1877.

M. Henry LALOY,

Docteur en médecine, membre de la Société de l'histoire de France, à la Villette, Paris. — 5 avril 1878.

M. Eugène LANGLOIS,

Au château de l'Abbaye, Chantenay. — 1er octobre 1877. — *Démissionnaire.*

M. le comte Paul-Henri LANJUINAIS,

Membre de la Société des Bibliophiles françois, château de Kerguehennec (Morbihan). — 14 janvier 1878.

M. Léon LE LARDIC DE LA GANRY,

A la Pouparderie (Loire-Inférieure). — 31 octobre 1877.

M. le baron Gustave DE LAREINTY,

Sénateur, château de Chassenon, par Blain (Loire-Inférieure). — 14 janvier 1878.

M. Jules DE LAREINTY,

Au château de Chassenon (Loire-Inférieure). — 14 janvier 1878.

M. Auguste LAURANT,

Aux Folies-Chaillou, à Nantes. — 24 mai 1877.

M. Jules DE LA LAURENCIE,

Vice-président de la Société archéologique, membre du Conseil municipal à Nantes. — 14 janvier 1878.

M. Ernest DU LAURENS DE LA BARRE,

Juge de paix, manoir du Bois de la Roche, en Comana (Finistère). — 14 janvier 1878.

M. Charles LE COUR,

Armateur, membre du Conseil général à Nantes. — 5 septembre 1877.

M. Alfred LE LIÈVRE DE LA MORINIÈRE,

Receveur principal des postes à Montauban. — 1er octobre 1877.

M. Henri LEMEIGNEN,

Avocat à Nantes. — 24 mai 1877.

M. Laurent LE MERCIER DE MORIÈRE,

Élève pensionnaire de l'École des Chartes, à Rennes. — 14 janvier 1878.

M. le prince DE LÉON,
Député du Morbihan, au château de Josselin. — 5 avril 1878.

M. Raoul LE QUEN D'ENTREMEUSE,
A Nantes. — 24 mai 1877.

M. Victor LIBAROS,
Libraire-éditeur à Nantes. — 24 mai 1877.

M. Louis LINYER,
Avocat à Nantes — 1er octobre 1877.

M. Charles-Louis LIVET,
Homme de lettres à Paris. — 31 octobre 1877.

M. Édouard LOROIS,
Propriétaire à Nantes. — 14 janvier 1877.

M. Alphonse LOTZ-BRISSONNEAU,
A Nantes. — 24 mai 1877.

M. Édouard LUZIERRE,
Notaire à Nantes. — 1er octobre 1877.

M. Charles MAGOUET DE LA MAGOUERIE,
Juge d'instruction à Châteaubriant. — 14 janvier 1878.

M. Jacques MAISONNEUVE,
A Paris. — 5 avril 1878.

M. Victor MARIE-BAUDRY,
Avocat à Cholet. — 1er octobre 1878.

M. Charles MARIONNEAU,
Ancien président de la Société archéologique de la Loire-Inférieure à Nantes. — 24 mai 1877.

M. Benjamin MARTINEAU,
Avoué à Nantes. — 14 janvier 1878.

M. Paul MARTINEAU,
Avocat à Nantes. — 24 mai 1877.

M. Alphonse MAURICET,
Docteur en médecine, président de la Société polymathique du Morbihan, à Vannes. — 14 janvier 1878.

M. le général Emile MELLINET,
A Nantes. — 24 mai 1877.

M. Anthime MENARD,
Avocat à Nantes, ancien bâtonnier. — 24 mai 1877.

M. René MENARD,
Architecte à Nantes. — 5 avril 1878.

M. Léon MÉNARD-BRIAUDEAU,
A Nantes. — 31 octobre 1877.

M. Constant MERLAND,
Ancien président de la Société académique de Nantes. — 24 mai 1877.

M. Julien MERLAND,
Juge-suppléant au Tribunal civil de Nantes. — 24 mai 1877.

M. Pierre DU MINEHY,
Agent de change à Nantes. — 1er octobre 1877.

M. René MOLLAT,
A Nantes. — 24 mai 1877.

M. Hippolyte DE MONCUIT DE BOISCUILLÉ,
Au château de la Grationnaie, en Malansac (Morbihan). — 14 janvier 1878.

M. Édouard MONNIER,
Avoué à Nantes. — 5 avril 1878.

M. Stanislas DE MONTHUCHON,
A Rennes. — 5 avril 1878.

M. Claude DE MONTI DE REZÉ,
A Nantes. — 24 mai 1877.

M. A.-L. MOREL DES BOULLETS,
Libraire-éditeur à Nantes. — 24 mai 1877.

M. Paul NAU,
Architecte à Nantes. — 24 mai 1877.

M. Stéphane DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO,
Archiviste-historiographe de la ville de Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Robert OHEIX,
Avocat à Savenay. — 5 septembre 1877.

M. Eugène ORIEUX,
Agent-voyer en chef de la Loire-Inférieure. — 5 septembre 1877.

M. le comte Élie DE PALYS,
A Rennes. — 1er octobre 1877.

M. Georges PANNETON,
A la Hallée, Chantenay-sur-Loire (Loire-Inférieure). — 1er octobre 1877.

M. Raoul PAPIN DE LA CLERGERIE,
A Chantenay-sur-Loire (Loire-Inférieure). — 1er octobre 1877.

M. Fortuné PARENTEAU,
Conservateur du Musée départemental d'archéologie, à Nantes. — 5 avril 1878.

M. l'abbé Paul PARIS-JALLOBERT,
Vicaire à Notre-Dame de Vitré. — 5 avril 1878.

M. Charles PELLERIN DE LA VERGNE,
Au château de Bel-Air (Loire-Inférieure). — 14 janvier 1878.

M. Charles PELLIOT,
Négociant à Paris. — 5 avril 1878.

M. Alexandre PERTHUIS-LAURANT,
Aux Folies-Chaillou, à Nantes. — 24 mai 1877.

M. Pierre PICHELIN,
Avocat à Nantes. — 1er octobre 1877.

M. le baron Jérôme PICHON,
Président de la Société des Bibliophiles françois à Paris. — 24 mai 1877.

M. Jules DE LA PILORGERIE,
A Châteaubriant. — 1er octobre 1877.

M. l'abbé Jean-Louis PLAINE,
Prêtre de l'Oratoire, à Rennes. — 31 octobre 1877.

M. Joseph PLIHON,
Libraire à Rennes. — 14 janvier 1878.

M. Louis PRÉVEL,
Architecte à Nantes. — 5 septembre 1877.

M. Barthélemy PROUZAT,
A Nantes. — 24 mai 1877. — *Décédé* le 11 avril 1878.

M. Jules RIALAN,
A Nantes. — 24 mai 1877.

M. Octave DE ROCHEBRUNE,
Au château de Terre-Neuve (Vendée). — 24 mai 1877.

M. Raoul DE ROCHEBRUNE,
A Nantes. — 5 avril 1878.

M. le duc DE ROHAN,
Au château de Josselin (Morbihan). — 5 avril 1878.

M. Sigismond ROPARTZ,
Avocat, ancien bâtonnier à Rennes. — 24 mai 1877. — *Décédé* le 18 avril 1878.

M. le baron James DE ROTHSCHILD,
A Paris. — 14 janvier 1878.

M. Pierre ROUQUETTE,
Libraire-éditeur à Paris. — 5 septembre 1877.

M. Joseph ROUSSE,
Membre du Conseil général de la Loire-Inférieure, à Nantes. — 24 mai 1877.

M. Francis ROUSSELOT,
A Nantes. — 1er octobre 1877.

M. Donatien ROY,
A Nantes. — 1er octobre 1877.

M. Marcel ROY,
Courtier d'assurances maritimes à Nantes. — 5 avril 1878.

M. le comte DE SAINT-JEAN,
A Nantes. — 1er octobre 1877.

M. René DE SAINT-PERN,
A Nantes. — 24 mai 1877.

M. Léopold SAVÉ,
Pharmacien à Ancenis. — 1er octobre 1877.

M. Édouard SAY,
A Nantes. — 14 janvier 1878.

M. Charles SIMON,
Courtier d'assurances à Nantes. — 1er octobre 1877.

M. Émile SIMON fils,
A Nantes. — 1er octobre 1877.

M. Pierre-Félix SOLEIL,
Directeur de la succursale de la Banque de France, à Flers (Orne). — 14 janvier 1878.

M. Léon TECHENER,
Editeur et libraire de la Société des Bibliophiles françois à Paris. — 14 janvier 1878.

M. Jean TEMPLÉ,
Généalogiste à Nantes. — 24 mai 1877.

M. Hippolyte THIBEAUD-NICOLLIÈRE,
Bâtonnier de l'Ordre des avocats, à Nantes. — 14 janvier 1878.

M. Henri DE TONQUEDEC,
A Morlaix. — 14 janvier 1878.

M. le baron Gabriel DE LA TOUR DU PIN CHAMBLY DE LA CHARCE,
Conseiller général de la Vendée à Nantes. — 14 janvier 1878.

M. le duc Louis DE LA TRÉMOILLE,
A Paris. — 24 mai 1877.

M. Hermann TROSS,
A Louvigné-du-Désert (Ille-et-Vilaine). — 1er octobre 1877.

M. Octave UZANNE,
Homme de lettres à Paris. — 14 janvier 1878.

M. Hippolyte Vatar,
Imprimeur à Rennes. — 1er octobre 1877.

M. Léon Verdier,
Libraire à Rennes. — 31 octobre 1877.

M. l'abbé Fernand Verger,
Vicaire à la cathédrale de Nantes. — 5 avril 1878.

M. Victor Vier,
Libraire à Nantes. — 24 mai 1877.

M. le baron Louis de la Ville de Férolles des Dorides,
A Nantes. — 14 janvier 1878.

M. le vicomte Christian de Villebois-Mareuil,
Au château de la Guénaudière (Mayenne). — 5 avril 1878.

M. le marquis Ernest de Villoutreys,
Au château du Plessis-Villoutreys (Maine-et-Loire). — 24 mai 1877.

M. le baron de Wismes,
Président de la Société archéologique, à Nantes. — 24 mai 1877.

La Bibliothèque publique de Bordeaux.
— 14 janvier 1878.

La Bibliothèque publique de Morlaix.
— 14 janvier 1878.

La Bibliothèque publique de Nantes.
— 14 janvier 1878.

La Bibliothèque publique de Rennes,
— 5 avril 1878.

La Bibliothèque municipale de Vitré,
— 5 avril 1878.

Le Cercle Louis XVI,
A Nantes. — 14 janvier 1878.

La Société académique,
A Nantes. — 31 octobre 1877.

La Société des Beaux-Arts,
A Nantes. — 31 octobre 1877.

II

Membres titulaires.

M. Georges BASTARD,
A Nantes. — 26 juillet 1878.

M. le comte DE MALESTROIT DE BRUC,
Au château de la Noë, en Vallet (Loire-Inférieure). — 27 janvier 1879.

M. Édouard CAILLÉ,
Avocat à Nantes. — 26 juillet 1878.

M. Paul CHARDIN,
A Paris. — 26 juillet 1878.

M. Adolphe CHARIL DES MAZURES,
Sous-inspecteur des forêts à Rennes. — 5 avril 1879.

M. Frédéric COCAR,
Avoué près la Cour d'appel à Rennes. — 5 avril 1879.

M. Émile DESLANDES-VINAY,
Au Bas-Bel-Air, près Versailles. — 6 novembre 1878.

M. Auguste FONTAINE,
Libraire-éditeur à Paris. — 6 novembre 1878.

M. Arthur GARNIER,
A Nantes. — 27 janvier 1879.

M. le marquis DE GODDES DE VARENNES,
A Paris. — 6 novembre 1878.

M. Gustave GUILLEMET,
A Nantes. — 27 janvier 1879.

M. Ludovic GUITTON,
Notaire à Nantes. — 27 janvier 1879.

M. Eugène HALLÉGUEN,
Docteur en médecine à Châteaulin. — 26 juillet 1878.
Décédé en mai 1879.

M. Gabriel HOCART,
A Versailles. — 6 novembre 1878.

M. Léon JAMIN,
Ancien élève de l'Ecole centrale, à Nantes. — 5 avril 1879.

M. Adolphe Josso,
A Nantes. — 26 juillet 1878.

M. le vicomte DE KERMAINGANT,
A Paris. — 27 janvier 1879.

M. le comte GABRIEL DE LAMBILLY,
Conseiller général du Morbihan, au château de Lambilly, près Ploërmel. — 27 janvier 1879.

M. LE FLOCH,
Juge de paix, à Plouay (Morbihan). — 6 novembre 1878.

M. le comte LE GONIDEC DE TRAISSAN,
Député d'Ille-et-Vilaine, à Rennes. — 6 novembre 1878.

M. l'abbé R. LE MÉE,
Recteur de Saint-Carné, près Dinan. — 6 novembre 1878.

M. Alcide LEROUX,
Avocat à Nantes. — 5 avril 1879.

M. Prosper LEROUX,
A Nozay (Loire-Inférieure). — 6 novembre 1878.

M. J. MARTY,
Docteur en médecine, médecin aide-major à Rennes. — 27 janvier 1879.

M. le comte Charles DE LA MONNERAYE,
Sénateur, au château du Cleyo, près Malestroit (Morbihan). — 6 novembre 1878.

M. Francis MONNIER,
Receveur des Domaines à Blain (Loire-Inférieure). — 5 avril 1879.

M. le comte DE MONTAIGU,
Au château de la Bretesche en Missillac (Loire-Inférieure). — 6 novembre 1878.

M. Francis MOREAU,
Inspecteur principal de la voirie municipale à Nantes. — 27 janvier 1879.

MM. Damascène MORGAND et Charles FATOUT,
Libraires-éditeurs à Paris. — 27 janvier 1879.

M. Th. MOYOT,
Notaire à Ploudalmézeau (Finistère). — 27 janvier 1879.

M. Fernand DE LA GUÈRE,
Au château du Bois-de-la-Musse, en Chantenay, près Nantes. — 27 janvier 1879.

M. Gustave PAWLOWSKI,
A Paris. — 26 juillet 1878.

M. Barthélemy POCQUET,
Docteur en droit, rédacteur du *Journal de Rennes*, à Rennes. — 27 janvier 1879.

M. le vicomte Hippolyte DE POULPIQUET DU HALGOUET,
Au château de Tregranteur, par Josselin. — 27 janvier 1879.

M. Ludovic PRUD'HOMME,
Imprimeur à Saint-Brieuc. — 6 novembre 1878.

M. ROUVEYRE,
Libraire-éditeur à Paris. — 26 juillet 1878.

M. Léon DE LA SICOTIÈRE,
Sénateur, à Alençon. — 26 juillet 1878.

M. Gustave STJERNSTROM,
Bibliothécaire de la Société des étudiants à Upsala, Suède. — 5 avril 1879.

M. Laurent TAILHADE,
A Bagnères-de-Bigorre. — 27 janvier 1879.

M. le vicomte Th. DE LA VILLEMARQUÉ,
Membre de l'Institut, au château de Keransker, près Quimperlé. — 6 novembre 1878.

M. Félix VINCENT,
Négociant à Nantes. — 27 janvier 1879.

La BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE SAINT-BRIEUC,
— 27 janvier 1879.



EXTRAITS

DES

PROCÈS-VERBAUX



SÉANCE DU 26 JUILLET 1878.

Présidence de M. ARTHUR DE LA BORDERIE, *président.*

PRÉSENTS : MM. le général Mellinet; Henri Lemeignen; Perthuis-Laurant; Bossis; Bastard; Clerc; Halgan; Rousse; Morel; Emile Grimaud et de la Nicollière-Teijeiro.

Ce dernier est prié par M. le président de vouloir bien remplacer le secrétaire absent et donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté sans observation.

Il est procédé à l'admission de huit nouveaux membres.

Le président fait connaître que des obstacles im-

prévus ayant retardé l'impression du poème *la Conquête de la Bretagne par Charlemagne*, le bureau a fait exécuter une autre publication intitulée : *l'Imprimerie en Bretagne au XVe siècle.* C'est l'histoire des origines de la typographie bretonne, la description détaillée et l'analyse des livres publiés dans notre province avant l'an 1500, avec 20 planches de fac-similé contenant, entre autres, la reproduction intégrale de la plus ancienne impression bretonne, qui est de 1484.

Cette publication est prête à être distribuée à tous les Sociétaires. Plusieurs exemplaires ont été mis sous les yeux de l'assistance qui les a examinés avec intérêt, et a approuvé à l'unanimité la conduite du bureau.

Tout en continuant l'impression de *la Conquête de la Bretagne*, la Société a décidé que le bureau fera mettre sous presse un premier volume de *Mélanges historiques et littéraires.*

Pour le Secrétaire,

S. DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO.



SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 1878.

Présidence de M. ARTHUR DE LA BORDERIE, *président.*

Présents : MM. Lemeignen ; Perthuis-Laurant ; Foulon ; Lallié ; Blanchard ; Morel ; comte Fernand du Breil de Pontbriant ; C. Pellerin de la Vergne ; abbé H. Cordé ; A. Josso fils ; Bossis ; Boismen ;

A. Laurant ; J. Rousse ; Emile Grimaud et de la Nicollière-Teijeiro.

Après la lecture du procès-verbal, l'assemblée procède à l'admission de douze nouveaux membres, reçus à l'unanimité des suffrages, ce qui porte le chiffre total des Sociétaires à 220.

Le président rend compte des publications de la Société.

L'impression du poème d'*Aquin* ou *Conquête de la Bretagne par Charlemagne* se poursuit. Dans les prévisions de l'auteur, cette publication ne devait pas dépasser 200 pages. L'importance du sujet l'a amené à développer le glossaire, l'introduction et les commentaires : ce qui explique le retard mis à son achèvement.

Le premier volume des *Mélanges historiques, littéraires et bibliographiques* est fort avancé. Les 20 premières feuilles sont tirées ; le président les fait passer sous les yeux des assistants. Ce volume aura de 250 à 300 pages ; il sera distribué aux Sociétaires dans le courant de décembre, certainement avant le 1er janvier. Il comprend : 1° *La Tradition de Merlin dans la forêt de Brocéliande,* conte populaire recueilli dans la forêt de Paimpont par M. le docteur Foulon ; 2° *Les Clefs de la ville de Nantes,* étude historique par M. de la Nicollière-Teijeiro ; 3° *Le Jeu de saint Maxent,* analyse ancienne et détaillée d'un mystère dramatique, aujourd'hui perdu, écrit en 1537 par frère Galiçon, chanoine de Sainte-Croix de Guingamp (par feu M. Ropartz) ; 4° *Le Livre de Marguerite de Bretagne, dame de Goulaine* (1585-1599), poésies inédites, publié avec introduction et

notes, par M. A. de la Borderie ; 5° *L'Art de l'ingénieur et le clergé en Bretagne au commencement du XVIIe siècle*, par M. René Kerviler, étude sur deux volumes introuvables, dont l'un émane d'un Jésuite de Rennes, qui avait été professeur de Descartes ; 6° *Descente des Anglais à Camaret en 1694*, relation inédite publiée par M. le général Mellinet; 7° *Réception d'un maître libraire à Rennes en 1782*, document tiré des archives d'Ille-et-Vilaine ; 8° *Vieux livres et vieux papiers*, lettre à M. Alfred Lallié par M. Léon de la Sicotière, sénateur.

Le deuxième volume des *Mélanges* sera mis sous presse aussitôt après l'achèvement du premier. Les matériaux en sont déjà aux mains du Bureau. Il comprendra, entre autres, un *choix de documents inédits sur l'histoire de la Ligue en Bretagne*, commentés et annotés par M. Anatole de Barthélemy ; et une consciencieuse étude, pleine de faits nouveaux, sur les registres et sur les opérations des *Commissions militaires révolutionnaires dans l'Ille-et-Vilaine*, spécialement sur la Commission *Brutus Magnier*, par M. Hipp. de la Grimaudière. Ces deux travaux, destinés d'abord à prendre place dans le premier volume, ont dû être, en raison de leur étendue et de leur importance, rejetés au second.

Dès que l'impression du poème d'*Aquin* sera achevée, et tout en imprimant le second volume des *Mélanges*, le Bureau fera mettre sous presse l'*Entrée de la reine Claude à Nantes en 1518*, ou le *Combat des Trente*, si le manuscrit est entre ses mains.

M. Joseph Rousse, au nom de la commission chargée de préparer la publication de l'*Anthologie*

des Poètes bretons, donne lecture du rapport général qui sera publié dans le *Bulletin* de la Société ; ce rapport contient une liste des poètes bretons, et indique la division du travail entre les membres de la Commission.

M. de la Borderie, chargé par cette Commission d'étudier les poètes bretons depuis le XII[e] siècle jusqu'au règne de Louis XIV, fait un rapport verbal sur ce sujet, où il indique le caractère des principaux auteurs qui figurent dans cette période et les principales questions que la Commission aura à examiner dans cette partie de son travail.

Pour le Secrétaire,

S. DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO.



SÉANCE DU 27 JANVIER 1879.

Présidence de M. ARTHUR DE LA BORDERIE, *président*.

Présents : MM. le général Mellinet ; Lemeignen ; Perthuis-Laurant ; Emile Grimaud ; R. de Rochebrune ; O. de Gourcuff ; R. le Quen d'Entremeuse ; Bossis ; J. Josse ; Luzierre ; l'abbé H. Cordé ; L. Morel ; L. Prevel ; C. Merland fils ; E. Orieux ; Lotz-Brissonneau ; E. Boismen ; Foulon-Menard et J. Rialan, secrétaire adjoint.

Après la lecture du procès-verbal qui ne donne lieu à aucune observation, seize nouveaux membres sont reçus à l'unanimité.

Le Trésorier et le Secrétaire ont successivement donné lecture de leurs rapports annuels, exposant, dans leur ensemble, les recettes et les dépenses, les actes et la situation de la Société : situation excellente, puisque, depuis un an, le nombre des membres est monté de 166 à 235.

La Société a entendu la lecture de plusieurs notices destinées à l'*Anthologie des Poètes bretons,* entre autres : notice sur Mme de Murat (née à Brest en 1670), par M. le comte de Saint-Jean ; notice sur Hippolyte Morvonnais, par M. J. Rousse.

Le Président a présenté les épreuves d'une trentaine de fleurons, culs-de-lampe et lettres ornées, dessinés spécialement pour la Société.

En ce qui touche les publications, le manuscrit du poème du *Combat des Trente* n'ayant pas encore été fourni par les éditeurs, le Bureau, en vertu d'une décision prise à la dernière séance, a mis sous presse le second volume des *Mélanges historiques, littéraires et bibliographiques,* qui sera distribué aux Sociétaires en avril ou en mai.

La Société a autorisé le Bureau à préparer deux importantes publications qui seraient entamées dans le prochain exercice (1879-1880), savoir :

1° *Supplément à l'Histoire de Bretagne* des Bénédictins (format in-folio) ;

2° *Recueil des plus beaux chants populaires de la Bretagne,* texte et traduction, avec gravures et eaux-fortes tirées en dehors du texte.

Le Bureau fera, à la prochaine séance, un rapport détaillé sur ces deux projets de publications, et la Société prendra alors, quant au mode d'exécution, une résolution définitive.

Plusieurs Sociétaires, répondant à l'appel du Bureau, avaient bien voulu tirer de leurs collections et mettre sous les yeux de la Société divers manuscrits, gravures, dessins, éditions rares, entre autres : deux beaux exemplaires des *Chroniques de Bretagne*, d'Alain Bouchart, l'un de la 1re édition (1514), l'autre de la 2e édition (1518) ; — le *Peregrin*, roman italien du XVe siècle, traduit en français par un Breton (François Dassy) en 1527 (édit. got.) ; — un exemplaire gothique de la *Cosmographie*, de Munster (1535) ; — un obituaire de la cathédrale de Nantes, manuscrit du XIVe siècle, in-folio ; — l'original, avec sceau, de l'ordonnance de Jean Ier, duc de Bretagne, pour l'expulsion des Juifs en 1239 ; — quinze dessins originaux de scènes et mœurs bretonnes, d'un sentiment excellent, de M. Th. Busnel, artiste rennais ; — un exemplaire de choix des *Heures d'Anne de Bretagne*, édition Curmer ; — un traité de l'*Escrime*, par le sieur de la Fresnaye, manuscrit composé au XVIIe siècle, etc., etc.

Cet essai ayant réussi, il y aura désormais une exhibition de ce genre à chaque séance de la Société.

Le Bureau de la Société des Bibliophiles Bretons.

Séance du 5 avril 1879.

Présidence de M. Arthur de la Borderie, *président*.

Présents : MM. le général Mellinet ; Lemeignen ; Perthuis-Laurant ; S. Halgan ; Foulon-Menard ; Emile Grimaud ; J. Rousse ; L. Prevel ; L. Ménard ; R. Blanchard ; A. Lallié ; Templé ; A. Couëspel ; A. Garnier ; Lemercier de Morière ; A. Lotz-Brissonneau ; E. Bonamy ; l'abbé H. Cordé et de la Nicollière-Teijeiro, secrétaire par intérim.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière séance, six nouveaux membres sont admis ; ce qui porte le total des Sociétaires à 241.

Une discussion s'est engagée sur le plan de l'*Anthologie des Poètes bretons*, œuvre longue et difficile, dont la préparation est confiée à une commission spéciale qui s'en occupe avec soin. Après un échange d'observations sur l'admission des œuvres des poètes vivants dans cette publication et sur les développements qu'il convient de donner aux diverses parties de ce travail, la Société a maintenu toute liberté d'action à sa commission jusqu'au moment où celle-ci sera en mesure de lui présenter, avec ensemble, le résultat de ses recherches.

M. Lemeignen, vice-président, a donné lecture d'un rapport sur le projet de *Recueil des plus beaux chants populaires de la Bretagne*. Dans l'opinion du Bureau, ce Recueil devrait se distinguer par le caractère essentiellement *breton* des pièces qu'on y ferait entrer, ainsi que des gravures qui y seraient

jointes, dont on demanderait les dessins à des artistes bretons d'un talent éprouvé.

M. de la Borderie a présenté à la Société un autre rapport, concernant le projet d'un ***Supplément aux Preuves de l'histoire de Bretagne*** des Bénédictins. D'après les informations précises recueillies par le Bureau, le format in-folio et l'idée de faire de cette publication une suite, un tome IV du recueil des ***Preuves*** édité par Dom Morice, présenteraient, dans l'exécution, de graves inconvénients. Le Bureau propose donc : 1° de substituer l'in-quarto au format in-folio ; 2° de rendre cette publication entièrement indépendante de celle des Bénédictins et d'en faire, à la fois, une collection de documents inédits et une table ou répertoire général de tous les documents déjà publiés sur l'histoire de notre province ; 3° de lui donner le titre d'*Archives de Bretagne*. — La Société charge le Bureau de préparer, sous cette forme, l'exécution de cette œuvre, qui ne pourra dans tous les cas être entamée que l'année prochaine.

Sur l'état actuel des publications de la Société, le Président fait connaître que la première partie du second volume des *Mélanges* (documents inédits sur la Ligue en Bretagne) est terminée et qu'on travaille à la seconde (documents inédits sur la Révolution) : le volume sera prêt pour le commencement de juin.

Exhibitions. — Parmi les objets exhibés sur le bureau, on remarque :

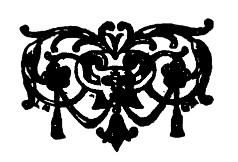
1° Manuscrits : trois chartes originales du XIIe siècle, deux du XIIIe, deux du XIVe concernant les seigneurs de Vitré et de Montfort-la-Cane, la dernière de ces pièces (de 1379) avec scel et contre-scel du

duc de Bretagne ; — fragment sur vélin d'un poème inédit à la louange de la sainte Vierge, composé par *Robert du Herlin* pour Anne de Bretagne, de façon à présenter l'acrostiche de cette princesse et de son double titre de *royne* et de *duchesse ;* — un volume intitulé *Hore dulcissime nominis Ihesus,* portant sur sa reliure le nom de *Françoyse de Rieux,* pour qui il avait été écrit (XVIe siècle) ; — une lettre autographe du maréchal d'Aumont au roi Henri IV, en 1595.

2° Livres rares : *Attendant mieux,* par Pierre Seguin, prévôt de la collégiale de Guérande, introuvable petit livre de polémique antiprotestante, imprimé à Nantes, chez Luc Gobert, en 1609 ; — *Petri Berthaldi* DE ARA *liber singularis.* Nantes, Doriou, 1636, petit in-8°, très rare, recherché à Nantes, surtout à cause du chap. XXVII, qui traite de l'inscription du dieu *Volianus.*

3° Gravures : *Vue de la salle des États de Bretagne,* par Hénon, dédiée au duc d'Aiguillon ; — recueil des *Vies des Solitaires* de Thomas de Leu, 1605 ; — recueil de gravures de Rembrandt, etc.

LE BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS.





RAPPORT ANNUEL DU SECRÉTAIRE

(Séance du 27 janvier 1879.)

Messieurs,

A pareille époque, l'année dernière, la *Société des Bibliophiles bretons et de l'Histoire de Bretagne* essayait ses premiers pas.

Depuis lors, la Société n'a tenu que deux réunions générales, l'une le 26 juillet 1878, dans laquelle, vu le retard accidentel apporté à la publication du *Poème d'Aquin*, le Bureau a édité le volume de *l'Imprimerie en Bretagne ;* l'autre, le 6 novembre, également sous la présidence de M. de la Borderie, et dans laquelle l'œuvre de l'*Anthologie des Poètes bretons* a été étudiée par le président et M. J. Rousse.

Voici nos travaux à venir :

1° Le Bulletin, contenant la liste des Sociétaires, les nouveaux admis, les décès et quelques lignes de biographie sur ceux que nous avons perdus ; puis, pour les membres qui n'ont pu assister aux séances, un extrait ou résumé des procès-verbaux, et enfin, quelques courts documents inédits.

2° Les volumes de Mélanges *historiques, litté-*

raires, bibliographiques. Le premier volume vient d'être distribué, et le titre en indique assez la disposition et la contenance.

3° Les volumes du format in-4°. Le 1er, les *Œuvres françaises d'Olivier Maillard,* sermons et poésies, épuisé depuis longtemps. Le second, *l'Imprimerie en Bretagne au XVe siècle,* dont il est inutile ici de faire ressortir tout l'intérêt.

Cependant il ne suffit pas d'éditer ou de rééditer des livres et des plaquettes, de publier des documents. La Société n'est pas seulement celle des Bibliophiles bretons, elle est aussi celle de *l'Histoire de Bretagne*. Voilà sa mission. Dans cet ordre d'idées, plusieurs ouvrages sont en préparation, et leur titre seul les recommande spécialement à votre attention. Après dix-huit mois d'existence, nous avons de la matière pour deux années, et bientôt nous allons pouvoir choisir.

Au premier rang des futures publications, se place la réimpression des *Grandes Chroniques de Bretaigne,* d'Alain Bouchard. M. Lemeignen s'en occupe assidûment.

Ensuite vient l'impression d'un poème ou récit inédit du Combat des Trente. Un des maîtres de la science, attaché à l'une des grandes bibliothèques de la capitale, a promis son concours pour ce beau sujet.

En troisième lieu, citons le *Livre des priviléges de la ville de Nantes,* dérobé au siècle dernier, et dont une copie existe aux Archives départementales. Ce recueil comprend, à partir de 1333 jusqu'à 1514, de Jean III à la reine Anne, une série de mandements, qui montrent pour ainsi dire pas à pas le

développement des institutions municipales de la première cité de Bretagne. Plusieurs de ces mandements ont été imprimés, mais d'une façon si peu exacte, que souvent le sens en est devenu incompréhensible.

A cela, ajoutez l'*Anthologie*, les *Mélanges*, et le contingent que 1879 apportera nécessairement, vous verrez alors, Messieurs, que les matériaux ne manqueront pas plus que les travailleurs.

Le Secrétaire par intérim,

S. DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO.





RAPPORT

*Lu par M. Joseph Rousse, au nom de la Commission de l'*Anthologie des poètes bretons, *dans la séance du 6 novembre 1878.*

LA Commission s'est réunie plusieurs fois afin d'arrêter les bases de son travail. Se conformant aux intentions manifestées par la Société des Bibliophiles bretons dans la séance du 26 juillet dernier, elle a décidé que l'*Anthologie*, où ne seraient admis que les poètes bretons ayant écrit des vers français, serait divisée en deux parties : la première comprendra les poètes antérieurs à Louis XIV; la seconde, ceux qui ont vécu depuis cette époque jusqu'à nos jours.

L'article concernant chaque poète sera composé : 1° d'une notice biographique très brève pour les vivants et plus ou moins étendue pour les morts, selon l'importance de leurs œuvres; 2° d'une bibliographie de ses publications poétiques; 3° de citations pouvant faire apprécier les divers aspects de son talent. Les notices seront classées d'après l'ordre chronologique.

Ce plan général étant adopté, les membres de la Commission se sont partagé le travail. M. A. de la

Borderie s'est chargé de la première partie de l'ouvrage concernant les poètes antérieurs à 1650. M. le comte de Saint-Jean étudiera les femmes poètes; M. Stéphane Halgan, les poètes du XVIIe siècle; M. Émile Grimaud, ceux du XVIIIe; M. Joseph Rousse, ceux du XIXe.

La Commission a dressé une liste des poètes connus d'elle, qu'on trouvera transcrite à la suite de ce rapport. Cette liste n'est que provisoire. On comprendra que les recherches de la Commission n'ont pu être complètes; aussi elle fait appel à tous les Bibliophiles bretons pour réparer ses omissions et ses erreurs. Un travail si vaste ne peut être mené à bonne fin par cinq membres de la Société seulement. Il est indispensable qu'un certain nombre de nos collègues se joignent à eux. Déjà M. S. de la Nicollière s'est réservé plusieurs poètes et M. Victor de Laprade, de l'Académie française, a bien voulu nous promettre d'écrire les biographies de Châteaubriand et de Brizeux.

La Commission pense qu'il serait utile d'imprimer le présent rapport et de l'adresser à tous nos confrères en les priant de faire connaître au secrétaire de la Société (à l'imprimerie, place du Commerce, 4, à Nantes), les ouvrages en vers faits par des Bretons et dont ils seraient possesseurs, les renseignements qu'ils pourraient recueillir et la part de collaboration qu'ils consentiraient à prendre à notre *Anthologie*.



LISTE DES POÈTES BRETONS

QUI ONT FAIT DES VERS FRANÇAIS *

XIIe SIÈCLE

Anonyme, — originaire du pays de Saint-Malo, auteur du poème d'*Aquin* ou *Conquête de la Bretagne Armorique par Charlemagne.*

XIIIe SIÈCLE

Marie de France, — auteur de *Fables* et de *Lais* imités du breton, * vers 1250.

Pierre de Droux, dit Pierre Mauclerc, — duc de Bretagne, mort en 1250.

XIVe SIÈCLE

Anonyme, — auteur du poème du *Combat des Trente,* * deuxième moitié du XIVe siècle.

Anonyme, — auteur du poème des *Bannerets de Bretagne,* * 1377.

Pérenne (Guillaume de la), — auteur de la chronique rimée des *Gestes des Bretons en Italie,* * 1375.

* Les dates précédées d'un astérisque * indiquent l'époque où l'auteur vivait et écrivait, quand on ne connaît pas les dates de naissance et de mort.

Saint-André (Guillaume de), — auteur de la *Chronique rimée de Jean IV, duc de Bretagne,* * 1341 à 1381.

XVe SIÈCLE

Maillard (Olivier), — né vers 1430, mort en 1502.

Mauhugeon (Jean), — auteur d'une *Chronique* (rimée) *des Ducs de Bretagne,* * 1488.

Meschinot (Jean), sieur des Mortiers, — né à Nantes, mort en 1491.

XVIe SIÈCLE

Anonyme, — né à Nantes, auteur du *Chant de triomphe fait par un certain Nantois sur l'heureuse victoire de Monseigneur le duc de Mercœur,* * 1594.

Choque (Pierre), — héraut d'armes de la reine Anne de Bretagne, * 1514.

Coudraye (François de la), — né à Pontivy, * 1582, 1584.

Daniel (Jean), — organiste de Nantes, * 1524.

Espinay (Charles d'), — évêque de Dol, * 1559, mort en 1591.

Fail (Noël du), — * 1579, né à Château-Létard, près Rennes, vers 1520, mort en 1591.

Fiole ou de la Faiolle (Jacques), — * 1568.

Goulaine (Gabriel de), — * 1585 à 1599; né à Goulaine, en 1563, mort en 1607.

L'Orme (René de), * vers 1584[1].

Mahé (Pierre), — * vers 1584.

Merault (Olivier), — chanoine de Rennes, * 1600.

Moean (François), — * vers 1584.

[1] La date de 1584 est indiquée ici pour René de L'Orme, Pierre Mahé et François Moean, parce que c'est celle des *Bibliothèques françaises* de La Croix du Maine et de Du Verdier, où ils sont mentionnés comme vivant et écrivant.

Nouë (Odet de la), — * 1594.

Penguern (Jean de), surnommé Disarvoez, — né à Lopérec (Finistère); * 1510; mort en 1579.

Quilian de la Tousche (Michel), — * 1588, 1596.

Rougeart (Jucquel), — de l'évêché de Cornouaille, * 1578.

Volant (Paul de), — avocat au Parlement de Bretagne, * 1573, 1584.

XVIIe SIÈCLE

Auffray de Pluduno (François), — chanoine de Saint-Brieuc, * 1614, 1625.

Barrin de la Galissonnière (L'abbé Jean), — né à Rennes en 1640, mort à Nantes le 7 septembre 1718.

Baudeville, — prêtre et maître d'école à Ploërmel, * commencement du XVIIe siècle.

Breil de Pontbriand (Guillaume-Marie du), — chanoine de Rennes, abbé de Lanvaux. Il a remporté un prix aux Jeux floraux en 1722.

Bruc de Montplaisir (René de), — né en 1610, mort le 12 juin 1682.

Castelnau (Henriette-Julie de), comtesse de Murat, — née à Brest en 1670, morte le 24 septembre 1716, au château de la Buzardière, dans le Maine.

Cuquemelle (Julienne), — née à Rennes, à la fin du XVIIe siècle.

Dadier (Nicolas), — * 1612; né à Campénéac vers 1553, mort à Ploërmel en 1628.

Descartes (Catherine), — née le 12 décembre 1637, au château de Kerleau près Elven, morte à Rennes en 1706.

Grignion de Montfort (Le Père), — né le 23 janvier 1673 à Montfort-la-Cane, mort à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée), le 28 avril 1716.

Guéguen (Tanguy), — curé de Plouguerneau, * 1650.

Hay du Chastelet (Paul), — l'un des quarante premiers

membres de l'Académie française, né au Châtelet, près Vitré, en 1592, mort en 1636.

Jouchault, — * 1620.

Le Noir (Philippe), — sieur de Crevain, né à la Roche-Bernard vers 1620.

Le Pays (René), — né à Fougères vers 1634, mort le 30 avril 1690, à Paris.

Lespine (Timothée de), — né au Croisic, * 1606, mort en 1650.

Lespine (René de), — né au Croisic en 1610, fils de Timothée de Lespine, * 1637.

Montigny (Jean de), — né en 1610, mort le 28 septembre 1671.

Padioleau (Albert), sieur de Launay, — * 1637.

Rohan (Anne de), — * 1618, 1632 ; morte en 1646.

XVIIIe SIÈCLE

Anneix de Souvenel (Alexis), — né à Rennes en 1689 mort en 1758.

Bertrand (François-Séraphique), — né à Nantes le 30 octobre 1702, mort le 15 juillet 1752.

Billette (Adelaïde-Gillette), dame Dufrénoy, — née à Nantes le 3 décembre 1765.

Blanchard de la Musse (François-Gabriel-Ursin), — né à Nantes en décembre 1752, mort à Rennes en mars 1837.

Bletterie (Jean de la), — né à Rennes en 1696, mort à Paris le 1er juin 1772.

Boisboissel (Comte de), — né à Tréguier, * 1780.

Boisgelin (Le cardinal de), — né à Rennes le 27 février 1732, mort à Angervilliers le 22 août 1804.

Bougourd (Jeanne), dame Desroches, — née à Saint-Malo en 1777.

Cacault (François), — né à Nantes en 1742, mort à Clisson en 1805.

Champion de Nilon (Charles-François), — né à Rennes le 1er février 1724, mort en 1794.

Desforges-Maillard (Paul-Briand), — né au Croisic le 24 avril 1699, mort le 11 décembre 1772.

Dufour (L'abbé), — * 1785, Rennes.

· Fréron (Elie-Catherine), — né à Quimper en 1719, mort à Paris en 1776.

Gaignard (Charles), — né le 10 février 1735 à Bonnœuvre (Loire-Infre), mort le 25 mars 1801.

Gazon d'Ourxigné (Sébastien-Marie), — né à Quimper en 1720, mort le 19 janvier 1784.

Ginguené (Pierre-Louis), — né à Rennes le 25 avril 1748, mort à Paris le 16 novembre 1816.

Jagorel (Gilles-François-René), — né à Guérande en 1775, mort le 20 avril 1812.

Jan-Dubignon (François-Marie), — né à Redon en 1755, mort en 1817.

L'Affichard (Thomas), — né à Pont-Floc'h, diocèse de Léon, en 1698, mort à Paris en 1753.

Lamarre (L'abbé), — né à Quimper en 1706, mort en 1742.

Laurens (Henri-Joseph du), — * 1795.

Le Brigant, — né à Pontrieux le 18 juillet 1720, mort à Tréguier le 3 février 1804.

Le Deist de Botidoux (Jean-François), — né au château de Beauregard près d'Uzel, vers 1750, mort à Saint-Brieuc le 19 novembre 1823.

Le Deist de Kerivalant (Nicolas), — né à Nantes le 25 février 1750, mort le 15 octobre 1815.

Le Roux (Pierre), — né à Rennes en 1765, mort à Landerneau le 22 avril 1801.

Mareschal (Louis-Nicolas) — né à Plancoët en 1736, mort en 1781.

Maugendre, — né à Rennes. Il a publié des poésies en 1764, à Rennes.

Montaudouin (Gabriel), — né à Nantes, mort en 1786.

Morvan (Olivier-Jean), avocat, — né à Pontcroix le 15 mai 1754, mort le 22 mai 1794.

Plélo (Louis-Robert-Hippolyte comte de), — né à Rennes en 1699, mort devant Dantzick en 1734.

Poullain de Saint-Foix (Germain), — né à Rennes en 1699, mort à Paris le 26 août 1776.

Roujoux (Louis-Julien de), — né à Landerneau le 20 mai 1753, mort à Brest le 1er février 1829.

Royou (Jacques-Corentin), — né à Quimper le 1er mars 1749, mort à Paris le 30 novembre 1828.

Salaün (Nicolas), — né à Guingamp en 1747.

Segrais (Marie-Alexandrine-Adine de), — née à Nantes en 1756, morte en 1830.

Testard (Paul-Étienne-Jean), — né en 1712, mort à Plougastel en 1794.

XIXe SIÈCLE

Allonneau (Adolphe-François), — né à Nantes, mort à Nantes en 1876.

Anonyme (Mlle Thibault de la Guichardière), — * 1847, Dinan.

Anonyme, — auteur de *Voix des bois,* Dinan, * 1879.

Anonyme, — du pays de Morlaix, auteur des *Espérances,* * 1852.

Audiffret (comte Florimond-Louis d'), — * 1853, Nantes.

Audren de Kerdrel (Vincent), — né à Lorient le 28 septembre 1815.

Bar (François-Auguste), — né à Nantes, conservateur de la Bibliothèque publique de Nantes, de 1812 à 1815.

Bardoux (O.), — * 1842, Lorient.

Bernard de la Durantais (Armand), — * vers 1860.

Bernède (Auguste), — né à Nantes, 1819.

Bertrand, — né à Saint-Benoît-des-Ondes, près Saint-Malo, * 1848.

Biou (Olivier), — né à Rennes le 1er juillet 1814.

Blanchard de la Musse, — * 1823, Nantes.

Blossac (Édouard de), — * 1838.

Boisbaudran (de), chef de chouans, — a publié des poésies en 1800, à Copenhague.

Bois de Beauchesne (Alcide-Hyacinthe du), — né à Lorient le 31 mars 1804, mort en janvier 1874, à Paris.

Bonnet (Pierre-César), — * 1849, Nantes.

Bouchaud (Émile), — né à Nantes.

Bouillé (comte Fernand de), — né à Nantes, mort à Patay en 1870.

Boulay-Paty (Félix-Cyprien-Évariste), — né à Donges le 19 octobre 1804, mort à Paris en 1864.

Boullault (Mathurin-Joseph), — * 1859, Nantes.

Boullé (Germain), — de Pontivy, * 1806.

Bousset (Pacifique), — * 1862, Saint-Malo.

Bouteillier (J.), — de Nantes, * 1823.

Briault (Edouard), — * 1859, Lorient.

Bréhan (Marquis de), — * 1842, Loudéac.

Brizeux (Julien-Auguste-Pélage), — né à Lorient le 12 septembre 1803, mort à Montpellier le 3 mai 1858.

Buffeteau (Gustave), — * 1879, Nantes.

Burguerie (Mme Edmée), — née à Rennes en 1797, morte en 1865.

Cadoret (J.), — * 1816.

Cadoudal (Georges de), — * 1863.

Callaud (Jean-Armand), — né à Nantes, * 1852.

Carou (François-Jean), — né à Pornic en 1791, mort à Pornic le 13 septembre 1875.

Chaplain (Ludovic), — 1823, Nantes.

Charbonnier (Adolphe), — né à Blain en 1828.

Chartier (Mme Urbain), née Aimée Douaud, — née à Nantes, * 1845.

Châteaubriand (François-René de), — né à Saint-Malo le 4 septembre 1768, mort à Paris le 4 juillet 1848.

Chavignaud (Pierre-Léon), — * 1831, Nantes.

Chevalier (Pitre), — né à Paimbœuf en 1812, mort à Paris le 15 juin 1863.

Chevigné (Comte Louis de), — né en 1793 à Nantes.

Chevremont (Yves Tennaëc), — * 1848.

Citerne jeune, — de Nantes, * 1823.

Clézieux (Achille du), — né à Saint-Brieuc, * 1833.

Coat (Vincent), — né à Morlaix en 1845.

Coëtlogon (Jean-Baptiste de), — * 1820.

Conan (Arthur) (pseudonyme), — * 1837, Guingamp.

Corbière (Tristan), — * 1873.

Darnault (Alphonse-Jean-Joseph), — né à Quimper, * 1858.

Delarue, — né à Antrain (Ille-et-Vilaine), * 1866, Rennes.

Delatouche (Édouard), — mort en 1868.

Demaine (Gilbert du), — né à Rennes vers 1755.

Depasse (M.-A.), — * 1842.

Desbarres (A.), — * 1832, Rennes.

Desormery (Mme), — née à Lamballe, — * 1829.

Doré (Raymond du), — né à Nantes le 10 juin 1807.

Dorion (Claude-Auguste-Nicolas), — né à Basse-Goulaine le 14 février 1760, mort à Paris le 29 mai 1829.

Drézène (Mme Du), — * 1830.

Duault (François-Marie-Guillaume), — né à Saint-Malo le 27 novembre 1757, mort à Paris le 31 décembre 1833.

Du Breil de Pontbriand de Marzan (François), — * 1842.

Duchemin (Louis), — né à Nantes, mort à Nantes en 1879.

Duplessis Kergomar (Jules), (pseudonyme : Gustave de Penmarch), — * 1846.

Duquesnel (Amédée), — né à Lorient en 1802, mort à Saint-Malo en 1878.

Duseigneur, — né à Brest, * 1855.

Duval (P.-C.-P.), — né à Quimper.

Esbrayat de Créaux de Rozières (Marie-Charles), marquis de Gordon, — 1857, Nantes.

Féval (Paul), — né à Rennes, le 27 septembre 1817.

Fleuriot (Mlle Zénaïde), — de Saint-Brieuc, * 1870.

Fouinet (Ernest), — né à Nantes, * 1839.

Fontan (Louis-Marie), — né à Lorient le 4 novembre 1801, mort à Thiers, près Choisy-le-Roi, le 10 octobre 1839.

Foulon-Menard (Joseph), — né à Mauron (Morbihan), le 28 février 1809, mort à Nantes, le 16 octobre 1879.

Francheville (Amédée de), — né à Sarzeau (Morbihan).

Francheville (Jules de), — né à Sarzeau en 1814, mort en 1866, au manoir de Truscat, près Sarzeau.

Frénilly (Auguste-François de), député de Savenay, — * 1814.

Fruneau (René), — né à Nantes, * 1828.

Gache (Vincent) et Richelot (Gustave-Antoine), — nés à Nantes, * 1829.

Gautier (Joseph), — né à Machecoul en 1854.

Gauttier-Duparc (Ch.), — de Saint-Malo, * 1847.

Geffroy (Prosper-Marie), — né à Morlaix, * 1862.

Gillot de Kerardène, — né au Croisic, * vers 1850.

Goubert (Eugène), — * 1832 et 1857, Rennes.

Goullin (Francis), — né à Nantes, * 1875.

Grimaud (Emile), — né le 10 avril 1831.

Grou-Troussel (Mme), — * 1830.

Guérin (Amand), — * 1842.

Guillard (Edouard), — * 1867, Nantes.

Guilley (Amédée), — né à Nantes le 20 mars 1775, mort à Nantes le 23 décembre 1848.

Guyot de la Hardrouyère, — * 1868, Rennes.

Halgan (Stéphane), — né à Nantes le 8 avril 1828.

Hérault (Pierre-Aubin), — né à Nantes, * vers 1790.

Herpin (L'abbé P.), — * 1869, Rennes.

Hocquart (Toussaint), — * 1828.

Hoguet (Théodore), — né à Nantes, * 1859.

Huë (Mme Sophie), — * 1868, Rennes.

Jalaber (Camille), — né à Nantes.

Jeanniard du Dot (Alexandre), — né à Campbon.

Jeanniard du Dot (Ferdinand), — né à Campbon.

Josso (François), — né à Nantes, * 1841.

Kerambrun (Guillaume-René), — né à Begar le 6 juin 1813, mort le 2 mars 1852.

Kerbiriou (l'abbé J.-M.), — * 1877, Quimper.

Kerlor (Paul), (pseudonyme), — * 1870, Rennes.

Kerven ? (Le comte Jehan de) — * 1844.

Kerviler (René), — né à Vannes.

Laennec (Théophile-Marie), — né à Kerlouarnec, près Douarnenez, le 16 juillet 1747, mort à Saint-Brieuc le 17 février 1836.

Lagogué (J.-F.), — * 1826, Rennes.

Lambert (Eugène), — né à Donges le 30 avril 1803, mort à Menton le 6 février 1879.

Langlois (Émile), — né à Rennes en 1813, mort en novembre 1860.

Laurens de la Barre (Ernest du), — * 1864.

Laurent (Charles), — * 1863, Nantes.

Lavergne (Mgr François Richard de), archevêque de Larisse, coadjuteur de Paris, — né en 1819.

Le Bouvier-Desmortiers (Urbain-René-Thomas), — né à Nantes le 1er mars 1739, mort à Nantes le 11 mars 1837.

Le Bras (Auguste), — né à Lorient le 18 juillet 1816, mort à Paris le 16 février 1832.

Le Breton de la Haize, — * 1854.

Le Chapelain (Paul), — * 1854, Lannion.

Lecoq-Kerneven (J.), — * 1857, Savenay.

Lefort (Gabriel), — né à Rennes, * 1840.

Leguénec (J.-F.), — * Nantes, 1802.

Le Guyader, — né à Brasparts, * 1867, Rennes.

Le Lasseur de Ransay, — né à Nantes.

Lemonnier (Victor), — de Rennes, * 1843.

Léon (Louis de), — né à Rennes, * 1843.

Leroux (Alcide), — né à Saffré (Loire-Inférieure), le 6 novembre 1846.

Le Roux de Commequiers (Charles), — né à Nantes, * 1834.

Le Roy-Keraniou (Ange), — né à Montauban (Côtes-du-Nord), le 4 mai 1829.

Le Tellier (Charles), — * 1832, Rennes.

Le Tourneux (Henri), — né à Rennes, * 1847 à Riom, sous le pseudonyme de Jacques de Rodaven.

Limon (Jean-Marie), — né à Quintin (Côtes-du-Nord), le 28 août 1806.

Longuécand (F.), — né à Saint-Malo.

Lorgeril (Hippolyte de), — né vers 1814.

Loysel (Paul), — né à Rennes, * 1840.

Lucas (Hippolyte-Julien-Joseph), — né à Rennes le 20 décembre 1807, mort à Paris le 15 novembre 1878.

Luminais (René-Marie), — né à Nantes.

Luzel (F.-M.), — né à Plouaret (Côtes-du-Nord), * 1856.

Maillard (Emilien), — né à Ancenis.

Mangin (Victor), — né à Nantes en 1819, mort à Nantes le 8 novembre 1867.

Marbœuf (L'abbé J.), — né à Orvault (Loire-Inférieure), en 1845.

Mauriès, — bibliothécaire de la ville de Brest.

Mellinet aîné (le général Anne-François), — né en 1768, mort à Nantes le 24 juillet 1852.

Menard (Anthime), — né à Savenay en 1809.

Mennechet (Edouard), — né à Nantes le 25 mars 1794, mort le 24 décembre 1845.

Mercœur (Elisa), — née à Nantes le 24 juin 1809, morte à Paris le 7 janvier 1835.

Monselet (Charles), — né à Nantes le 30 avril 1825.

Montluc (Mme Constance de), (née Méaulle), — de Rennes, * 1876.

Morin (Mlle Elisa), — née à Nantes.

Morvonnais (Hippolyte-Michel), — né à Saint-Malo le 11 mars 1802, mort à Baschamp en Pleudihen le 4 juillet 1853.

Musseau, — * 1847, Vannes.

Nicol (l'abbé Maximilien), — né à Sarzeau (Morbihan).

Noue (Adolphe de la), — né à Saint-Brieuc, * 1852.

Noue (Frédéric de la), — né à Dinan, * 1846, Vannes.

Olivier (Georges), — * 1843, Nantes.

Orain (Adolphe), — né à Rennes, * 1866.

Orhand (l'abbé).

Orieux (Eugène), — né à Rezé-lès-Nantes, le 23 janvier 1823.

Peccot (Antoine), — né à Nantes le 30 décembre 1766, mort à Nantes le 22 juillet 1814.

Peffaut de Latour (Aristide de), — né à Saint-Servan en 1808, mort en novembre 1865.

Péhant (Emile), — né à Guérande en 1813, mort à Nantes le 6 mars 1876.

Penguern (Jean-Marie de), — mort vers 1855.

Penquer (Mme Léocadie-Auguste), — née en 1827 au château de Kerouartz (Finistère).

Pétard (l'abbé), — né à Nantes en 1810.

Pineu-Duval (Alexandre-Vincent), — né à Rennes, le 6 avril 1767, mort à Paris le 9 janvier 1842.

Pinière (Mlle Aglaé de la), — * 1864, Nantes.

Plocq de Bertier (Mme), — née à Nantes, * 1848, Paris.

Pontavice (Emeric du), — né en 1819.

Pontavice de Heussey (Hyacinthe du), — né à Fougères en 1820.

Puységur (Pierre-Joseph-Edouard), — * 1841, Nantes.

R*** (G.), — de Nantes, * 1829.

Radiguet (Maximilien-René), — né à Landerneau en 1816.

Rallier (Louis-Anne-Esprit), — né au manoir de la Rivière-Rabaut en Montautour, près Vitré, le 23 septembre 1749, mort à Fougères le 4 août 1829.

Richer (Édouard), — * 1823, Nantes.

Riom (Mme Eugène), née Alexandrine-Adine-Louise-Claudine Brobant. (Pseudonymes : comte de Saint-Jean, Louise d'Isole), — née au Pellerin (Loire-Inférieure).

Robinot-Bertrand (Charles), — né à Basse-Indre (Loire-Inférieure), le 27 mai 1833.

Rochas, — * 1869, Nantes.

Rollin (L.-C.), — né à Saint-Malo, * 1853, Saint-Malo.

Ropartz (Sigismond-Jean-Pélage), — né à Guingamp, mort à Rennes en 1877.

Roulland (Émile), — né à Hennebont le 5 avril 1801, mort le 14 février 1835.

Rousse (Joseph), — né le 12 février 1838, à la Plaine (Loire-Inférieure).

Royer (Mme), — née à Nantes.

Rozier (Jean-Baptiste), — * 1868, Rennes.

Saint-Aignan (Mlle de) (Jules d'Herbauges), — née en 1816 au château de Saint-Aignan (Loire-Infre), morte à la Grignonnais (Basse-Goulaine), le 24 juillet 1871.

Saisy (Louis de), — * 1857.

Saffray (Mme Marie), ou plutôt Eugénie Saffré, — * 1854.

Sallion de la Mocquetière (Bernard-André-Jacques), premier huissier de la Chambre des Comptes de Nantes, — * 1810.

Saullay de l'Aistre (Athanase), — né à Saint-Brieuc, * 1864.

Saulnier (Louis-Pierre-Frédéric), — * 1852, Rennes.

Sécheresse (Pierre), — mort à Nantes le 11 avril 1857.

Séché (Léon), — né à Ancenis.

Simon (Jules), — né à Lorient le 31 décembre 1814.

Simoneau (Benjamin), notaire à Nantes, — * 1844.

Souvestre (Charles-Émile), — né à Morlaix le 15 avril 1806, mort à Montmorency le 8 juillet 1854.

Tahier (G.), — de Pontivy, * 1824.

Talvande (Alexis-Michel), — né à Nantes le 9 novembre 1800.

Taslé (Julien), — * 1850, Rennes.

Thébaut (Anne-René), — né à Romazy (Ille-et-Vilaine), mort en 1855.

Théis (Constance-Marie de), princesse de Salm-Dyck, — née à Nantes le 7 novembre 1767, morte le 13 avril 1845.

Tiercelin (Louis), — * 1868, Rennes.

Trogoff (le comte Louis de), — * 1844, Paris.

Turquety (Édouard), — né à Rennes le 31 mars 1807, mort en 1867.

Ursin (Pierre-François-Marie), — né à Nantes, * 1814 et 1824.

Villemain (Henri), — né à Nantes, * 1813.

Villenave (Théodore), — né en 1798.

Violeau (Hippolyte), — né à Brest en 1818.

Vrignaud (Paul), — * 1858.

Waldor (Mme), Mélanie Villenave, — née à Nantes en 1796, morte en 1871.





ÉTAT DES PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ

Ont été distribués aux Sociétaires :

En 1877-1878.

Œuvres françaises d'Olivier Maillard, (sermons et poésies, notes et introduction), par Arthur de la Borderie. In-4°.

Bulletin de la Société des Bibliophiles bretons et de l'Histoire de Bretagne. — Première année. In-8°.

En 1878-1879.

L'Imprimerie en Bretagne au XVe siècle, par la Société des Bibliophiles bretons, avec le fac-similé de la plus ancienne impression bretonne. In-4°.

Mélanges historiques, littéraires, bibliographiques. T. Ier. Grand in-8°.

Documents inédits sur l'histoire de la Ligue en Bretagne, par M. Anatole de Barthélemy, 1er fascicule. Grand in-8°.

Bulletin de la Société des Bibliophiles bretons et de l'Histoire de Bretagne. Deuxième année. In-8°.

Sous presse.

Conquête de la Bretagne par Charlemagne sur le roi Aquin, par M. Fréd. Joüon des Longrais.

Documents sur l'histoire de la Révolution en Bretagne. — La Commission Brutus Magnier à Rennes, par M. Hippolyte de la Grimaudière.

Documents inédits sur l'histoire de la Ligue en Bretagne, par M. Anatole de Barthélemy, 2e fascicule.

En préparation.

Poème du Combat des Trente.

Les grandes Cronicques de Bretaigne, par Alain Bouchard.

Anthologie des poètes bretons.

L'Entrée de la reine Claude à Nantes en 1518.





LISTE DES OUVRAGES

OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

Du 24 mai 1878 au 24 mai 1879

IMPRIMÉS

OFFERTS PAR M. LIVET.

1° Les intrigues de Molière et celles de sa femme ou la fameuse comédienne, histoire de la Guérin, réimpression conforme à l'édition, sans lieu ni date, suivie des variantes, avec préface et notes, par Ch.-L. Livet. Nouvelle édition, considérablement augmentée et ornée d'un portrait d'Armande Béjart. — Paris, Liseux, 1877. In-8°, xxii-247 pp.

2° La grammaire française et les grammairiens au XVI° siècle, par Ch.-L. Livet. Paris, Didier. In-8°, 536 pp.

PAR M. EUGÈNE ORIEUX.

3° L'heure du rêve, par E. Orieux. Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud, 1874. In-8°, 259 pp.

PAR M. A. LALLIÉ.

4° Les noyades de Nantes, par A. LALLIÉ. Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud, 1878. In-8°, 104 pp.

PAR M. P. DE LA BIGNE-VILLENEUVE.

5° Le cartulaire de l'abbaye de Saint-Georges de Rennes, édité par P. DE LA BIGNE-VILLENEUVE. Rennes, Catel, 1876. Gr. in-8°, 544 pp. 3 pl.

PAR M. FONTAINE.

6° Catalogue de livres anciens et modernes, rares et curieux de la librairie A. Fontaine. Paris, 1878-1879. Gr. in-8°, 455 pp.

PAR M. C. MERLAND.

7° Edouard Richer, par C. MERLAND. (Extrait des *Annales de la Société académique de Nantes,* 1877). In-8°, 92 pp.

8° Le comte d'Hector, lieutenant général de la marine, par C. MERLAND. Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud, 1879. In-8°, 60 pp.





NÉCROLOGIE

S. Em. le cardinal Saint-Marc.

Mgr Brossays Saint-Marc (Godefroi), né à Rennes le 5 février 1803, prêtre en 1831, vicaire-général du diocèse de Rennes en 1834, évêque de Rennes en 1841, archevêque de Rennes en 1859, cardinal en 1875, mort à Rennes le 26 février 1878 : ces dates résument brièvement la vie du membre illustre que notre Société a possédé trop peu de temps.

Il ne nous appartient pas d'apprécier ici cette grande carrière épiscopale, si féconde en actes et en œuvres, dont le souvenir vivra longtemps dans le diocèse de Rennes et dans toute la Bretagne. Les traits principaux en sont fixés pour jamais, avec une vérité et un relief incomparables, dans l'éloquente oraison funèbre du cardinal de Rennes, prononcée le 2 avril 1878, par Mgr Freppel, évêque d'Angers.

Mais nous devons au moins rappeler le goût de Mgr Saint-Marc pour les livres et pour les lettres. Ce goût fut toujours très-vif chez lui ; il s'était formé de

bonne heure une bibliothèque nombreuse et choisie; il recherchait avec zèle les livres relatifs à la Bretagne, et possédait, dans leurs meilleures éditions, tous les principaux ouvrages qui concernent notre province. Cette bibliothèque contenait, entre autres, un manuscrit d'une valeur unique pour notre histoire : le Cartulaire de Saint-Sauveur de Redon. Et l'on ne doit pas oublier que, si le public jouit aujourd'hui de ce document précieux, édité aux frais du gouvernement, on le doit d'abord à la volonté, à la libéralité du propriétaire du manuscrit.

La bibliothèque du cardinal Saint-Marc n'a pas été dispersée; il l'a léguée au grand séminaire de Rennes.

M. Sigismond Ropartz.

Né à Guingamp, mort au château de la Châsse, près d'Iffendic (Ille-et-Vilaine), chez M. le comte d'Andigné, le 18 avril 1878, à l'âge de cinquante-six ans.

Un des esprits les plus prompts et les plus actifs, un des écrivains les plus laborieux qui aient, de nos jours, étudié la Bretagne et son histoire; un des hommes les plus aimables par l'agrément de son esprit et la facilité de son caractère.

La profession d'avocat remplit sa vie et le mit aux premiers rangs du barreau breton. Elle ne l'empêcha pas de s'appliquer constamment à l'étude de notre province, de son histoire, de ses mœurs et de ses monuments, dans le présent comme dans le passé.

Les principaux ouvrages de M. Ropartz sont l'*Histoire de saint Yves* (1 vol. in-8°), l'*Histoire de*

Guingamp (2 vol. in-8°) et la *Vie de l'abbé Jean-Marie de la Mennais,* fondateur des Frères de l'instruction chrétienne. Sa traduction en vers français des poèmes latins de Marbode, évêque de Rennes du XIIe siècle, est un véritable tour de force, souvent très bien réussi. Ses *Récits bretons* et son opéra de *Michel Colombe* sont des œuvres d'imagination, mais par le sujet toujours bretonnes.

Outre un grand nombre d'articles dans la *Revue de Bretagne et de Vendée,* et sa part de collaboration au tome Ier des *Mélanges* des Bibliophiles bretons, on peut encore citer de lui une *Notice historique sur Ploërmel,* des *Portraits bretons des XVIIe et XVIIIe siècles,* et enfin le volume posthume qui vient de paraître sous ce titre : *Études sur quelques ouvrages rares écrits par des Bretons ou imprimés en Bretagne au XVIIe siècle.*

M. Ropartz était, depuis 1875, directeur de la section d'Archéologie de l'Association bretonne. Il avait été aussi président de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine.

La mort inattendue, prématurée de ce vaillant travailleur est pour les études historiques bretonnes un coup funeste.

M. le comte Henri de Kergariou.

Né en 1807 dans les Côtes-du-Nord, au château de la Grandville près Châtelaudren, il se fixa après son mariage dans l'Ille-et-Vilaine, au château de Bonaban près Saint-Malo, et devint dans ce pays l'un des promoteurs les plus actifs du progrès agricole.

Président du Comice de Saint-Servan, il fut élu député d'Ille-et-Vilaine en 1871, sénateur du même département en 1876; il est mort dans ces fonctions à Versailles, le 9 octobre 1878.

Il tenait le goût des livres de son père (le comte de Kergariou, pair de France); la bibliothèque formée par lui à Bonaban ne le cède pas, dit-on, à celle du château de la Grandville, l'une des meilleures de Bretagne.

D'ailleurs, esprit cultivé, caractère affable et bienveillant, aimé de quiconque l'approchait, regretté de tous.

M. E. BONAMY.

M. Edouard-Auguste Bonamy, avocat, membre du Conseil de l'Ordre et ancien bâtonnier, naquit à Nantes, où il est mort le 29 octobre 1877, âgé de quarante-neuf ans.

La Société ne peut oublier avec quel sympathique empressement M. Bonamy s'enrôla dans ses rangs. Les hommes de la valeur de M. Bonamy sont rares et l'adhésion d'un collègue tel que lui était précieuse entre toutes et d'un puissant encouragement pour l'avenir de l'œuvre qui se fondait.

Il faut avoir connu M. Bonamy pour comprendre le vide que sa mort a laissé à Nantes, dans le Barreau où il occupait une des premières places, dans sa famille qu'il aimait tant, parmi ses confrères qui tous l'entouraient de la plus affectueuse estime.

La veille de son décès, au moment où il bénissait tous les siens assemblés autour de sa couche funèbre,

il leur disait : « Parlez de moi souvent quand je ne serai plus, mais parlez de moi sans tristesse, je vous entendrai. » S'unissant à tous ceux qui ont connu et aimé notre regretté collègue, la Société des Bibliophiles bretons respectera ce dernier vœu, et sa mémoire restera longtemps vivante parmi nous.

M. PROUZAT.

M. Barthélemy Prouzat, agent comptable de la marine, en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, longtemps employé dans les usines nationales d'Indret et de Rochefort, est décédé à l'âge de soixante ans, le 11 avril 1878.

Amateur de livres, il avait réuni une certaine collection de poètes et fabulistes qui l'aidaient à charmer les loisirs de sa retraite. Il excellait à copier, avec un vrai talent et une patience de parfait bibliophile, des plaquettes que leur prix ou leur rareté ne lui permettaient pas d'acquérir.

Mgr H. DE L'ESPINAY.

Le 20 avril 1878, mourait à Nantes « Henri-Victor de l'Espinay, prêtre, chanoine, ancien député, âgé de soixante-neuf ans, né à Sainte-Cécile (Vendée), veuf d'Adelaïde-Rosalie-Gabrielle de Cornulier, fils de feu Alexis-Gabriel de l'Espinay et d'Armande-Victoire-Cécile-Joséphine Lebœuf. »

Tel est l'acte de décès qui, dans sa forme concise, laisse peut-être un peu à désirer. En effet, Mgr de l'Espinay, protonotaire apostolique depuis 1864, était chanoine

des diocèses de Luçon, d'Auch et de Nantes ; il était aussi ancien vicaire-général des diocèses de Luçon et de Nantes, et ancien conseiller municipal de Luçon. Après la mort de Mgr Fournier, le Chapitre de Nantes le nomma vicaire capitulaire ; et Dieu sait les services que Mgr de l'Espinay a rendus dans l'exercice de ces différentes fonctions.

C'était avant tout un homme de bien, un cœur compatissant et d'une inépuisable charité, prêtre pieux et éclairé. Il laisse dans l'esprit de ceux qui l'ont connu et approché le souvenir d'une existence toute de dévouement, d'abnégation et de sacrifice.

M. LE DOCTEUR HALLÉGUEN.

Né à Châteaulin en 1813, mort dans les premiers mois de 1879. — Il a écrit : *Armorique et Bretagne, origines armorico-bretonnes,* ouvrage en deux volumes : I. *Armorique bretonne* (1864) ; II. *Histoire politique et religieuse ; — Les Celtes, les Armoricains, les Bretons. Nouvelles recherches d'archéologie, de géographie et d'histoire sur l'Armorique bretonne* (1859) ; — *Essai sur l'histoire littéraire de l'Armorique-Bretagne* (1873). Travailleur infatigable, disciple du savant M. Bizeul dans l'étude des antiquités romaines, il portait dans ses opinions et dans ses thèses historiques une conviction, une ardeur, qui le rendait parfois un peu systématique.



DOCUMENTS HISTORIQUES

INÉDITS

I

Mort du maréchal d'Ancre (28 avril 1617).

Le hasard nous fit rencontrer, il y a quelques mois, au milieu de nombreux papiers sans valeur, la lettre suivante. Nous avons pensé qu'on ne lirait pas sans intérêt ces détails, recueillis par un témoin oculaire, et qui viennent confirmer du reste tout ce que nous savions déjà sur ce tragique événement.

L'original de cette lettre fait aujourd'hui partie de la collection de M. le comte Fernand de Chabot.

H. L.

Mon frère, jay reseu la vostre par laquelle jay congnu que vous ne faicte pas gèrre d'estat de vous amis car sy le sieur Pinet et moy savions......... une telle querelle comme est la vostre et de si grande conséquense nous voudrions nous y emploier et ausy tous nos amis. Metant fin à ceste afaire et parlons du marquis d'Ancre le quel fut tué lundy

au matin desus le segont pont du Louvre antre dix et onze heure par Monsieur de Vittri et ses gardes par le comendement du roy. Le jour mesme tous ses offisiers furent bany. A onze hure du soir fut enterré dedens Sainct Germen de Lauseroy et i fut jeusque à huit ou neuf hures du lendemen qui estoit le jour sainct Marc ou le menu peuple le destera et le trainire au bout du Pont Neuf la ou il le pendire par les piés à une potence qu'il avoit faict planter pour tous ceux qui médiroient de luy, là ou lon luy *donna* plusieurs cous d'espée et de bâtons, on lui coupa les mains, les bras, les oraille, le nes, le pol, la barbe, le v.. et les piesses qui sensuive. Epuis après lon le descendit et l'on le traisnit partout la ville criant vive le Roy et puis après l'on le fist bruler une partie devent sa porte, l'autre au bout du Pont Neuf, l'autre â la Grève et en plusieurs autre endrois, dont ce qui nous a doné une bone *perte,* et y a desjà forse noblesse à la court. En atandant de vous nouvelles.

A Paris ce 28me april 1617.

Votre frère et serviteur
SYMON CHABOT.

Au sieur Mathurin Chabot
à Nentes.

En marge est écrit : Sa fame est prisonnière.

II

Cathédrale de Nantes (2 juillet 1796).

Quelques explications préliminaires nous semblent nécessaires au sujet de la pièce qui suit.

Il en existe une copie au bas d'un pastel qui fut donné par M. Buron, architecte, au musée archéologique de Nantes. Ce pastel représente le portrait du

sieur Min-Julien Groleau, auteur de la lettre qu'on va lire.

Un document de cette importance, placé ainsi au bas d'un portrait appendu à une muraille où la lecture devient impossible, nous a paru devoir exiger les honneurs de l'impression dans nos archives.

M. Julien Groleau fut d'abord ingénieur ordinaire à Nantes; puis, au moment de l'effondrement politique général, il se trouva promu au grade d'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, et c'est en cette qualité qu'il s'adresse aux administrateurs du département de la Loire-Inférieure.

Le bon sens qui règne dans cette lettre n'échappera point à nos lecteurs. La ville de Nantes était sortie de la Terreur en juin 1796; mais la guerre civile n'était pas éteinte : les idées révolutionnaires demeuraient éveillées, et, pour beaucoup de gens de cette époque agitée, la pétition du citoyen Fleury aîné devait satisfaire bien des haines, bien des passions !

M. Groleau, avec un tact admirable, évite de se placer sur ce terrain dangereux : il n'oppose à cette hideuse pétition du 9 messidor an IV que des raisons d'ingénieur; il plaide uniquement pour la beauté du monument, pour les services qu'il a rendus comme *observatoire* pendant les guerres de la Vendée, et pour ceux qu'il est appelé à rendre encore sous le rapport d'intérêts purement matériels. Homme aussi sage que réservé, M. Groleau se garde bien de laisser tomber la moindre goutte d'huile sur le feu révolutionnaire, et c'est ainsi qu'il parvient à sauver de la destruction cette cathédrale, qui demeurera le

plus beau type d'architecture de la cité nantaise et l'un des plus remarquables de la France [1].

AUGUSTE LAURANT.

Nantes, 14 messidor, an 4 de la République Française.

L'ingénieur en chef des ponts et chaussées du département de la Loire-Inférieure aux administrateurs du même département.

Citoyens administrateurs,

Le C. Fleury aîné expose par sa pétition du 9 de ce mois, pour lui et ses associés, le désir d'acquérir l'église de la ci-devant Cathédrale de Nantes pour la démolir, étant disposé à faire les sacrifices nécessaires pour la régularité de la rue projetée du département au château.

L'édifice de la ci-devant Cathédrale ayant toujours été regardé comme le principal monument de décoration de la ville, qu'il annonce de très-loin, tous les projets de passage environnants ont été dirigés d'après sa position et de manière à en faire le principal point de vue ; en conséquence il ne peut gêner les communications projetées qui sont les seules nécessaires ; car celle annoncée dans la pétition du citoyen Fleury, pour la continuation de la rue du département jusqu'au château, ne serait d'aucune utilité, n'ayant point d'issue, soit pour se rendre à la rivière, soit pour entrer au château, puisqu'elle arriverait au milieu de la rue Brutus [2] devant le fossé du château, entre ses deux entrées, et à peu de distance de la rue Haute du château, qui a son issue à la rivière et à l'entrée principale du château.

[1] Au mois d'avril 1434, le duc Jean V jeta les fondements de cette magnifique cathédrale, que nous sommes en train d'achever en 1879. Jean V posa la première pierre du portail ; l'évêque Jean de Malestroit, la deuxième ; le prince François, la troisième ; le chapitre, la quatrième ; le prince Pierre, la cinquième ; la ville, par ses députés, la sixième.

[2] Aujourd'hui, rue Prémion.

L'édifice de la ci-devant Cathédrale étant un monument qui ne peut qu'embellir la ville de Nantes sans nuire à ses communications; n'étant point caduc, ayant des tours assez élevées pour procurer la vue entière de l'horizon et conséquemment les moyens de faire des observations astronomiques et planisphères que l'École centrale exigera pour l'instruction ; un observatoire dont l'utilité dans cette guerre a été reconnue étant déjà fait sur l'une des dites tours, ce que l'on ne pourrait faire ailleurs qu'au moyen de dépenses énormes : l'administration jugera sans doute qu'il doit être conservé. D'ailleurs en démolissant cet édifice on détruirait une partie des bâtiments du ci-devant évêché, destiné pour l'administration du département, et il faudrait beaucoup de temps pour la réparer, attendu que la dite démolition serait longue à faire.

Ne pourrait-on pas tirer parti de l'intérieur soit pour casernes, manufactures, ateliers, ou autre objet public ? D'après toutes ces considérations, je crois que la destruction de cet édifice serait plus préjudiciable qu'avantageuse à la Nation, et que dans le cas où l'administration pour se décharger des frais de réparation se porterait à l'aliéner, ce ne devrait être qu'a la condition que l'acquéreur ne pourrait faire aucun changement à l'extérieur, dont il entretiendrait la couverture et la charpente, et de laisser la libre jouissance de l'observatoire qui existe et la faculté d'aller sur l'autre tour, où il n'y en a pas, pour y faire toutes les observations qui seraient jugées à propos.

Salut et respect :

GROLEAU.

III

Les Trois Théâtres de Nantes (1796 à 1800).

La lettre qui donne lieu à cet article et qu'on lira plus loin, bien qu'elle ne soit, en elle-même, qu'un

document de peu d'importance, n'en est pas moins le trait d'union entre deux effroyables catastrophes qui affligèrent la ville de Nantes, l'une en 1796, l'autre en 1800; rappelons-les en quelques mots et par ordre de dates :

Le 7 fructidor an IV *(24 août 1796)*, le théâtre de la place Graslin, dont la récente construction remontait à 1787, fut entièrement détruit par les flammes. Au 3e acte de l'opéra de *Zémire et Azor*, musique de Grétry, le feu d'une bougie se communiqua au transparent placé au-dessus de l'appartement de Zémire ; en quelques instants, l'incendie, grimpant par les décors et le rideau, atteint les combles..., et la toiture, la charpente, le lustre, le rideau, s'affaissent dans la salle avec un horrible fracas.

La conduite du directeur du théâtre, M. Danglas, qu'on emporta mutilé et évanoui, fut vraiment héroïque au milieu de cette indescriptible confusion.

En définitive, ce beau monument fut anéanti, ainsi que le magasin des décors, les costumes des artistes ; il en fut ainsi de la maison du sieur Goisneau, adossée à la salle. Malgré le sang-froid et le dévouement manifestés par les spectateurs, qualités ordinairement si rares dans ces moments de confusion, sept cadavres calcinés furent trouvés sous les décombres.

Un bruit sinistre courut la ville au sujet de cet incendie, qu'une odieuse dénonciation attribuait à une rivalité de métier; on ajoutait même que l'administration municipale avait ouvert le chemin à cette criminelle vengeance, en faisant fermer, huit jours

avant l'événement, le théâtre de Madame veuve Ténèbre, dirigé par le sieur Julien.

Il s'ensuivit forcément une minutieuse enquête officielle, où il fut prouvé : que l'incendie était un cas fortuit; — que l'administration municipale n'avait pris que le 8 (le lendemain de l'incendie), l'arrêté qui fermait le théâtre de la veuve Ténèbre, et non huit jours avant le désastre ; — que cet arrêté (assez bizarre dans ses vues), n'avait été signifié à la veuve Ténèbre que le 9 ; — que cet arrêté, enfin, n'avait d'autre but que de concentrer l'intérêt et les ressources sur les infortunés artistes du théâtre brûlé. — Ainsi tomba la calomnie.

Ruinés par l'incendie, les artistes, réunis en société sous la direction de M. Danglas, autorisés d'ailleurs par la Ville, s'entendirent avec Madame Beconnais, propriétaire de la salle du Chapeau-Rouge, où ils commencèrent leurs représentations le 4 septembre suivant.

Voilà la part qui fut faite à Madame Ténèbre dans ce premier événement. Passons au second.

Le 5 prairial an VIII *(25 mai 1800),* à midi et quelques minutes, eut lieu l'explosion de la tour des Espagnols, au château de Nantes, par suite de l'écroulement du plancher du magasin des artifices. Il y eut soixante personnes tuées et cent huit autres blessées ; cent et une maisons furent plus ou moins atteintes ; les pertes étaient considérables.

Dès le lendemain de cette douloureuse catastrophe, le maire Saget fit donner une représentation au profit des familles pauvres atteintes par cet événement.

Et c'est au théâtre de la veuve Ténèbre que cette

représentation a lieu ; et c'est à cette dame, si étrangement malmenée par l'administration municipale quatre ans auparavant, à cette dame dont on a requis d'office la salle, que la mairie, par l'organe de l'agent municipal, le citoyen François-Adrien Barbier, réclame un concours désintéressé, dans la crainte qu'elle n'exige le loyer de sa salle !

Cette lettre est la reproduction de la pièce originale que nous possédons; elle n'est pas moins curieuse par la singularité des noms et l'orthographe, que nous avons conservée, que par le style et la calligraphie. L'original est écrit sur gros papier petit raisin; les douze lignes occupent toute la surface de la page. L'acceptation de la veuve Ténèbre est intercalée, faute de place, entre le corps de la lettre et la date, suivie de la signature du citoyen Barbier.

Citoienne,

La representation de ce jour est pour les pauvres, qui ont souffert de l'explosion du chatau.

Chacun remet ce qui lui revient, sans doute vous ferez comme les autres et vous n'exigerez pas votre loyer de ce jour.

Cependant comme on ne peut forcer personne on demande votre agrement, et votre reponse fera la regle de la conduite à tenir.

Nantes, six prairial an huit.

Pour approbation,
BARBIER
ad. municipal.

Je nest veut rien recevoir pour la repreʒentation.

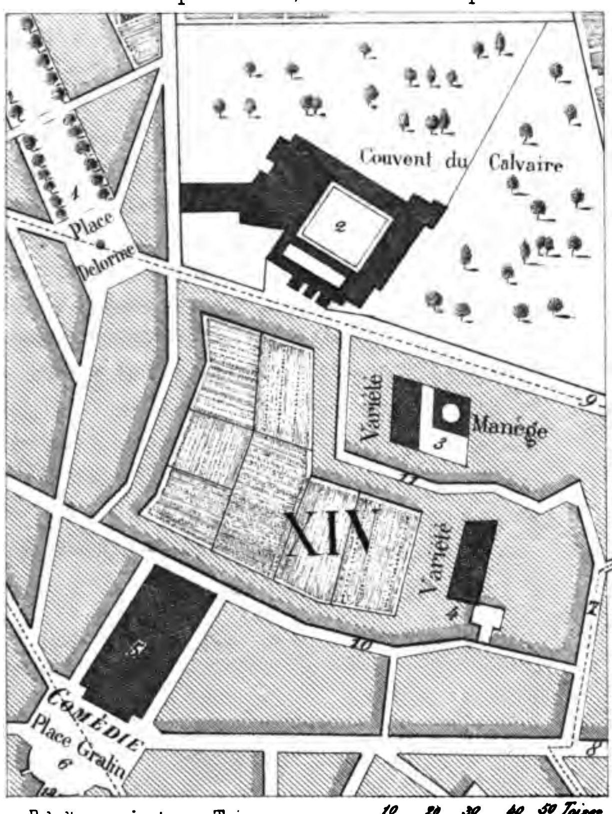
Veuve TENEBRE.

Le Théâtre Julien et le Théâtre du Chapeau-Rouge

PLAN D'UNE PARTIE DU XIVe ARRONDISSEMENT

DE LA VILLE DE NANTES

Publié par Sébire, l'An 3 de la Rép. Fr.



Echelle exprimée en Toises.



1-Boulevard du Peuple 2-Couvent du Calvaire 3-Variété et Cirque, ou Manége à Mr. Bécomais 4-Théâtre des Variétés de la veuve Ténèbre 5-Théâtre Graslin, brûlé en 1796 6-Place Graslin 7-Rue Contrescarpe	8-Rue Crébillon 9-Rue du Calvaire, terminée par la rue de Feltre; à cette époque, rue Galilée, terminée par la rue Régulus 10-Rue Bignon-Lestard 11-Rue du Chapeau Rouge 12-Cours de la République, aujourd'hui Cours Cambronne

Lith. Boudée, Nantes.

destinés tous deux à des variétés de spectacles, se confondaient déjà dans les souvenirs, pendant le premier quart de ce siècle. Peut-être trouvera-t-on intéressant de connaître les emplacements de ces salles, qui ont complètement disparu. Nous mettons, à cet effet, sous les yeux de nos lecteurs, une planche représentant une partie du XIV[e] arrondissement de Nantes, comportant dans sa zone les trois théâtres de la ville.

Lorsque la troupe du Grand-Théâtre prit possession de la salle du Chapeau-Rouge, la municipalité dut faire paver la rue du Calvaire, qui n'était alors qu'un triste cloaque ; la salle avait deux entrées, l'une par la rue du Calvaire, l'autre par la rue du Chapeau-Rouge. Ce fut dans cette salle qu'un bal fut donné, en 1808, à Napoléon I[er]. Sur les observations de M. Bertrand-Geslin, maire de Nantes, l'empereur résolut de mettre fin aux attermoiements ministériels pour la reconstruction de la salle Graslin, qui fut livrée au public vers la fin de 1812.

Auguste Laurant.





TABLE



NANTES, VINCENT FOREST ET ÉMILE GRIMAUD, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

BULLETIN

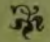
DE LA SOCIÉTÉ

DES

BIBLIOPHILES BRETONS

ET DE

L'HISTOIRE DE BRETAGNE



TROISIÈME ANNÉE

(1879-1880)



NANTES

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS

ET DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE

—

M.DCCC.LXXX

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS



Ce BULLETIN a été tiré à 400 exemplaires in-8° vergé.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DES

BIBLIOPHILES BRETONS

ET DE

L'HISTOIRE DE BRETAGNE



TROISIÈME ANNÉE

(1879-1880)



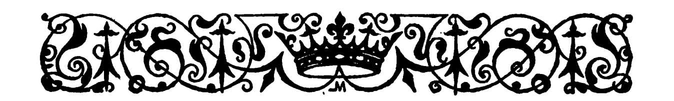
NANTES

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS

ET DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE

—

M.DCCC.LXXX



BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

ÉLECTIONS DU 25 JUIN 1879

Président. Arthur DE LA BORDERIE, à Vitré (Ille-et-Vilaine);

Vice-Présidents. Général Emile MELLINET, place Launay, 8, à Nantes;

Henri LEMEIGNEN, avocat, rue Bonne-Louise, 7, à Nantes;

Secrétaire. René BLANCHARD, place Pirmil, à Nantes;

Secrétaire-Adjoint. Jules RIALAN, place Delorme, à Nantes;

Trésorier. Alex. PERTHUIS-LAURANT, aux Folies-Chaillou, à Nantes;

Bibliothécaire-archiviste. S. DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO, rue Deshoulières, 1, à Nantes.

Délégués :

J. GAULTIER DU MOTTAY, conseiller général, à Plérin (Côtes du Nord).

Louis DE KERJÉGU, député, à Saint-Goazec (Finistère).

Hippolyte DE LA GRIMAUDIÈRE, rue Louis-Philippe, 13, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

René KERVILER, ingénieur des Ponts et Chaussées, à Saint-Nazaire (Loire-Inférieure).

Vincent AUDREN DE KERDREL, sénateur, à Saint-Uhel, près Lorient (Morbihan).







LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

DES BIBLIOPHILES BRETONS

ET DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE



I

Membres fondateurs.

M. Émile ALIZON,
Notaire à Nantes. — 24 mai 1877*.

M. Léon ALLIOT,
Négociant à Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Vincent AUDREN DE KERDREL,
Sénateur, à Saint-Uhel (Morbihan). — 5 septembre 1877.

S. A. R. Mgr le duc D'AUMALE,
De l'Académie française, président d'honneur des Bibliophiles françois, à Paris. — 5 avril 1878.

* Date de l'admission.

M. Ernest Avril de la Vergnée,
Avocat à La Rochelle. — 12 juillet 1877.

M. Adrien de la Barbée,
Chef de division à la préfecture de la Loire-Inférieure. — 24 mai 1877.

M. Anatole de Barthélemy,
Membre du Comité des travaux historiques et de la Société des Antiquaires de France, à Paris. — 5 avril 1878.

MM. Barthès et Lowell,
Libraires à Londres. — 14 janvier 1878.

M. Simon Baugé,
A Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Paul-Émile Berthault,
Avocat à Nantes, ancien bâtonnier, ancien adjoint au maire de Nantes. — 24 mai 1877.

M. Louis Berthet,
Avoué à Nantes. — 14 janvier 1878.

M. Paul de la Bigne-Villeneuve,
Rédacteur du *Journal de Rennes*. — 31 octobre 1877.

M. Gustave Blanchard,
Percepteur à Nozay (Loire-Inférieure). — 5 avril 1878.

M. René Blanchard,
Pharmacien à Nantes. — 14 janvier 1878.

M. l'abbé Auguste Blatier,
Vicaire à Notre-Dame-de-Bon-Port, à Nantes. — 31 octobre 1877.

M. Frédéric de Boisdavid,
A Nantes. — 5 avril 1878.

M. Eugène Boismen,
Architecte diocésain à Nantes. — 14 janvier 1878.

M. Félix du Bois Saint-Séverin,
A Quimper. — 5 avril 1878.

M. Édouard Bonamy,
Avocat à Nantes. — 12 juillet 1877. — *Décédé* le 29 octobre 1877.

M. Eugène Bonamy,

Docteur en médecine à Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Louis Bonnigal,

Notaire à Vertou. — 31 octobre 1877.

M. Gustave Bord fils,

A Saint-Nazaire. — 14 janvier 1878.

M. Arthur de la Borderie,

Membre du Comité des Travaux historiques, à Vitré, directeur de la *Revue de Bretagne et de Vendée.* — 12 juillet 1877.

M. Auguste Bossis,

A Nantes. — 24 mai 1877.

M. Eugène Bouchinot,

Négociant à Rennes. — 12 juillet 1877.

M. Victor Boulanger-Lesur,

A Nantes. — 14 janvier 1878.

M. Stanislas Boulay,

Notaire à Nantes. — 14 janvier 1878.

M. Ernest de Bréhier,

A Josselin (Morbihan). — 5 avril 1878.

M. le comte Fernand du Breil de Pontbriand,

Au château de la Haye-Besnou, par Châteaubriant. — 5 avril 1878.

M. le marquis Charles de la Bretesche,

Au château du Couboureau, par Torfou (Maine-et-Loire). — 5 avril 1878.

M. François Briau,

Directeur des Chemins nantais. — 12 juillet 1877.

M. Charles Brillaud-Laujardière,

Avocat à Nantes. — 14 janvier 1878.

S. E. Mgr le cardinal Godefroy Brossays Saint-Marc,

Archevêque de Rennes. — 31 octobre 1877. — *Décédé* le 26 février 1878.

M. Léon Bruneau,

Architecte à Nantes. — 31 octobre 1877.

M. Émile Burgaud,
Avoué à La Rochelle. — 12 juillet 1877.

M. Arthur Caillard,
Courtier maritime à Nantes. — 31 octobre 1877.

M. Anatole Caniver,
Ingénieur-directeur des Tramways, à Doulon-Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Félix Cavalin,
Notaire à Couëron (Loire-Inférieure). — 31 octobre 1877.

M. Edouard de Cazenove de Pradines,
Ancien député à l'Assemblée nationale, à Nantes. — 5 avril 1878.

M. Alexandre Célier,
Avocat au Mans. — 5 avril 1878.

M. le comte Fernand de Chabot,
A Paris. — 5 avril 1878.

M. Honoré Champion,
Libraire-éditeur à Paris. — 31 octobre 1877.

M. Alfred de Chasteigner,
Au château de Beaulieu (Vendée). — 5 avril 1878.

M. l'abbé Louis-Marie Chauffier,
Prosecrétaire de l'évêché de Vannes. — 14 janvier 1878.

M. Anatole Claudin,
Libraire-éditeur à Paris. — 31 octobre 1877.

M. Amédée Clerc,
A Nantes. — 24 mai 1877. —
Décédé le 12 juillet 1879.

M. Léon Conor-Grenier,
Libraire-éditeur à Saint-Brieuc. — 31 octobre 1877.

M. l'abbé Henri Cordé,
Professeur au collège Saint-Stanislas, à Nantes. — 14 janvier 1878.

M. Ludovic Cormerais,
Ancien vice-président du Conseil de préfecture, à Angers. — 5 avril 1878.

M. Louis de Cornulier,

Au château de la Lande (Vendée). — 12 juillet 1877.

M. Henri Couderc de Saint-Chamand,

Trésorier-payeur général à Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Alphonse Couëspel,

A Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Joseph Delaville le Roulx,

Archiviste-paléographe, au château de la Roche, par Monts (Indre-et-Loire). — 14 janvier 1878.

M. Magloire Dorange,

Avocat à Rennes. — 5 septembre 1877.

M. Jean-Baptiste Dumoulin,

Libraire-éditeur à Paris. — 12 juillet 1877.

M. Camille Dupuy,

Avocat général à la Cour d'Aix. — 12 juillet 1877.

Mgr Henri de l'Espinay,

Protonotaire apostolique, à Nantes. — 5 avril 1878. — *Décédé* le 20 avril 1878.

M. Étienne Étiennez,

Membre du Conseil municipal à Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Paul Eudel,

A Paris. — 24 mai 1877.

M. Benjamin Fillon,

Numismatiste et antiquaire à la Court, Saint-Cyr-en-Talmondais (Vendée). — 24 mai 1877.

M. Gustave Fitau,

Armateur à Nantes. — 14 janvier 1878.

M. Auguste de Foucaud,

A Rennes. — 5 avril 1878.

M. Joseph Foulon-Ménard,

Docteur en médecine à Nantes. — 5 avril 1878. — *Décédé* le 16 octobre 1879.

M. Édouard Frain,
Conservateur-adjoint de la Bibliothèque de Vitré. — 5 septembre 1877.

M. Jules de France,
Architecte-voyer à Nantes. — 5 avril 1878.

M. Stanislas Gahier,
Avocat à Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Alexandre Galibourg,
Avocat à Saint-Nazaire. — 12 juillet 1877.

M. Auguste Garnier,
A Nantes. — 24 mai 1877.

M. Jules Gaultier,
Ingénieur des télégraphes à La Rochelle. — 14 janvier 1878.

M. Joachim Gaultier du Mottay,
Membre du Conseil général des Côtes-du-Nord, à Plérin (Côtes-du-Nord). — 5 septembre 1877.

M. Victor Girard,
Photographe à Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Émile Gosselin,
Négociant à Rennes. — 12 juillet 1877.

M. Olivier de Gourcuff,
A Nantes. — 24 mai 1877.

M. Eugène de la Gournerie,
A Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Louis Gousset,
Inspecteur d'académie à Nantes. — 14 janvier 1878.

M. le vicomte Alfred-Jules-Henri de Gouyon de Beaucorps,
A Nantes. — 31 octobre 1877.

M. le marquis Anatole de Granges de Surgères,
Au château de la Garenne, Eeckeren (Belgique). — 24 mai 1877.

M. l'abbé Pierre Grégoire,
Vicaire à Saint-Félix de Nantes. — 14 janvier 1878.

M. Émile GRIMAUD,

Imprimeur à Nantes, secrétaire de la *Revue de Bretagne et de Vendée.* — 24 mai 1877.

M. Hippolyte DE LA GRIMAUDIÈRE,

Au château de la Hamonaie, par Châteaubourg (Ille-et-Vilaine). — 12 juillet 1877.

M. Cyrille DES GROTTES,

A Nantes. — 14 janvier 1878.

M. l'abbé GUILLOTIN DE CORSON,

Chanoine honoraire, château de la Noë, en Bain (Ille-et-Vilaine). — 14 janvier 1878.

M. Eugène GUYET,

A Nantes. — 24 mai 1877.

M. Stéphane HALGAN,

Sénateur, membre du Conseil général de la Vendée, à Nantes. — 5 avril 1878.

M. Ernest HEMERY,

Vérificateur des domaines, à Douai. — 5 avril 1878.

M. Louis HENRY DE VILLENEUVE,

Au Parc de la Salle-Verte, par Quintin (Côtes-du-Nord). — 14 janvier 1878.

M. Christian HÖST,

A Copenhague (Danemark). — 31 octobre 1877.

M. Furcy HOUDET,

A Nantes. — 31 octobre 1877.

M. Henri HUE,

Au château de la Franceule, par Janzé (Ille-et-Vilaine). — 14 janvier 1878.

M. Pitre DE L'ISLE DU DRÉNEUF,

A la Ferronnière, par la Haie-Fouacière (Loire-Inférieure). — 31 octobre 1877.

M. le baron Armand D'IZARN,

A Nantes. — 5 avril 1878.

M. Ernest JAMIER,

Avocat à Nantes. — 5 avril 1878.

M. Arthur des Jamonières,
A Nantes. — 5 avril 1878.

M. Louis Jeffredo,
Receveur des domaines à Savenay. — 5 septembre 1877.

M. Paul Jeffredo,
Notaire à Blain (Loire-Inférieure). — 5 septembre 1877.

M. Joseph Josse,
A Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Frédéric Jouon des Longrais,
Archiviste-paléographe à Rennes. — 5 septembre 1877.

M. Anatole Joyau,
Substitut à Vitré. — 31 octobre 1877.

M. le comte Henri de Kergariou,
Sénateur, au château de Bonaban (Ille-et-Vilaine). — 5 avril 1878. — *Décédé* le 9 octobre 1878.

M. Louis de Kerjégu,
Député du Finistère, à Saint-Goazec. — 5 septembre 1877. — *Décédé* le 14 avril 1880.

M. René Kerviler,
Ingénieur des Ponts et Chaussées à Saint-Nazaire. — 24 mai 1877.

M. Alfred Lallié,
Ancien député, à Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Henry Laloy,
Docteur en médecine, membre de la Société de l'histoire de France, à la Villette, Paris. — 5 avril 1878.

M. le comte Paul-Henri Lanjuinais,
Membre de la Société des Bibliophiles françois, au château de Kerguehennec (Morbihan). — 14 janvier 1878.

M. Léon Le Lardic de la Ganry,
A la Pouparderie (Loire-Inférieure). — 31 octobre 1877.

M. le baron Gustave de Lareinty,
Sénateur, au château de Chassenon par Blain (Loire-Inférieure). — 14 janvier 1878.

M. Jules de Lareinty,
Au château de Chassenon (Loire-Inf.). — 14 janvier 1878.

M. Auguste Laurant,
Aux Folies-Chaillou, à Nantes. — 24 mai 1877.

M. Jules de la Laurencie,
Vice-président de la Société archéologique, membre du Conseil municipal, à Nantes. — 14 janvier 1878.

M. Ernest du Laurens de la Barre,
Au manoir du Bois de la Roche, en Comana (Finistère). — 14 janvier 1878.

M. Charles Le Cour,
Armateur, membre du Conseil général, à Nantes. — 5 septembre 1877.

M. Alfred Le Lièvre de la Morinière,
Receveur principal des postes à Montauban. — 31 octobre 1877.

M. Henri Lemeignen,
Avocat à Nantes. — 24 mai 1877.

M. Laurent Le Mercier de Morière,
Élève pensionnaire de l'École des Chartes, à Rennes. — 14 janvier 1878.

M. le prince de Léon,
Député du Morbihan, au château de Josselin. — 5 avril 1878.

M. Raoul Le Quen d'Entremeuse,
A Nantes. — 24 mai 1877.

M. Victor Libaros,
Libraire-éditeur à Nantes. — 24 mai 1877.

M. Louis Linyer,
Avocat à Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Charles-Louis Livet,
Homme de lettres à Paris. — 31 octobre 1877.

M. Édouard Lorois,
Propriétaire à Nantes. — 14 janvier 1878.

M. Alphonse LOTZ-BRISSONNEAU,
A Nantes. — 24 mai 1877.

M. Édouard LUZIERRE,
Notaire à Nantes. — 31 octobre 1877.

M. Charles MAGOUET DE LA MAGOUERIE,
Juge d'instruction à Châteaubriant. — 14 janvier 1878.

M. Jacques MAISONNEUVE,
A Paris. — 5 avril 1878.

M. Victor MARIE-BAUDRY,
Avocat à Cholet. — 31 octobre 1877.

M. Benjamin MARTINEAU,
Avoué à Nantes. — 14 janvier 1878.

M. Paul MARTINEAU,
Avoué à Nantes. — 24 mai 1877.

M. Alphonse MAURICET,
Docteur en médecine, président de la Société polymathique du Morbihan, à Vannes. — 14 janvier 1878.

M. le général Émile MELLINET,
A Nantes. — 24 mai 1877.

M. Anthime MENARD,
Avocat à Nantes, ancien bâtonnier. — 24 mai 1877.

M. René MENARD,
Architecte à Nantes. — 5 avril 1878.

M. Léon MÉNARD-BRIAUDEAU,
A Nantes. — 31 octobre 1877.

M. Constant MERLAND,
Ancien président de la Société académique de Nantes. — 24 mai 1877.

M. Julien MERLAND,
Juge-suppléant au Tribunal civil de Nantes. — 24 mai 1877.

M. Stanislas MICHEL DE MONTHUCHON,
Au château de Monthuchon près Coutances (Manche). — 5 avril 1878.

M. Pierre du Minehy,
Agent de change à Nantes. — 24 mai 1877.

M. René Mollat,
A Nantes. — 24 mai 1877.

M. Hippolyte de Moncuit de Boiscuillé,
Au château de la Grationnaie, en Malansac (Morbihan). — 14 janvier 1878.

M. Édouard Monnier fils,
A Nantes. — 5 avril 1878.

M. Claude de Monti de Rezé,
A Nantes. — 24 mai 1877.

M. A.-L. Morel des Boullets,
Libraire-éditeur à Nantes. — 24 mai 1877.

M. Paul Nau,
Architecte à Nantes. — 24 mai 1877.

M. Stéphane de la Nicollière-Teijeiro,
Archiviste-historiographe de la ville de Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Robert Oheix,
Avocat à Savenay. — 5 septembre 1877.

M. Eugène Orieux,
Agent-voyer en chef de la Loire-Inférieure. — 5 septembre 1877.

M. le comte Élie de Palys,
A Rennes. — 12 juillet 1877.

M. Gçorges Panneton,
A la Hallée, Chantenay-sur-Loire (Loire-Inférieure). — 31 octobre 1877.

M. Raoul Papin de la Clergerie,
A Chantenay-sur-Loire (Loire-Inf.). — 12 juillet 1877.

M. Fortuné Parenteau,
Conservateur du Musée départemental d'archéologie, à Nantes. — 5 avril 1878.

M. l'abbé Paul Paris-Jallobert,
Vicaire à Notre-Dame de Vitré. — 5 avril 1878.

M. Charles PELLERIN DE LA VERGNE,
Au château de Bel-Air (Loire-Inf.). — 14 janvier 1878.

M. Pierre-Alexandre PERTHUIS,
Juge au Tribunal de Commerce, aux Folies-Chaillou, à Nantes. — 24 mai 1877.

M. Pierre PICHELIN,
Avocat à Nantes. — 31 octobre 1877.

M. le baron Jérôme PICHON,
Président de la Société des Bibliophiles françois à Paris. 24 mai 1877.

M. Jules DE LA PILORGERIE,
A Châteaubriant. — 31 octobre 1877.

M. l'abbé Jean-Louis PLAINE,
Prêtre de l'Oratoire, à Rennes. — 31 octobre 1877.

M. Joseph PLIHON,
Libraire-éditeur à Rennes. — 14 janvier 1878.

M. Louis PRÉVEL,
Architecte à Nantes. — 5 septembre 1877.

M. Barthélemy PROUZAT,
A Nantes. — 24 mai 1877. — *Décédé* le 11 avril 1878.

M. Jules RIALAN,
A Nantes. — 24 mai 1877.

M. Octave DE ROCHEBRUNE,
Au château de Terre-Neuve (Vendée). — 24 mai 1877.

M. Raoul DE ROCHEBRUNE,
A Nantes. — 5 avril 1878.

M. le duc DE ROHAN,
Au château de Josselin (Morbihan). — 5 avril 1878.

M. Sigismond ROPARTZ,
Avocat, ancien bâtonnier à Rennes. — 24 mai 1877. — *Décédé* le 18 avril 1878.

M. le baron James DE ROTHSCHILD,
A Paris. — 14 janvier 1878.

M. Pierre Rouquette,
Libraire-éditeur à Paris. — 12 juillet 1877.

M. Joseph Rousse,
Membre du Conseil général de la Loire-Inférieure, à Nantes. — 24 mai 1877.

M. Francis Rousselot,
A Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Donatien Roy,
A Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Marcel Roy,
Courtier d'assurances maritimes à Nantes. — 5 avril 1878.

M. le comte de Saint-Jean,
A Nantes. — 31 octobre 1877.

M. René de Saint-Pern,
A Nantes. — 24 mai 1877.

M. Léopold Savé,
Pharmacien à Ancenis. — 31 octobre 1877.

M. Édouard Say,
A Nantes. — 14 janvier 1878.

M. Charles Simon,
Courtier d'assurances à Nantes. — 31 octobre 1877.

M. Émile Simon fils,
A Nantes. — 31 octobre 1877.

M. Pierre-Félix Soleil,
Directeur de la succursale de la Banque de France, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord). — 14 janvier 1878.

M. Léon Techener,
Editeur et libraire de la Société des Bibliophiles françois à Paris. — 14 janvier 1878.

M. Jean Templé,
Généalogiste à Nantes. — 24 mai 1877.

M. Hippolyte Thibeaud-Nicollière,
Avocat, ancien bâtonnier, à Nantes. — 14 janvier 1878.

M. Henri de Tonquédec,
A Morlaix. — 14 janvier 1878.

M. le baron Gabriel de la Tour du Pin Chambly,
Conseiller général de la Vendée, à Nantes. — 14 janvier 1878.

M. le duc Louis de la Trémoille,
A Paris. — 24 mai 1877.

M. Hermann Tross,
A Louvigné-du-Désert (Ille-et-Vilaine). — 12 juillet 1877.

M. Octave Uzanne,
Homme de lettres à Paris. — 14 janvier 1878.

M. Hippolyte Vatar,
Imprimeur à Rennes. — 31 octobre 1877.

M. Léon Verdier,
Libraire à Rennes. — 31 octobre 1877.

M. l'abbé Fernand Verger,
Vicaire à la cathédrale de Nantes. — 5 avril 1878.

M. Victor Vier,
Libraire à Nantes. — 24 mai 1877.

M. le baron Louis de la Ville de Férolles des Dorides,
A Nantes. — 14 janvier 1878.

M. le vicomte Christian de Villebois-Mareuil,
Au château de la Guénaudière (Mayenne). — 5 avril 1878.

M. le marquis Ernest de Villoutreys,
Au château du Plessis-Villoutreys (Maine-et-Loire). — 24 mai 1877.

M. le baron de Wismes,
Président de la Société archéologique, à Nantes. — 12 juillet 1877.

La Bibliothèque publique de Bordeaux.
— 14 janvier 1878.

La Bibliothèque publique de Morlaix.
— 14 janvier 1878.

La Bibliothèque publique de Nantes.
— 14 janvier 1878.

La Bibliothèque publique de Rennes.
— 5 avril 1878.

La Bibliothèque municipale de Vitré.
— 5 avril 1878.

Le Cercle Louis XVI,
A Nantes. — 14 janvier 1878.

La Société académique,
A Nantes. — 31 octobre 1877.

La Société des Beaux-Arts,
A Nantes. — 31 octobre 1877.

II

Membres titulaires.

M. Georges Bacqua,
A Nantes. — 19 mai 1880.

M. Hippolyte de Barmon,
Avocat à Nantes. — 19 mai 1880.

M. Georges Bastard,
A Nantes. — 26 juillet 1878.

M. Arthur du Bois de la Ville-Rabel,
Secrétaire de la Société archéologique, à Saint-Brieuc. — 25 juin 1879.

M. Waldeck de la Borderie,
A Vitré. — 19 mai 1880.

M. le comte de Malestroit de Bruc,
Au château de la Noë, en Vallet (Loire-Inférieure). — 27 janvier 1879.

M. Édouard CAILLÉ,
Avocat à Nantes. — 26 juillet 1878.

M. Antonio CARRÉ,
A Nantes. — 30 octobre 1879.

M. Théodore CARRÉ,
A Nantes. — 30 octobre 1879.

M. Paul CHARDIN,
A Paris. — 26 juillet 1878.

M. Adolphe CHARIL DES MAZURES,
Sous-inspecteur des forêts à Rennes. — 5 avril 1879.

M. Théophile CINQUALBRE,
Arbitre de commerce, à Nantes. — 19 mai 1880.

M. Gabriel CLERC,
Conseiller de Préfecture, à Niort. — 30 octobre 1879.

M. Frédéric COCAR,
Avoué près la Cour d'appel à Rennes. — 5 avril 1879.

M. DARTIGE DU FOURNET,
Inspecteur de l'Enregistrement, à Rennes. — 19 mai 1880.

M. Émile DESLANDES-VINAY,
Au Bas-Bel-Air, près Versailles. — 6 novembre 1878.

La comtesse Élizabeth ESTERHAZY DE GALENTHA,
A Paris. — 19 mai 1880.

M. le comte Régis DE L'ESTOURBEILLON,
A Nantes. — 19 mai 1880.

M. Auguste FONTAINE,
Libraire-éditeur à Paris. — 6 novembre 1878.

M. le vicomte Zénobe FROTIER DE BAGNEUX,
A Pouzauges. — 24 janvier 1880.

Le P. GAHIER,
Supérieur des Eudistes, à Rennes (Ille-et-Vilaine). — 19 mai 1880.

M. Pitre DE LA GANRY,
Architecte à Nantes. — 25 juin 1879.

M. Arthur GARNIER,
A Nantes. — 27 janvier 1879.

M. Marcel GÉNUIT,
Docteur en médecine à Nantes. — 19 mai 1880.

M. le marquis DE GODDES DE VARENNES,
A Paris. — 6 novembre 1878.

M. le comte DE GOMBERT,
Chef de la 6e division des chemins de fer de l'Ouest, à Rennes. — 25 juin 1879.

M. le marquis DE GOULAINE,
A Paris. — 19 mai 1880.
Décédé le 17 juin 1880.

M. le marquis DE GOUVELLO,
Ancien député du Morbihan, au château de Kerlévénan, près Sarzeau (Morbihan). — 19 mai 1880.

M. le comte Fernand DE LA GUÈRE,
Au château du Bois-de-la-Musse, en Chantenay, près Nantes. — 27 janvier 1879.

M. l'abbé Jean GUIHARD,
A Martigné-Ferchaud (Ille-et-Vilaine). — 24 janvier 1880.

M. Gustave GUILLEMET,
A Nantes. — 27 janvier 1879.

M. Ludovic GUITTON,
Notaire à Nantes. — 27 janvier 1879.

M. Eugène HALLÉGUEN,
Docteur en médecine à Châteaulin (Finistère). — 26 juillet 1878.
Décédé en mai 1879.

M. Gabriel HOCART,
A Versailles. — 6 novembre 1878.

M. Léon JAMIN,
Ancien élève de l'Ecole centrale, à Nantes. — 5 avril 1879.

M. Adolphe JOSSO,
A Nantes. — 26 juillet 1878.

M. Alphonse Lotz-Brissonneau,
A Nantes. — 24 mai 1877.

M. Édouard Luzierre,
Notaire à Nantes. — 31 octobre 1877.

M. Charles Magouet de la Magouerie,
Juge d'instruction à Châteaubriant. — 14 janvier 1878.

M. Jacques Maisonneuve,
A Paris. — 5 avril 1878.

M. Victor Marie-Baudry,
Avocat à Cholet. — 31 octobre 1877.

M. Benjamin Martineau,
Avoué à Nantes. — 14 janvier 1878.

M. Paul Martineau,
Avoué à Nantes. — 24 mai 1877.

M. Alphonse Mauricet,
Docteur en médecine, président de la Société polymathique du Morbihan, à Vannes. — 14 janvier 1878.

M. le général Émile Mellinet,
A Nantes. — 24 mai 1877.

M. Anthime Menard,
Avocat à Nantes, ancien bâtonnier. — 24 mai 1877.

M. René Menard,
Architecte à Nantes. — 5 avril 1878.

M. Léon Ménard-Briaudeau,
A Nantes. — 31 octobre 1877.

M. Constant Merland,
Ancien président de la Société académique de Nantes. — 24 mai 1877.

M. Julien Merland,
Juge-suppléant au Tribunal civil de Nantes. — 24 mai 1877.

M. Stanislas Michel de Monthuchon,
Au château de Monthuchon près Coutances (Manche). — 5 avril 1878.

M. Pierre du Minehy,
Agent de change à Nantes. — 24 mai 1877.

M. René Mollat,
A Nantes. — 24 mai 1877.

M. Hippolyte de Moncuit de Boiscuillé,
Au château de la Grationnaie, en Malansac (Morbihan). — 14 janvier 1878.

M. Édouard Monnier fils,
A Nantes. — 5 avril 1878.

M. Claude de Monti de Rezé,
A Nantes. — 24 mai 1877.

M. A.-L. Morel des Boullets,
Libraire-éditeur à Nantes. — 24 mai 1877.

M. Paul Nau,
Architecte à Nantes. — 24 mai 1877.

M. Stéphane de la Nicollière-Teijeiro,
Archiviste-historiographe de la ville de Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Robert Oheix,
Avocat à Savenay. — 5 septembre 1877.

M. Eugène Orieux,
Agent-voyer en chef de la Loire-Inférieure. — 5 septembre 1877.

M. le comte Élie de Palys,
A Rennes. — 12 juillet 1877.

M. Georges Panneton,
A la Hallée, Chantenay-sur-Loire (Loire-Inférieure). — 31 octobre 1877.

M. Raoul Papin de la Clergerie,
A Chantenay-sur-Loire (Loire-Inf.). — 12 juillet 1877.

M. Fortuné Parenteau,
Conservateur du Musée départemental d'archéologie, à Nantes. — 5 avril 1878.

M. l'abbé Paul Paris-Jallobert,
Vicaire à Notre-Dame de Vitré. — 5 avril 1878.

M. Charles Pellerin de la Vergne,
Au château de Bel-Air (Loire-Inf.). — 14 janvier 1878.

M. Pierre-Alexandre Perthuis,
Juge au Tribunal de Commerce, aux Folies-Chaillou, à Nantes. — 24 mai 1877.

M. Pierre Pichelin,
Avocat à Nantes. — 31 octobre 1877.

M. le baron Jérôme Pichon,
Président de la Société des Bibliophiles françois à Paris. 24 mai 1877.

M. Jules de la Pilorgerie,
A Châteaubriant. — 31 octobre 1877.

M. l'abbé Jean-Louis Plaine,
Prêtre de l'Oratoire, à Rennes. — 31 octobre 1877.

M. Joseph Plihon,
Libraire-éditeur à Rennes. — 14 janvier 1878.

M. Louis Prével,
Architecte à Nantes. — 5 septembre 1877.

M. Barthélemy Prouzat,
A Nantes. — 24 mai 1877. —
Décédé le 11 avril 1878.

M. Jules Rialan,
A Nantes. — 24 mai 1877.

M. Octave de Rochebrune,
Au château de Terre-Neuve (Vendée). — 24 mai 1877.

M. Raoul de Rochebrune,
A Nantes. — 5 avril 1878.

M. le duc de Rohan,
Au château de Josselin (Morbihan). — 5 avril 1878.

M. Sigismond Ropartz,
Avocat, ancien bâtonnier à Rennes. — 24 mai 1877. —
Décédé le 18 avril 1878.

M. le baron James de Rothschild,
A Paris. — 14 janvier 1878.

M. Pierre ROUQUETTE,
Libraire-éditeur à Paris. — 12 juillet 1877.

M. Joseph ROUSSE,
Membre du Conseil général de la Loire-Inférieure, à Nantes. — 24 mai 1877.

M. Francis ROUSSELOT,
A Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Donatien ROY,
A Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Marcel ROY,
Courtier d'assurances maritimes à Nantes. — 5 avril 1878.

M. le comte DE SAINT-JEAN,
A Nantes. — 31 octobre 1877.

M. René DE SAINT-PERN,
A Nantes. — 24 mai 1877.

M. Léopold SAVÉ,
Pharmacien à Ancenis. — 31 octobre 1877.

M. Édouard SAY,
A Nantes. — 14 janvier 1878.

M. Charles SIMON,
Courtier d'assurances à Nantes. — 31 octobre 1877.

M. Émile SIMON fils,
A Nantes. — 31 octobre 1877.

M. Pierre-Félix SOLEIL,
Directeur de la succursale de la Banque de France, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord). — 14 janvier 1878.

M. Léon TECHENER,
Editeur et libraire de la Société des Bibliophiles françois à Paris. — 14 janvier 1878.

M. Jean TEMPLÉ,
Généalogiste à Nantes. — 24 mai 1877.

M. Hippolyte THIBEAUD-NICOLLIÈRE,
Avocat, ancien bâtonnier, à Nantes. — 14 janvier 1878.

M. Henri DE TONQUÉDEC,
A Morlaix. — 14 janvier 1878.

M. le baron Gabriel DE LA TOUR DU PIN CHAMBLY,
Conseiller général de la Vendée, à Nantes. — 14 janvier 1878.

M. le duc Louis DE LA TRÉMOILLE,
A Paris. — 24 mai 1877.

M. Hermann TROSS,
A Louvigné-du-Désert (Ille-et-Vilaine). — 12 juillet 1877.

M. Octave UZANNE,
Homme de lettres à Paris. — 14 janvier 1878.

M. Hippolyte VATAR,
Imprimeur à Rennes. — 31 octobre 1877.

M. Léon VERDIER,
Libraire à Rennes. — 31 octobre 1877.

M. l'abbé Fernand VERGER,
Vicaire à la cathédrale de Nantes. — 5 avril 1878.

M. Victor Vier,
Libraire à Nantes. — 24 mai 1877.

M. le baron Louis DE LA VILLE DE FÉROLLES DES DORIDES,
A Nantes. — 14 janvier 1878.

M. le vicomte Christian DE VILLEBOIS-MAREUIL,
Au château de la Guénaudière (Mayenne). — 5 avril 1878.

M. le marquis Ernest DE VILLOUTREYS,
Au château du Plessis-Villoutreys (Maine-et-Loire). — 24 mai 1877.

M. le baron de WISMES,
Président de la Société archéologique, à Nantes. — 12 juillet 1877.

La BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE BORDEAUX.
— 14 janvier 1878.

La BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE MORLAIX.
— 14 janvier 1878.

La Bibliothèque publique de Nantes.
— 14 janvier 1878.

La Bibliothèque publique de Rennes.
— 5 avril 1878.

La Bibliothèque municipale de Vitré.
— 5 avril 1878.

Le Cercle Louis XVI,
A Nantes. — 14 janvier 1878.

La Société académique,
A Nantes. — 31 octobre 1877.

La Société des Beaux-Arts,
A Nantes. — 31 octobre 1877.

II

Membres titulaires.

M. Georges Bacqua,
A Nantes. — 19 mai 1880.

M. Hippolyte de Barmon,
Avocat à Nantes. — 19 mai 1880.

M. Georges Bastard,
A Nantes. — 26 juillet 1878.

M. Arthur du Bois de la Ville-Rabel,
Secrétaire de la Société archéologique, à Saint-Brieuc. — 25 juin 1879.

M. Waldeck de la Borderie,
A Vitré. — 19 mai 1880.

M. le comte de Malestroit de Bruc,
Au château de la Noë, en Vallet (Loire-Inférieure). — 27 janvier 1879.

volume, et la Société décide qu'il sera publié à part, sous le titre de *Choix de documents inédits sur l'histoire de la Ligue en Bretagne*.

Communications. — M. de la Borderie entretient la réunion de l'histoire de l'imprimerie à Nantes dans la première moitié du XVIe siècle. Il énumère chronologiquement volumes et plaquettes et jusqu'aux moindres circulaires, complétant ainsi les publications de Toussaint Gautier et de Dom Plaine. Voici la liste de ces ouvrages :

1501. — *Missel* imprimé par Guillaume Larchier; n'est connu que par une citation de Travers. (*Hist. des évêques de Nantes,* II, 255).

1509 ou 1510. — *Statuts* de Mathurin de Pledran, évêque de Dol, imprimés par Guillaume Turquetil, rue des Carmes; petit in-4°, orné de deux gravures sur bois. Cette impression, signalée à tort comme étant de 1507, se trouve à la Bibliothèque de Rennes.

1516. — *Ordonnance* du Parlement de Bretagne sur les procédures, imprimée par Antoine et Michau Papolin, imprimeurs à Nantes, et se vend chez lesdits Papolin : deux simples feuilles in-8°.

1517. — *Heures* imprimées par Jean Baudouin; ouvrage cité par Travers (*Hist. des évêques de Nantes,* II, 198), mais qui n'a pas été retrouvé.

1518. — *Instruction des Curés*, Jean Baudouin imprimeur. Ce livre n'est connu que par un passage de Travers (*Conçilia Provinciæ Turonensis*).

Août 1532. — *Ordonnance* du roi sur les procédures, datée de Vannes, également imprimée à Nantes chez les Papolin ; in-4° gothique.

1532. — *Coûtume de Bretagne,* publiée par les

frères Papolin ; ouvrage gothique de 336 feuillets in-8°, dont il subsiste plusieurs exemplaires, parmi lesquels un à la Bibliothèque de Rennes ; c'est par erreur qu'on a cité ce livre comme étant de 1527.

1541. — *Ordonnance* relative à la gabelle, de l'imprimerie d'Antoine et Michel Papolin.

M. de la Borderie traite incidemment la question relative aux Papolin, à savoir s'ils ont été réellement imprimeurs, bien qu'ils ne s'intitulent que libraires ; par des raisons péremptoires, il conclut à leur double qualité.

Là s'arrête la liste des livres nantais antérieurs à 1550 ; il faut ensuite aller jusqu'à 1578 pour trouver une ordonnance, et jusqu'à 1585 pour rencontrer un ouvrage. M. de la Borderie ne peut croire qu'on ait été si longtemps sans imprimer dans notre ville ; aussi fait-il appel à la bonne volonté des membres pour lui signaler toutes les impressions bretonnes des XVI° et XVII° siècles qui seraient en leur possession, afin de préparer la continuation de *l'Histoire de l'Imprimerie en Bretagne,* dont la première partie (XV° siècle) a été publiée l'année dernière par la Société des Bibliophiles Bretons.

Exhibitions. — Inventaire du Trésor des Chartes de Bretagne, manuscrit du XVII° siècle. — Œuvres poétiques inédites de Bonnet de la Verdière, né à Nantes, en 1727. — *Les Regrets d'Ollenix du Mont-Sacré* (Nicolas de Montreux), volume rarissime imprimé à Nantes en 1591, in-4°. — Un traité de logique intitulé *Introductiones in terminos,* Rennes, XVI° siècle, in-4° gothique, avec une curieuse marque typographique. — Le *Demosterion* de Roch Le Baillif,

Rennes, 1578 (volume très rare); — médaille en argent, grand module, avec toutes les armoiries des ducs de Lorraine; — médaille en bronze, grand module, frappée à l'effigie de La Moricière, et lettre autographe de La Moricière.

Le Bureau de la Société des Bibliophiles Bretons.



Séance du 24 janvier 1880.

Présidence de M. Arthur de la Borderie, *président.*

Présents : MM. Émile Grimaud, Josse, Lorois, des Dorides, Le Quen d'Entremeuse, Prevel, Constant Merland, de la Nicollière-Teijeiro, général Mellinet, Lemeignen, Théodore Carré, d'Izarn et R. Blanchard.

Admissions. — Les nouveaux admis sont au nombre de sept, portant ainsi le total des sociétaires à 258.

Publications. — Sont déposés sur le bureau plusieurs exemplaires de la *Conquête de la Bretagne par Charlemagne sur le roi Aquin,* éditée par M. F. Joüon des Longrais, volume de près de 400 pages, avec carte et fac-similé.

Reste en cours de publication, pour être remis vers le milieu de l'année, le second fascicule des *Documents inédits sur l'histoire de la Ligue en Bretagne,* publiés par M. Anatole de Barthélemy.

D'après la décision de la Société, le poème sur le

Combat des Trente doit être la publication suivante.

Communications. — M. Émile Grimaud donne lecture d'un rapport sur un volume inédit, renfermant les œuvres poétiques de Bonnet de la Verdière, poète nantais du XVIIIe siècle. D'après le rapporteur, on ne doit pas trop regretter la perte de sept autres volumes manuscrits, laissés, dit-on, par le même écrivain.

M. de la Borderie lit une étude sur la supercherie littéraire qui a rendu célèbre le poète croisicais Desforges-Maillard, et par une série de citations des contemporains : Destouches, Fontenelle, Piron et Voltaire lui-même, il réfute l'assertion tardive de ce dernier, qui a prétendu, après avoir précédemment dit le contraire, que Desforges n'était qu'un mauvais poète, et qu'il avait dû sa célébrité et les louanges données à ses vers, uniquement à ce qu'ils étaient signés de Mademoiselle de Malcrais, pseudonyme de Desforges.

Exhibitions. — Les grandes Cronicques de Bretaigne, par Alain Bouchard, édition de 1531, in-f° oblong, superbe exemplaire ayant appartenu au cardinal Brossays Saint-Marc, et faisant à présent partie de la bibliothèque du Séminaire de Rennes. — Arrêté des généraux royalistes, du 2 mars 1795 ; placard de l'imprimerie vendéenne de Maulévrier. — Série de 12 dessins originaux de M. Th. Busnel, dont les sujets sont tirés du poème des *Bretons* de Brizeux ; — 12 gravures et dessins, provenant de la collection de M. Anthime Menard et se rapportant à la Bretagne : ascension du premier ballon lancé à Nantes le 14 juin 1784 (3 gravures) ; vues anciennes

de la Fosse et de la place Graslin ; hôtel de ville de Rennes et statue de Louis XIV, même ville (2 grav.); danse macabre de l'église de Josselin (aquarelle); portraits de Billette et de dom Verguet, députés à l'Assemblée nationale de 1789. — Enfin, l'*Oraison funèbre du grand Condé*, par Bossuet; splendide publication in-folio, tirée à petit nombre, et dont MM. Morgand et Fatout ont bien voulu faire hommage à la Société.

LE BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS.



SÉANCE DU 19 MAI 1880.

Présidence de M. ARTHUR DE LA BORDERIE, *président.*

La *Société des Bibliophiles Bretons* a tenu séance, le 19 mai, dans l'une des salles de la Bibliothèque publique de Rennes, sous la présidence de M. Arthur de la Borderie, président.

M. Lemeignen, vice-président, a rappelé l'origine de la Société. Née à Nantes, elle a toujours voulu, elle veut toujours être complètement et essentiellement *bretonne;* c'est ce que le Bureau a entendu très expressément marquer en convoquant la présente séance à Rennes, capitale de la Bretagne. Cette pensée a été comprise : la preuve en est dans les nombreuses adhésions venues à la Société des divers points de la province et particulièrement de Rennes;

la preuve en est dans l'empressement qu'on a mis à se rendre à cette séance, et dont le Bureau tient à remercier les membres présents.

En répondant à M. Lemeignen au nom des Bibliophiles d'Ille-et-Vilaine, M. de la Borderie l'a assuré des sentiments de cordiale confraternité qu'il rencontrera à Rennes, et a souhaité la bienvenue aux Sociétaires de la Loire-Inférieure, du Morbihan et des Côtes-du-Nord présents à la séance.

Présents : MM. Lemeignen, Perthuis-Laurant, H. de la Grimaudière, abbé Perrichon, Émile Grimaud, Lallié, Morel, Le Floc'h, Vier, Hue, Pocquet, Joüon des Longrais, abbé Le Mée, comte de Palys, comte Le Gonidec de Traissan, Dorange, Cocar, de la Motte du Portal, Verdier, Bouchinot, Vétault, de Monthuchon, de Foucaud, abbé Plaine, de la Bigne-Villeneuve, Charil des Mazures, baron d'Izarn, Tross, Dr Marty.

Admission de nouveaux membres. — La Société a admis, au scrutin secret, vingt nouveaux membres, ce qui porte le chiffre total des sociétaires à 278.

Ouvrages offerts à la Société. — Par M. A. de la Borderie, un volume in-8°, qu'il vient de publier sous ce titre : *Correspondance historique des Bénédictins Bretons et autres documents inédits relatifs à leurs travaux sur l'histoire de Bretagne* (Paris, Champion, 1880). — Par M. J. Plihon : *Archives du Bibliophile breton ; notices et documents pour servir à l'histoire littéraire et bibliographique de la Bretagne,* par A. de la Borderie (Rennes, J. Plihon, éditeur, 1880).

Règlement de la Société. — Après une discussion à

laquelle plusieurs membres ont pris part, l'assemblée a décidé :

1° Que le nombre des membres de la Société est limité à 350 ;

2° Que, quand ce nombre sera atteint, le fils ou le gendre d'un sociétaire décédé qui voudra succéder à celui-ci, sera proposé pour l'admission, de préférence à tout autre candidat ;

3° Que dès maintenant le fils ou le gendre d'un sociétaire décédé qui succèdera à celui-ci, sera dispensé du droit d'entrée stipulé par l'article 6 des Statuts ;

4° Que, même au-dessus du chiffre de 350, les personnes auxquelles le Bureau reconnaîtra la qualité de *bienfaiteur de la Société*, seront admises comme sociétaires.

Publications. — L'impression des *Documents inédits sur la Ligue en Bretagne*, publiés par M. A. de Barthélemy, sera terminée en juin. La Société devait imprimer ensuite le poème du *Combat des Trente*, édité par M. Pawlowski ; mais le Bureau de la Société n'a pu encore, malgré ses instances, obtenir le manuscrit de M. Pawlowski. Dans ces circonstances, — si ce manuscrit ne vient pas à temps pour être imprimé après les *Documents sur la Ligue*, — la Société a décidé qu'elle publiera les *Œuvres nouvelles et choisies* de Des Forges Maillard ; éditeurs MM. Arthur de la Borderie et René Kerviler.

Les morceaux dont sera composé ce volume, ***entièrement distincts de ceux qui forment les diverses éditions de ce poète*** [1735, 1750, 1759), et l'extrait qu'on en a fait récemment (chez Quantin), sont pour la plu-

part des lettres et des pièces en prose, qui montrent le talent de Des Forges sous un jour nouveau et très piquant.

La Société vote des remerciements à M. le Maire de Rennes et à M. le Bibliothécaire pour la gracieuse hospitalité qu'elle leur doit.

Exhibitions. — 1° Le Livre de Marguerite de Bretagne, dame de Goulaine, ms. original, avec reliure ancienne (à M. le marquis de Goulaine) ; — 2° une glose du *Corpus juris,* ms. du XIV° siècle sur vélin, avec enluminures (à M. Bouchinot) ; — 3° *Missel de Rennes,* in-folio, gothique, imprimé à Rennes en 1557 par Pierre Le Bret et Guillaume Chevau, seul exemplaire connu (à M. le baron de Wismes) ; — 4° un volume formé de 50 quittances sur parchemin, avec sceaux, délivrées en 1311 au receveur de la châtellenie de Vitré (à M. A. de la Borderie) ; — 5° deux albums remplis de dessins bretons, types, costumes, monuments et paysages, de M. Th. Busnel (à M. A. de la Borderie) ; — 6° un exempl. des *Lunettes des Princes,* de J. Meschinot, édit. du XV° siècle (à M. Léon Verdier) ; — 7° un exempl. de l'*Œconomie spirituelle et temporelle de la vie et maison, noblesse et religion des Nobles et Grands du monde,* ouvrage peu connu d'Antoine Mallet, dominicain, né à Rennes en 1593, mort en 1663 (à M. Plihon) ; — 8° médaille à l'effigie du *dauphin François III, duc de Bretagne,* couronné à Rennes le 14 déc. 1532; jetons des *États de Bretagne;* des *Maires de Rennes;* sceau des *Marchands de Rennes* (à M. Alex. Perthuis).

M. Vétault, bibliothécaire de la ville de Rennes, a bien voulu mettre ensuite sous les yeux de la

Société les principaux incunables de la Bibliothèque publique et plusieurs autres volumes précieux, imprimés ou manuscrits, faisant partie du dépôt qu'il dirige avec tant d'habileté; — entre autres, une dizaine d'éditions de la Coutume de Bretagne, imprimées en gothique, de 1480 à 1540.

Après la séance, les membres de la Société ont visité l'Exposition artistique et archéologique, où ils ont examiné, entre autres, avec un vif intérêt, la vitrine remplie de belles chartes et d'autographes curieux, tirés des Archives départementales, d'incunables, d'impressions sur vélin, et de superbes manuscrits, provenant, en grande partie, de la Bibliothèque de Rennes.

Le lendemain matin, 20 mai, la plupart des Bibliophiles Bretons qui avaient assisté à la séance de la veille, sont allés ensemble visiter les vastes ateliers typographiques et le curieux hôtel de M. Oberthur, où ils ont été reçus avec la plus gracieuse courtoisie.

LE BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS.





RAPPORT

Sur les Œuvres de J.-B.-O. Bonnet de la Verdière, lu par M. Emile Grimaud, dans la séance du 24 janvier 1880.

Messieurs,

Le volume dont, à notre dernière séance, vous m'avez chargé de vous rendre compte, est un manuscrit petit in-8°, intitulé : *Les Œuvres diverses de J.-B.-O. Bonnet de la Verdière, né à Nantes le 13e octobre 1727. Ecrites par lui-même,* MDCCLI.

Je l'ai soigneusement examiné, avec le désir d'y découvrir quelques perles cachées, qu'il m'eût été très agréable de faire passer sous vos yeux. Hélas ! il faut le reconnaître, ce n'est point là un écrin inconnu, mais tout simplement un amas de cailloux, qui ne mérite guère d'attirer le regard.

Bonnet de la Verdière ne doute de rien : il aborde tous les genres, — avec une égale infériorité. Triolet, cantatille, conte, ode, (flanquée d'un plantureux discours préliminaire en prose), églogue, ode anacréontique, épître, quatrains, sixains, cantate, poème en trois épîtres, et, enfin, pour couronner le monument,

une tragédie de *Cléopâtre,* — en cinq actes, cela va sans dire, — telle est la table des matières de ce livre, qui montre que, fidèle au précepte de Boileau, Bonnet, dont la lyre, ou la guitare, avait toutes les cordes,

« Passait du grave au doux, du plaisant au sévère. »

Et d'abord,

Aimez-vous le *galant?* C'est par là qu'il débute.

Triolet à une jeune demoiselle, en 1743 (l'auteur avait alors seize ans).

« Pourquoy rougir d'un doux baiser
« Que j'ay cueilly sur votre bouche ?
« Vous n'avez pu le refuser ;
« Pourquoy rougir d'un doux baiser ?
« Vos yeux semblent m'authoriser ;
« Mais votre raison m'effarouche.
« Pourquoy rougir d'un doux baiser
« Que j'ay cueilly sur votre bouche ? »

Voulez-vous du solennel et du pompeux ? Ecoutez le début de l'*Ode sur les préliminaires de la paix, signés pendant le siége de Maëstricht, l'an 1748.*

« Quelle Divinité m'inspire
« Les heureux transports que je sens ?
« Dans cet agréable délire
« Quel charme vient ravir mes sens ?
« Par un nuage qui s'entr'ouvre,
« Le Ciel à mes yeux se découvre !
« Les palais des Dieux sont ouverts !
« C'est Pallas : je la vois descendre.
« Mortels, la Sagesse va rendre
« Le Siècle d'or à l'univers. »

On se tromperait grandement, si l'on croyait que Pallas seule paraîtra dans cette pièce lyrique. Le poète vous l'a dit : *Les palais des Dieux sont ouverts ;* excellente occasion pour en passer en revue, un à un, les habitants. Aussi défilent-ils tous à la queue leu leu : Plutus, Neptune, Mars, Bellone, l'Amour, Bacchus et *son thyrse divin;* puis viennent les Sylvains ; puis les nymphes, les satyres, la blonde Aurore, Diane et ses chiens *pleins d'audace, les fraîches et blanches naïades,* et les hyades, et Thétis et Pomone. C'est une interminable procession des divinités de la fable, que Bonnet de la Verdière connaît toutes intimement et sur le bout du doigt ; car il leur a consacré une étude minutieuse, qui fait suite à ses *Œuvres* rimées, et qu'il a intitulée : *Abrégé de la Mythologie expliquée par l'histoire, suivant la meilleure opinion.*

En fait d'opinion, celle qu'il avait de ses facultés poétiques n'était point petite, je vous assure : il parle, à tous bouts de strophes, de sa *verve,* de son *délire,* de son *génie.* C'est peut-être un peu trop s'occuper des absents. Néanmoins, il veut bien baisser pavillon devant un autre favori des Muses, qu'il nomme à la fin de l'ode dont nous avons cité le début :

« Mais c'en est trop : de notre verve
« Modérons les feux indiscrets ;
« C'est assez de chanter Minerve,
« Cupidon, Bacchus et Cérès.
« Laissons la trompette à Pindare ;
« Et n'allons point, nouvel Icare,
« Tenter un chemin périlleux.
« Cessez, enfin ; il faut vous taire.
« Muse, il n'appartient qu'à Voltaire
« De célébrer nos demi-dieux. »

Je nourrissais l'espoir de trouver dans l'*Antropomanie,* où Bonnet a la prétention de peindre les vices et les folies de son temps, quelque portrait passablement touché, que j'aurais pu détacher de sa galerie ; mais il a beau dire à M. Bertrand, auquel il dédie ce long poème :

« Loin du tumulte, en mes champs retiré,
« Au sein des biens qu'en la ville on désire,
« Par ma Pallas de rechef inspiré,
« Mon cher ami, je voudrais à ton gré,
« En vrai Socrate aujourd'hui te décrire,
« Dans quels travers s'est toujours égaré
« Le genre humain, l'homme, enfin, qui s'admire ; »

il ne parvient pas à faire, une seule fois, œuvre de satirique supportable ; pareil, en cela, à un chasseur qui s'élancerait dans la campagne, en vous promettant de rentrer au gîte, le carnier plein, et dont le fusil ferait toujours long feu ou raterait toujours les perdrix et les lièvres.

Bonnet de la Verdière est un chasseur, mais un chasseur qui ne manque jamais... de revenir bredouille.

Enfin, après avoir, avec une conscience digne d'un meilleur sort, absorbé tous les gros morceaux de ce livre (jusques et non compris, je le confesse, la tragédie en cinq actes), je me suis rabattu sur les pièces minuscules, les quatrains et les sixains, qui, eux, recélaient peut-être quelques légers grains de sel. Mais j'ai eu le regret de constater que, petites comme grandes, toutes ces compositions se valent, que toutes rentrent invariablement dans le genre ennuyeux. Raté ! toujours raté ! Exemple :

QUATRAIN, EN 1749.

« Vous vous croyez savant, pécore,
« Et le sot de vous est jaloux ;
« Mais je hais moins le sot encore
« Que l'homme savant tel que vous. »

Voici peut-être ce qu'il y a de plus spirituel :

« Harpagon, doré comme un prince,
« Voit noble et bourgeois le plus mince,
« S'humanise avec ses égaux ;
« *L'or s'allie à tous les métaux.* »

C'est, ou peu s'en faut, la seule pointe ou le seul semblant de pointe que renferment les poésies de Bonnet de la Verdière ; ce qui ne veut point dire qu'il fût un sot, comme celui du quatrain ci-dessus. Il avait, j'aime à le croire, de l'esprit... en prose, de l'instruction et maintes autres qualités et agréments ; et ce qui le laisserait croire, c'est qu'il était en fort bons termes avec le Nantais Séraphique Bertrand, le traducteur des *Odes* d'Horace, et le Croisicais Desforges-Maillard, auquel il a offert quelques-unes de ses pièces, et qu'il allait visiter de temps en temps ; mais il n'en reste pas moins établi que Bonnet ne fut qu'un rimailleur à la douzaine, et que, si la copie, qu'il s'était donné la peine de faire lui-même, de ses *Œuvres diverses,* n'était pas parvenue jusqu'à nous, il n'y aurait nullement lieu d'en prendre le deuil.

Je ne pense pas, Messieurs, avoir été trop sévère dans cette appréciation et, à ma place, pas un de vous, sans doute, ne se fût, plus que moi coiffé... de ce Bonnet.

— Nous avions terminé cette petite étude, quand

on nous a signalé une note sur Bonnet de la Verdière, publiée par M. Dugast-Matifeux, dans la *Correspondance littéraire inédite de Louis Racine avec René Chevaye, de Nantes (1858).*

Cette note donne les prénoms du poète : *Jean-Baptiste-Olivier ;* mais elle se trompe un peu sur la date de sa naissance, qu'elle place au 5 octobre 1726, au lieu du 13 octobre 1727, comme le dit notre volume.

Bonnet de la Verdière fut auditeur à la Chambre des Comptes de Bretagne, en 1754, et il mourut à Paris, à l'hospice Saint-Sulpice, en 1792. On s'imaginerait peut-être que c'est le cheval Pégase, si coutumier du fait, dit-on, qui l'avait conduit en ce triste lieu ; mais non : « il s'était ruiné, par suite de nombreux procès qu'il aurait toujours perdus. Il a laissé huit volumes in-8° manuscrits de poésies, *heureusement inédites,* — notez bien que c'est M. Dugast-Matifeux qui parle, — et qui, après avoir été longtemps possédés par l'ancien notaire Boulard, surnommé *la Providence des bouquinistes,* appartenaient, en 1834, à M. Favorot. »

En ce qui me concerne, je ne promettrais aucune récompense honnête à qui trouverait les sept autres produits de cette veine intarissable.



ÉTAT DES PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ

Ont été distribués aux Sociétaires :

En 1877-1878.

Œuvres françaises d'Olivier Maillard (sermons et poésies, notes et introduction), par M. Arthur de la Borderie. In-4°.

Bulletin de la Société des Bibliophiles bretons et de l'Histoire de Bretagne. — Première année. In-8°.

En 1878-1879.

L'Imprimerie en Bretagne au XVe siècle, par la Société des Bibliophiles bretons, avec le fac-similé de la plus ancienne impression bretonne. In-4°.

Mélanges historiques, littéraires, bibliographiques. T. Ier. Grand in-8°.

Documents inédits sur l'histoire de la Ligue en Bretagne, par M. Anatole de Barthélemy, 1er fascicule. Grand in-8°.

Bulletin de la Société des Bibliophiles bretons et de l'Histoire de Bretagne. Deuxième année. In-8°.

En 1879-1880.

Documents sur l'histoire de la Révolution en Bretagne. — La Commission Brutus Magnier à Rennes, par M. Hippolyte de la Grimaudière. In-4°.

Le Roman d'Aquin ou la Conqueste de la Bretaigne par le Roy Charlemaigne, chanson de geste du XII° siècle, publiée par M. F. Joüon des Longrais. In-4°.

Bulletin de la Société des Bibliophiles bretons et de l'Histoire de Bretagne. — Troisième année. In-8°.

Sous presse.

Documents inédits sur l'histoire de la Ligue en Bretagne, par M. Anatole de Barthélemy, 2° fascicule.

En préparation.

Poème du Combat des Trente.

Les grandes Cronicques de Bretaigne, par Alain Bouchard.

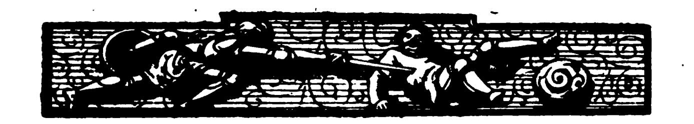
Anthologie des poètes bretons.

Archives de Bretagne.

L'entrée de la reine Claude à Nantes en 1518.

Œuvres nouvelles et choisies de Des Forges-Maillard.





LISTE DES OUVRAGES

OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

Du 24 mai 1879 au 24 mai 1880

PAR MM. D. MORGAND ET CH. FATOUT.

1. *Les dessinateurs d'illustrations au XVIIIe siècle,* par le baron Roger Portalis, 1re et 2e partie. — 2 vol. in-8°, xxxii-788 pp. 1877.

2. *Charles-Etienne Gaucher, graveur,* notice et catalogue, par le baron Roger Portalis et Henri Draibel. In-8°, 150 pp. 1879.

3. *Essai sur la décoration extérieure des livres,* par MM. Marius Michel, relieurs-doreurs. In-8°, 16 pp. 1878.

4. *L'instrument de Molière,* traduction du traité *De Clysteribus,* par Regnier de Graaf (1668), avec des notes et une notice sur l'auteur, orné d'un portrait et de nombreux bois. In-8°, 1878.

5. *Pierre Gringoire et les comédiens italiens,* par Emile Picot. Grand in-8°, 30 pp. 1878.

6. *Noelz de Jehan Chaperon, dit « le lassé de repos »,* publiés d'après l'exemplaire unique de la bibliothèque de Wolfenbuttel, par Emile Picot. In-12, 62 pp. 1878.

7. *Notice sur Jehan Chaponneau, docteur de l'Eglise réformée, metteur en scène du mistère des actes des Apostres, joué à Bourges en 1536,* par Émile Picot. In-12, 21 pp. 1879.

8. *Catalogue des livres manuscrits et imprimés, anciens et modernes, composant la collection de feu M. E. Rouard, bibliothécaire de la ville d'Aix en Provence.* In-8°, XVI-716 pp. 1879, orné d'un portrait.

9. *Répertoire de la librairie Morgand et Fatout.* In-8°, XIII-384 pp. 1878.

10. *Bulletin de la librairie Morgand et Fatout*, T. 1er. — (Nos 1 à 4562). In-8°, XI-880 pp. 1876 à 1878, orné de nombreux fac-similé.

11. *Oraison funèbre du grand Condé*, par Bossuet. In-f°, 52 pp. et 4 pl. 1879.

Tous ces ouvrages édités à Paris, par MM. Morgand et Fatout.

PAR M. MOREL.

12. *Nantes ancien et le pays nantais*, par M. Dugast-Matifeux. (L'un des 25 exemplaires sur papier de Hollande). In-4°, 600 pp. Nantes, Morel. 1879.

13. *Etudes sur quelques ouvrages rares et peu connus (XVIIe siècle), écrits par des Bretons ou imprimés en Bretagne*, par S. Ropartz, suivies d'une Bibliothèque de jurisprudence bretonne, par le comte Corbière, ancien ministre. In-8°, 288 pp. Nantes, Morel. 1879.

14. *Poèmes bretons du moyen âge, publiés et traduits d'après l'incunable unique de la Bibliothèque nationale, avec un glossaire-index*, par le vte Hersart de la Villemarqué, membre de l'Institut. In-8°, 288 pp. Paris, Didier ; Nantes, Morel. 1879.

PAR M. ÉMILE GRIMAUD.

15. *La Bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne*, par le vte E. Sioc'han de Kersabiec. In-8°, XXI-360 pp. Nantes. 1867.

16. *La vie et les œuvres de Jean-Marie Robert de Lamennais* (1780-1860), *d'après sa correspondance*, par S. Ropartz. In-8°, XI-490 pp. Paris, Lecoffre.

17. *Vingt lettres-missives, originales et inédites, du chartrier de Thouars* (1282-1635), éditées par P. Marchegay. In-8°, 37 pp. Les Roches-Baritaud. 1879.

18. *Une Voix de Bretagne,* poésies, par l'abbé Max. Nicol. In-18 jésus, VIII-212 pp. Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud. 1879.

PAR M. VIER.

19. *Les Noyades ou Carrier au Tribunal révolutionnaire,* par Mehée de la Touche. Réimpression textuelle de l'édition originale. In-8°, 15 pp. Nantes, Vier. 1879.

20. *La Terreur à Nantes et dans la Loire-Inférieure en 1793.* Adresses des citoyens nantais à la Convention nationale, relatives aux crimes de Carrier et aux massacres de Machecoul. Réimpression. In-8°, 14 et 6 pp. Nantes, Vier. 1879.

PAR M. ALFRED LALLIÉ.

21. *Une commission d'enquête et de propagande en l'an II de la République,* par Alfred Lallié. In-8°, 30 pp. Paris, Champion. 1879.

PAR M. CONSTANT MERLAND.

22. *Philippe Chabot, amiral de France,* par C. Merland. In-8°, 72 pp. (Extrait des *Annales de la Société académique de Nantes,* 1879).

23. *Catherine de Parthenay,* par C. Merland. In-8°, 78 pp. (Extrait des *Annales de la Société Académique de Nantes,* 1875).

PAR M. PLIHON.

24. *Archives du Bibliophile breton. — Notices et documents pour servir à l'histoire littéraire et bibliographique de la Bretagne,* par A. de la Borderie. In-12, T. 1er, 179 pp. Rennes, Plihon. 1880.

PAR M. ARTHUR DE LA BORDERIE.

25. *Correspondance historique des Bénédictins bretons et autres documents inédits relatifs à leurs travaux sur l'histoire de Bretagne,* par A. de la Borderie. In-8°, XLII-286 pp. Paris, Champion. 1880.

26. *Les Propos rustiques de Noël du Fail*, texte original de 1547, interpolations et variantes de 1548, 1549, 1573, avec introduction, éclaircissements et index, par A. de la Borderie. In-12, 8-LIV-297 pp. Paris, Lemerre. 1878.

27. *Les Paroisses de Vitré, leurs origines et leur organisation ancienne*, par A. de la Borderie. In-8°, 62 pp. Paris, Champion. 1877.

PAR M. LE BARON JAMES DE ROTHSCHILD.

28. *Le Mistère du Viel Testament*, publié pour la Société des anciens textes français, avec introduction, notes et glossaire, par le baron James de Rothschild. In-8°, XCII-379 pp. Paris, Didot. 1878.

29. *Recueil de poésies françoises des XVe et XVIe siècles, morales, facétieuses, historiques*, réunies et annotées par MM. A. de Montaiglon et James de Rothschild, T. XI, XII, XIII. In-8°, VIII-415, 423 et 432 pp. Paris, Daffis. 1876-78.

PAR M. DELAVILLE LE ROULX.

30. *Notice sur les chartes originales relatives à la Touraine, antérieures à l'an mil*, par J. Delaville Le Roulx. In-8°, 47 pp. Tours, Rouillé-Ladevèze. 1879.

---

31. *Revue historique et archéologique du Maine*, années 1876-1879. 6 vol. in-8°.





NÉCROLOGIE

M. le docteur Foulon.

M. Joseph Foulon, docteur en médecine, né à Mauron (Morbihan), était âgé de soixante-onze ans quand il est mort à Nantes, le 16 octobre 1879.

La presse locale et les sociétés savantes dont il faisait partie ont rendu hommage, lors de son décès, à cet esprit élevé et original. A Paris, dans les années qui suivirent 1830, il avait beaucoup fréquenté ce groupe devenu si célèbre, qui comptait dans ses rangs Ozanam, Montalembert et Lacordaire. Fixé à Nantes, il se lia avec tout ce que notre ville possédait alors d'esprits distingués.

Ardent, plein d'initiative, il fut l'un des fondateurs de la Société archéologique de Nantes ; il contribua puissamment, par sa propagande et son exemple, à réveiller parmi nous l'intelligence de l'ancien art

national, le goût des productions artistiques du moyen âge, de la Renaissance et du XVIIe siècle, si longtemps délaissées et si injustement dédaignées.

Il fut aussi l'un des fondateurs de notre Société, qui a eu l'honneur de recueillir son dernier écrit, *la Tradition de Merlin dans la forêt de Brocéliande,* qui ouvre notre volume de *Mélanges,* imprimé en 1878.

Le docteur Foulon avait précédemment publié, à diverses époques, les travaux suivants : *Lettres à la Société de Saint-Vincent-de-Paul de Nantes* (1842) ; — *Notice sur Alexis Transon, charcutier, philosophe et antiquaire* (1848), étude humoristique publiée dans les *Annales de la Société académique de Nantes* et rééditée en 1876 ; — *Moulins primitifs* (1868) ; — *Télégraphie gallo-romaine* (1869), ces deux articles dans le *Bulletin de la Société archéologique de Nantes ; — Les Fonctions de l'État* (1871) ; etc.

M. Moreau.

Né à Nantes le 2 juillet 1841, M. François Moreau est mort dans la même ville le 16 janvier 1880.

Il avait fait son instruction à l'École professionnelle de sa ville natale. Reçu agent-voyer cantonal en 1862, il a dressé, en cette qualité, un certain nombre de projets de chemins vicinaux dans les circonscriptions de Savenay, Guémené et Clisson, contribuant ainsi à la création du grand réseau vicinal de la Loire-Inférieure. A Nantes, où il avait été élevé à la 1re classe de son grade, il a coopéré à l'établissement du boulevard de ceinture.

Il quitta le service vicinal en 1877, pour prendre l'inspection de la voirie de la ville de Nantes.

Il avait réuni une curieuse collection d'anciens plans de Nantes, et se proposait d'en faire une publication qui n'eût pas manqué d'être intéressante.

M. Louis de Kerjégu.

M. Louis Monjaret de Kerjégu, conseiller général, député du Finistère (depuis 1876), et officier de la Légion d'honneur, naquit à Moncontour (Côtes-du-Nord) ; il est mort à Brest, le 14 avril dernier, à l'âge de soixante-huit ans.

Entré dans nos rangs dès l'origine de notre Société, il fut choisi comme délégué par les bibliophiles du Finistère.

Le progrès agricole de la Bretagne a été le but, la passion de toute sa vie. De 1843 à 1858, il avait pris une large part aux travaux de l'*Association Bretonne ;* en 1873, il fut un des premiers et des plus actifs à la ressusciter. Directeur de la classe d'Agriculture de cette Association, il s'en est, jusqu'à sa mort, occupé avec le plus grand zèle. Il mit le même zèle, l'an dernier, à défendre, avec une haute compétence, les intérêts agricoles à la Chambre des Députés, dans la discussion du tarif des douanes.

Homme distingué, il laisse dans notre pays de vifs regrets ; sa mort est pour la Bretagne une perte des plus sensibles.

M. le marquis de Goulaine.

M. le marquis de Goulaine n'a fait que passer parmi nous. Admis dans notre Société le 19 mai

1880, il est mort le 17 juin suivant à son château de la Grange, commune de Saint-Étienne-de-Corcoüé (Loire-Inférieure). Il avait fait partie du Conseil municipal de Nantes, du Conseil général du département, et il était maire de la commune de Saint-Étienne quand la mort est venue le frapper.

Les sympathies de cet homme de bien nous étaient acquises; avant même d'entrer dans notre Société, il avait bien voulu nous fournir, avec une parfaite bonne grâce, les éléments d'une curieuse publication (*Le Livre de Marguerite de Bretagne*) parue dans le tome Ier de nos *Mélanges*. — Nous ne pouvons trop déplorer de l'avoir possédé si peu de temps.

M. Henri Laloy.

Notre confrère, M. Henri Laloy, mort à Paris le 19 juin 1880, à l'âge de 65 ans, était d'origine normande.

Il s'est constamment occupé d'études historiques et bibliographiques. Il était l'un des plus anciens membres de la *Société de l'histoire de France*, et faisait aussi partie de la *Société des Bibliophiles Normands*, à laquelle il avait rendu de nombreux services pour ses publications.

Il était docteur en médecine et chevalier de la Légion d'honneur.

M. Amédée Clerc.

M. Amédée Clerc s'était empressé d'adhérer au projet de fondation de notre Société, et il fut des premiers à vouloir en faire partie. On ne s'en éton-

nera pas, lorsqu'on saura que M. Clerc était un amateur passionné des livres, et qu'il recherchait sans cesse les belles éditions. Il s'était surtout occupé de collectionner tout ce qui a paru de Béranger. Sa très curieuse bibliothèque est restée entre les mains de son fils, M. Gabriel Clerc, qui a tenu à lui succéder parmi nous.

M. Clerc (René-Amédée) est décédé à Nantes, le 12 juillet 1879.





DOCUMENTS INÉDITS

I

RÈGLEMENT POUR LES VIVRES DES TROUPES [1]

(1557)

Estat des vivres qu'il convient pour l'advitaillement de cent hommes pour ung mois.

Premierement

Biscuits, quatorze pippes à c. s.

Vin et biere, à raison de deux pintes, mesure de Paris, pour chacun homme par jour, sept tonneaux et demi. *En marge est escrit de la main du duc d'Estampes :* Trente cinq liures le vin de Brest. Il s'en trouve peu.

Chair de beuf pour quinze jours, à raison d'un barril pour lesdits cent hommes par jour, quinze barrils qui contiendront chacun trente six pieces de chair. *En marge, de la mesme main :* Environ xv. s. le barril.

[1] Bibliothèque Nationale, Ms. fr. 22310, f. 111. — Ce n° 22310 est une partie du n° III de la Collection des Blancs-Manteaux. La pièce que nous publions est copiée dans ce volume de la main de dom Lobineau.

Lard durant huit jours, à raison de demie liure pour homme par jour, quatre cent liures. *En marge* : A xv. den. la liure.

Morue, durant huit jours, à raison de trente trois pour cent hommes par jour, CCLXIV. *En marge* : Le cent pourra couster enuiron VI. liures.

Beurre durant lesdits huyt iours, à raison d'un quart de liure pour homme par jour, cc liures. *En marge* : xv. den. la liure.

Chandelle, à raison de deux liures pour cent hommes, par jour, LXII. liures. *En marge* : xv. den. la liure.

Boys à brusler, cent douzaines. *En marge* : XII. liu. VI. s.

Vinaigre, demie barique. *En marge* : La barique x liu.

Sel, demie barique. *En marge* : La barique XL. s.

Fustailles à mettre eaue douce, sept tonneaux et demy.

Seize panniers, seize bidons, seize plats de boys, et seix lanternes.

Faut pour passer cent cheuaux huyt nauires du port de quatre vingt tonneaux, l'un portant l'autre, en chacun desquels on mettra douze chevaux, qui font XCVI. cheuaux. Les quatre qui sont dauentage se pourront mettre et departir aux plus commodes nauires, chacun desquels nauires pourra [1] passer, oultre lesdits cheuaux, vingt hommes de guerre et plus.

Et pour conduire chacun desd. nauires faut vingt cinq hommes mariniers oultre lesd. gens de guerre.

[1] F. III, v°.

Aduitaillement pour les dits cent cheuaux pour ung moys.

Foing, à raison d'une demie charetée pour chacun cheual par moys, cinquante chartées. *En marge :* cinquante souls la chartée.

Auoine, à rison de demye pippe pour cheual par moys, L. pippes. *En marge :* Cent s. la pipe.

Fustailles pour mettre les eaues pour lesdits cheuaux, ce que les gens de guerre y en vouldront ou pourront mettre.

Faut des ponts de boys pour embarquer lesdits cheuaux, toilles pour faire mangeoueres, et sangles pour les embarquer et guinder dedans les nauires.

Et au dos est escrit : Copye de l'estat envoyé au Roy pour les victuailles qu'il est besoing auoir pour mil hommes durant ung mois pour le passaige en Escosse, le XIV. septembre 1557.

(Copie du tems de la date, Archives de Penthieure).

II

UNION DE L'ABBAYE DE GENESTON

A LA CONGRÉGATION DES CHANOINES RÉGULIERS DE FRANCE

(1656-1657)

La pièce que nous publions offre un certain intérêt en ce sens qu'elle apporte une rectification importante au *Gallia Christiana.* D'après cet ouvrage en effet, l'abbaye de Geneston, de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin, n'aurait plus eu de moines en 1656, et les abbés commendataires seraient restés jusqu'à la Révolution à la tête d'un monastère sans religieux [1]. Ce fait est assez fréquent, et Pornic, la seule autre abbaye du même ordre dans le diocèse de Nantes, se trouvait dans le même cas [2]. Le document qui suit nous montre, au contraire, Geneston habité en 1657 par un prieur et deux anciens chanoines, auxquels vinrent s'adjoindre en cette année quatre religieux de la Réforme Génovéfaine. Cette occupation de Geneston ne fut pas seulement momentanée, car notre relation est postérieure à 1670, et ses termes prouvent la prospérité de la maison au moment de la rédaction.

Nous savons, d'autre part, qu'en 1779 l'abbaye était occupée par un prieur claustral nommé Rué et par d'autres religieux.

La pièce publiée forme un chapitre d'une *Histoire des chanoines réguliers de l'Ordre de Saint-Augustin de la Congrégation de France,* manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Geneviève (5 gros volumes in-f°, cotés H 18). Cette histoire s'étend de 1618 à 1670, et la partie relative à Geneston occcupe les p. 509-517 du t. IV.

R. BLANCHARD.

[1] « Nullos *anno 1656 Genestonii superstites fuisse canonicos Sammarthani memorant. Abbates tamen* vacuas *et pauperculas ædes usque ad exitum postremi sæculi administavere.* » (Hauréau : *Gallia Christiana,* t. XIV, col. 856.)

[2] *Gallia Christ.*, XIV, 858.

L'abbaye de Geneston, au diocèse de Nantes, sera toujours redevable du bien que la Réforme y a produit à M. l'abbé de Pontchasteau, dont la vertu et les mérites sont aussi considérables que sa naissance l'a rendu illustre. Comme sa haute piété lui faisait rechercher toutes les occasions de faire le bien, il tâcha surtout de le procurer dans les lieux de sa dépendance. C'est pourquoi étant abbé de Geneston, et voyant que les religieux n'y gardaient plus de règle et y vivaient assez grossièrement, il prit résolution d'y établir les religieux de la Congrégation, pour y faire revivre les pratiques de la religion et le culte divin. Il vint donc plusieurs fois à Sainte-Geneviève en solliciter le Révérend Père Général. Mais comme le revenu était fort modique, et que le tiers ne pouvait suffire pour entretenir une communauté, on témoigna d'abord de la difficulté de s'engager en cette affaire, où il n'y avait pas grand avantage pour la Congrégation, à laquelle il se présentait plusieurs autres maisons plus considérables. Néanmoins on se laissa vaincre à la fin par ses instances et ses bonnes intentions, qui allaient à nous gratifier en tout ce qu'il pourrait. Voyant d'ailleurs que le bénéfice simple de Saint-Symphorien[1] dépendant de cette maison, étant entre nos mains, on le pourrait faire réunir à la mense conventuelle, ces considérations firent qu'on passa un concordat avec lui pour l'introduction des religieux de la Congrégation en son abbaye.

On disposa ensuite ce qui était nécessaire pour cet

[1] Commune de Saint-Lumine-de-Coutais, canton de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (Loire-Inférieure).

établissement, de sorte que le Père Logerot, qui était destiné pour en être supérieur, partit de Paris au mois de décembre 1656 avec le Père Cramoisy, qui prirent en passant à Beaugency le Frère Le Vert, pour s'aller mettre en possession de cette abbaye. Comme ils furent arrivés à Angers, le Père Logerot, qui avait été chargé d'une lettre de M. l'abbé à M. l'évêque de Nantes, par laquelle il lui demandait son consentement, l'alla trouver en un château qu'il avait en Touraine. Ce prélat n'était pas trop porté pour les religieux ; il le reçut assez froidement, et ayant lu la lettre et le traité, il dit que M. l'abbé était un jeune homme qui ne savait pas ce qu'il faisait, qu'il en voulait donner avis à M. le Chevalier qui était son tuteur, et qu'il revînt dans quinze jours quérir la réponse.

Le Père Logerot ne laissa pas aussitôt de donner avis à M. l'abbé de la manière qu'il avait été reçu par ce prélat, et des discours qu'il lui avait tenus, quoiqu'il n'eût pas sujet d'en être satisfait ; néanmoins, comme il est fort modeste et fort sage, il lui récrivit une lettre dans des termes pleins de civilité et de bonne estime de la Congrégation, lui faisant instance de nous recevoir dans son diocèse, l'assurant que nous y rendrions de bons services. Le Père Logerot ayant reçu cette lettre à Angers, où il l'attendait, l'alla aussitôt porter à M. de Nantes ; lequel après l'avoir lue, en demeura si satisfait, qu'il accorda son consentement pour nous établir à Geneston, ordonnant sur le champ à son secrétaire de dresser cette affaire avec le Père, et lui donner ses expéditions.

Etant de retour à Angers, voyant tous les obstacles

qui avaient retardé l'exécution des ordres qui lui avaient été donnés, levés, il partit dès le lendemain avec les Pères Cramoisy et Houpin et Frère Le Vert, et se rendirent le même jour à Nantes. Ils y trouvèrent l'ancien prieur de l'abbaye avec l'agent de M. l'abbé, qui les y attendaient pour leur rendre tous les témoignages d'amitié possibles, les assurant qu'ils seraient les bienvenus et qu'ils étaient souhaités depuis longtemps en ce lieu. Les deux autres anciens étant venus le lendemain à Nantes, on passa un concordat par lequel on régla leurs pensions et leurs autres prétentions. Ensuite ils allèrent de compagnie à Geneston, le samedi 26 janvier de cette année 1657, où ces bons religieux leur firent tout le bon accueil qui leur fut possible, et le lendemain dimanche, ils les mirent en possession de l'église, de la sacristie et des lieux réguliers, en présence de toute la paroisse, qui en témoigna une joie tout extraordinaire, espérant de profiter beaucoup des fruits de cette nouvelle Réforme pour leur salut. Ils ne furent pas en effet trompés dans leurs espérances, car, dès le jour même, le Père Cramoisy monta en chaire après vêpres et leur fit une instruction très utile, dont ils furent fort touchés. Ces bonnes gens, qui étaient fort ignorants des choses de la religion, faisaient paraître une grande avidité de la parole de Dieu, qu'il continua à leur distribuer les fêtes et dimanches et durant le carême, dont M. l'abbé reçut une grande satisfaction.

La charité de ces bons anciens fut telle à leur égard, qu'ils les nourrirent pendant quinze jours, et eussent continué encore plus longtemps, si les nôtres n'eussent appréhendé de leur être à charge. Le Père

prieur les pria donc de leur permettre de se retirer dans le lieu qu'ils leur avaient destiné, et qu'ils avaient fait accommoder et meubler le mieux qu'il leur fût possible des 100 pistolles que M. l'abbé leur avait fait donner en entrant pour les frais de leur établissement.

Il leur avait cédé la ferme de toute l'abbaye, qui se montait environ à 2000# pour leur subsistance ; mais comme le Père Logerot reconnut par le bail, que le fermier avait encore une année à jouir, et qu'il n'avait pas de quoi faire subsister la communauté, il fit connaître fort ingénument ses besoins à M. l'abbé, qui prit en très bonne part ce qu'il lui demanda, les vint voir durant l'été avec un docteur de Sorbonne, et fut si satisfait de la bonne éducation qu'ils donnaient au public, et du fruit qu'ils faisaient dans la paroisse, qu'il leur donna à recevoir toute l'année qui lui était due par son fermier et les arrérages. Il fit un partage des biens le plus avantageux qui se pût pour nos Pères, et leur témoigna tant d'amour et de bonté qu'ils en étaient confus.

Il leur fit mettre le coffre où étaient les papiers entre leurs mains, dans lequel le Père prieur trouva beaucoup de baux à vie qui étaient expirés, dont il fit revenir les biens, et augmenta si notablement le revenu par sa bonne économie, que de 2000# il le fit monter à 5000#. Bien plus, comme M. l'abbé avait tout crédit chez M. le Chancelier, il leur fit obtenir des lettres patentes pour abattre du bois jusqu'à la somme de 12.000#, laquelle ayant été touchée par le Père Lefebvre[1], qui tint quelque temps la place de

[1] Le Père Lefebvre était prieur à Saint-Euverte d'Orléans,

supérieur en cette maison. Il en a bâti deux corps de logis fort beaux et fort commodes, qui rendent cette maison une très agréable solitude.

III

CONTE INÉDIT DE DES FORGES MAILLARD

Inédit n'est pas tout à fait exact. Ce conte a été publié dans le *Mercure de France ;* mais Des Forges Maillard ne l'a recueilli dans aucune édition de ses *Œuvres ;* et le *Mercure* n'ayant pas de tables générales, il est là vraiment perdu — avec bien d'autres choses.

Il convient d'autant mieux de le retirer de ces limbes, qu'il relate une anecdote essentiellement nantaise et bibliographique. Il nous montre les beaux esprits du temps, ou soi-disant tels, s'assemblant chez un imprimeur de Nantes pour lire les journaux et discuter le mérite des productions littéraires. Les moins compétents sont nécessairement les plus sévères. Ils prennent pour cible le *Mercure*, contre lequel leurs critiques sont plaisantes : chacun d'eux veut le réformer en vue de son intérêt personnel et même professionnel.

Le *Mercure de France*, au siècle dernier, jouait un rôle analogue à celui de notre *Revue des Deux-Mondes*. Des Forges y brillait alors (1730-1734) sous le galant pseudonyme de *Mlle de Malcrais*, qui trompait tout le monde et lui valait les hommages passionnés de tous les poètes, sans en excepter Voltaire.

Pour venger le *Mercure*, qui lui rendait tant de services, Mlle de Malcrais composa ce conte, que le *Mercure* même publia.

quand en 1661, il fut exilé à Geneston pour cause de Jansénisme. (Bibl. Sainte-Geneviève, H 18, t. V, chap. 10.

Les Critiques du Mercure

Par Mlle de Malcrais de la Vigne, du Croisic, en Bretagne.

Non loin des bords charmans où la Loire écumeuse
S'enfle et s'énorgueillit de porter des vaisseaux,
S'élève une ville fameuse
Par les biens que chez elle ont amenés les eaux.

Là — comme on nous en fait l'histoire —
Chez certain imprimeur aux sourcils rechignez,
Fier de quelques écus à la hâte gagnez,
S'assemble un plaisant consistoire.
Médecins damoiseaux, avocats bien peignez,
Auprès des ignorans s'en faisant fort à croire,
A vingt-cinq ou trente ans docteurs *interlignez*,
Tiennent dans sa boutique un nombreux auditoire.
Là l'on passe par le tamis
Auteur moderne, auteur antique ;
Tout à leur sentiment sans appel est soumis ;
Sur l'étiquette on juge, on déclare hérétique
Poëte, prosateur ; et leur caprice inique
Veut régler à son gré, sans connoître le marc,
La balance de la critique.
Un jour, sur *le Mercure* ils exerçoient leur arc.
— Parlez-moi (s'écrioit un bâtard d'Hippocrate,
S'adressant au seigneur Purgon) :
Ce livre à votre avis contient-il rien de bon ?
Y trouvez-vous rien qui vous flatte ?
— Qui ? moi ? Vous vous moquez (lui répond l'autre) :
Mais surtout ce qui me chagrine, [non !

Me fait monter la bile, en un mot m'assassine,
C'est que, dans l'article des MORTS,
On n'y met point la maladie,
Qui du dernier hoquet leur causa les efforts.
Si l'auteur avoit du génie,
Il feroit un détail dont la douce harmonie
Surpasseroit la mélodie
Du cygne chantant ses abois ;
Il nous diroit combien de fois
Le malade a passé par la phlébotomie,
Combien il eut d'accès et de redoublemens,
Combien il prit de lavemens !
Oh ! *le Mercure* alors, grâce à ces agrémens,
Se soutiendroit malgré l'envie.

— Pour moi (dit Cujaton, qui se tait au Palais,
Mais grand parleur en compagnie),
Le Mercure, à mon sens, auroit beaucoup d'attraits
Si, dans l'article des ARRÊTS,
On déploioit les plaidoiries.
Il faudroit commencer d'abord par les exploits,
Les petites écorcheries ;
Sommations viendroient gentiment trois à trois ;
Puis, marchant à grands pas, de vieux papiers char-
Par ordre paroîtroient vastes productions, [gées,
Incidens supposez, fines inductions ;
Ainsi ces pièces arrangées
Du *Mercure* feroient un livre recherché. —

En ces mots ces Messieurs expliquoient leurs pensées.
Un poëte, en un coin caché,
Moitié plaisant, moitié fâché,
Répondit aussitôt à leurs billevesées :

— Allez vous purger le cerveau,
Avortons de la médecine !
Et vous, avocats sans doctrine,
Allez moucher, tousser et cracher au barreau !
Vos beaux discours, tenez, je les compare
A ceux d'une bigote ignare
Qui, présente au sermon du Roi,
Blâme, approuve, examine, et croit en sa cervelle
— Brouillant et le dogme et la foi —
Que ce docte sermon fut fait exprès pour elle !

IV

UN AUTOGRAPHE DE BRIZEUX

La *Revue de Bretagne et de Vendée* fit son apparition au mois de janvier 1857, et, dans sa livraison de novembre, elle avait l'honneur de publier une pièce de vers de l'auteur de *Marie,* intitulée : *L'Élégie de la Bretagne,* qui mérite d'être rangée parmi ses plus belles productions. « C'est, a dit M. Saint-René Taillandier, le cri suprême du barde. » Brizeux mourait, en effet, six mois après, le 3 mai 1858.

M. Arthur de la Borderie, le fondateur et directeur du nouveau recueil, avait présenté cette pièce à ses lecteurs avec une émotion qu'aucun Breton, qu'aucun lettré n'aura de peine à comprendre. « En imprimant, disait-il, les vers qu'on va lire, nous croirions faillir au devoir, si nous manquions d'exprimer notre reconnaissance au poète éminent qui a bien voulu en gratifier notre Revue. C'est une consécration pour notre œuvre d'avoir été jugée digne de porter, avant tout autre, à l'oreille et au cœur de la Bretagne ce cri de haute poésie et d'ardent patriotisme. La France l'admirera comme nous, mais elle ne le répètera qu'après nous. Et vraiment c'est bien justice, car l'inspiration du poète est ici, plus que jamais, toute bretonne... »

On ne l'a pas oublié, cette *Élégie* s'ouvre par quatre vers d'une solennité magistrale :

Silencieux menhirs, fantômes de la lande,
Avec crainte et respect dans l'ombre je vous vois!
Sur nous descend la nuit, la solitude est grande,
Parlons, ô noirs granits, des choses d'autrefois.

Talleyrand conseillait, paraît-il, de se défier du premier mouvement, parce que c'est le bon. Aux poètes on pourrait dire, ce nous semble : « Tenez-vous en à votre première idée : c'est souvent la meilleure. » Nous allons en administrer une preuve.

Ayant appris qu'à la *Revue* on se disposait à faire imprimer et à lui offrir un tirage à part de sa pièce, Brizeux écrivit à M. de la Borderie une lettre, jusqu'à présent inédite, que nous avons la bonne fortune de posséder, son destinataire s'en étant gracieusement dessaisi en notre faveur. La voici :

M. de la Borderie, rue de l'Évêché, 2, à Nantes.

Monsieur,

A cette *Élégie de la Bretagne* il manquait certainement un prologue : — Vous avez bien voulu l'écrire et d'un tel style que la main est par vous forcée aux durs esprits qui repoussent l'Idéal.

Pour vous seconder un peu, j'ai essayé une première strophe qu'on voudra bien ajouter au tirage à part que me promet votre courtoisie.

Quant aux choses vraiment trop flatteuses dont vous entourez l'insertion de mon envoi, je ne sais en vérité qu'y répondre. Mais j'admettrai volontiers l'éloge donné à mon amour pour notre pays ; c'est cet amour, quand toutes les voix se taisaient encore, qui m'a fait poète... poète, si je puis prendre ce nom, *sed non ego credulus illis*. — Toutefois je

m'évertue dans ce champ où, dût-il succomber, se dresse encore le Génie de la Bretagne : heureux et fier, Monsieur, d'y avoir rencontré un frère d'armes tel que vous.

Avec de nouveaux remerciements, daignez agréer, Monsieur, l'hommage de mes sentiments tout dévoués.

A. Brizeux.

Rue du Commerce, 14, Lorient (Morbihan).

Ce que vous dites en faveur du dragon *rouge* [1], (de la teinte sanglante et d'incendiaire que lui donne cette épithète), me paraît si décisif, que je renonce à toute correction.

J'attends avec impatience les feuilles à part.

Monsieur, vous voulez bien encore me parler de l'Académie. Or ce coin du monde vous est assez connu pour admettre que les titres littéraires y valent peu de chose. On peut même s'en passer, si l'on est rompu aux manèges dont nous, gens *d'humeur rustique et fière,* sommes, grâce au ciel, incapables. Aussi écrivais-je à un ami que je me résignais à siéger au sein de la Nature. Cependant l'appui de la *Revue de Bretagne* m'est si honorable que je dois l'admettre ; j'aurai ainsi la voix de mes compatriotes, et cela peut suffire.

[1] Parlant du chemin de fer, le poète avait dit :

« Voici le dragon *blanc* annoncé par Merlin. »

M. de la Borderie avait cru devoir faire imprimer : « dragon *rouge* ».

Sur un feuillet séparé, le poète avait écrit la strophe annoncée au début de sa lettre. Nous la transcrivons :

Une plaintive voix a monté sur la grève ;
On dirait le soupir d'un peuple agonisant :
Bientôt, mœurs du pays, ne serez-vous qu'un rêve ?
De quel espoir s'armer contre le mal présent ?

Silencieux menhirs, fantômes de la lande, etc...

M. de la Borderie jugea — et quel homme de goût l'en blâmerait ? — que cette adjonction n'était pas heureuse, qu'elle allait gâter le magnifique début de l'*Élégie ;* et il prit sur lui de n'en tenir aucun compte. La strophe demeura donc oubliée, depuis lors, dans le pli de la lettre, comme un papillon, d'une beauté médiocre, au fond du tiroir d'un entomologiste.

Décidément, l'idée première valait mieux. Brizeux lui-même fut sans doute de cet avis ; car, dans l'édition de ses œuvres complètes, publiée en 1861 chez Michel Lévy, il n'y a pas trace du quatrain que nous venons de révéler à nos confrères les Bibliophiles bretons.

ÉMILE GRIMAUD.



STATUTS DE LA SOCIÉTÉ

DES

BIBLIOPHILES BRETONS

ET

DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE



ARTICLE I.

LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS ET DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE est instituée pour entretenir et propager le goût des livres, sauver de la destruction, réunir, publier, traduire et réimprimer les volumes, pièces, manuscrits et documents quelconques inédits ou rares, pouvant intéresser l'histoire et la littérature de l'ancienne province de Bretagne.

ARTICLE II.

Le siège de la Société est à Nantes, à la Bibliothèque publique, salle de la Commission de surveillance.

ARTICLE III.

Pour faire partie de la Société, il faut être présenté par deux membres, être admis à la majorité au scrutin secret, et déclarer adhérer aux présents statuts.

ARTICLE IV.

La Société se réunit une fois par mois. Les membres sont convoqués par lettre individuelle.

ARTICLE V.

La Société est administrée par un bureau composé d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire, d'un secrétaire-adjoint, d'un trésorier et d'un bibliothécaire-archiviste, lesquels sont élus pour deux ans dans une assemblée générale qui a lieu dans la première quinzaine de juin. Les membres du bureau sont indéfiniment rééligibles. En outre, chaque groupe d'associés appartenant à l'un des cinq départements de la Bretagne désigne un délégué représentant la Société dans son département et chargé de correspondre avec le bureau dont il fait partie de droit.

ARTICLE VI.

Chaque Sociétaire paie d'avance et dans le courant du mois de juin de chaque année une somme

de vingt francs *. Indépendamment de cette cotisation, tout membre, au moment de son admission, acquitte un droit d'entrée de quinze francs. — Les *membres fondateurs* sont dispensés de ce droit**.

ARTICLE VII.

Le produit des cotisations, des dons volontaires et de la vente des volumes publiés, est affecté à la publication d'ouvrages, à l'achat de pièces intéressantes et au paiement de toutes les dépenses régulièrement votées par la Société.

ARTICLE VIII.

Le choix des ouvrages à éditer est fait par la Société. La surveillance de la publication, des notes, préfaces et commentaires qui y seraient joints, appartient à un comité composé du bureau, de l'auteur de la publication, et d'autres membres de la Société appelés par le bureau, s'il le juge nécessaire.

ARTICLE IX.

Il est tiré de chaque ouvrage publié par la Société un nombre d'exemplaires égal à celui des sociétaires et en plus deux cents exemplaires qui sont mis dans le commerce. Chaque membre a droit à un exemplaire, et l'auteur d'une publication reçoit en plus 10 exemplaires sur papier ordinaire. — Les membres

* Conformément à l'usage admis dans la plupart des sociétés, la cotisation annuelle peut être remplacée par une somme de *deux cents francs,* une fois donnée.

** Les deux cents premiers Sociétaires inscrits ont seuls droit au titre de *membre fondateur.* (Décision prise en assemblée générale, le 14 janvier 1878).

nouvellement admis n'ont droit à la continuation d'un ouvrage en cours de publication qu'autant qu'il en reste des exemplaires disponibles et moyennant un prix fixé par le bureau, pour la partie publiée avant leur entrée dans la Société.

ARTICLE X.

Les exemplaires des membres de la Société devront toujours être tirés d'un format ou sur un papier spécial, se distinguant notablement du reste de l'édition destinée au public. Ces exemplaires seront numérotés et porteront le nom des membres auxquels ils devront appartenir. La mise en vente en est formellement interdite.

ARTICLE XI.

Une bibliothèque sera formée tant avec les publications de la Société qu'avec les livres ou manuscrits provenant d'achats ou de dons volontaires. Aucune pièce ne pourra sortir du local choisi pour la bibliothèque.

ARTICLE XII.

Toute modification aux présents Statuts ne pourra avoir lieu qu'en assemblée générale, convoquée spécialement pour ce sujet, et à la majorité des deux tiers des membres présents.

Arrêté à Nantes, en assemblée générale, le 24 mai 1877.



DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

VOTÉES PAR LA SOCIÉTÉ *

I.

La durée des pouvoirs du Bureau est portée à trois ans.

II.

Le nombre des membres de la Société est limité à 350.

III.

Le fils ou le gendre d'un sociétaire décédé qui voudra succéder à celui-ci, sera proposé pour l'admission de préférence à tout autre candidat, et sera dispensé du droit d'entrée mentionné en l'article 6 des Statuts.

IV.

Au-dessus du chiffre de 350, les personnes auxquelles le Bureau reconnaîtra la qualité de *bienfaiteurs de la Société,* seront admises comme sociétaires.

Pour copie conforme :

Le Président de la Société,

ARTHUR DE LA BORDERIE.

* Le premier article de ces *Dispositions réglementaires* a été voté par la Société le 25 juin 1879, les trois autres le 19 mai 1880.



TABLE



Nantes. — Imp. Vincent Forest et Emile Grimaud, place du Commerce, 4.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DES

BIBLIOPHILES BRETONS

ET DE

L'HISTOIRE DE BRETAGNE



QUATRIÈME ANNÉE

(1881-1882)

1880-81



NANTES

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS

ET DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE

M.DCCC.LXXXI



BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

ÉLECTIONS DU 25 JUIN 1879

Président. Arthur DE LA BORDERIE, à Vitré (Ille-et-Vilaine);
Vice-Présidents. Général Emile MELLINET, place Launay, 8, à Nantes;
Henri LEMEIGNEN, avocat, rue Bonne-Louise, 7, à Nantes;

Secrétaire. René BLANCHARD, place Pirmil, à Nantes;

Secrétaire-Adjoint. Jules RIALAN, place Delorme, à Nantes;

Trésorier. Alex. PERTHUIS-LAURANT, aux Folies-Chaillou, à Nantes;

Bibliothécaire-archiviste. S. DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO, rue Deshoulières, 1, à Nantes.

Délégués :

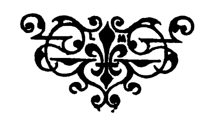
J. GAULTIER DU MOTTAY, conseiller général, à Plérin (Côtes du Nord);

Louis DE KERJÉGU, député, à Saint-Goazec (Finistère);

Hippolyte DE LA GRIMAUDIÈRE, rue Louis-Philippe, 13, à Rennes (Ille-et-Vilaine);

René KERVILER, ingénieur des Ponts et Chaussées, à Saint-Nazaire (Loire-Inférieure);

Vincent AUDREN DE KERDREL, sénateur, à Saint-Uhel, près Lorient (Morbihan).







LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

DES BIBLIOPHILES BRETONS

ET DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE



I

Membres fondateurs.

M. Émile ALIZON,
Notaire à Nantes. — 24 mai 1877*.

M. Léon ALLIOT,
Négociant à Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Vincent AUDREN DE KERDREL,
Sénateur, à Saint-Uhel (Morbihan). — 5 septembre 1877.

S. A. R. Mgr le duc D'AUMALE,
De l'Académie française, président d'honneur des Bibliophiles françois, à Paris. — 5 avril 1878.

* Date de l'admission.

M. Édouard Bonamy,

Avocat à Nantes. — 12 juillet 1877. — *Décédé* le 29 octobre 1877.

M Eugène Bonamy,

Docteur en médecine à Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Louis Bonnigal,

Notaire à Vertou. — 31 octobre 1877.

M. Gustave Bord fils,

A Saint-Nazaire. — 14 janvier 1878.

M, Arthur de la Borderie,

Membre du Comité des Travaux historiques, à Vitré, directeur de la *Revue de Bretagne et de Vendée*. — 12 juillet 1877.

M. Auguste Bossis,

A Nantes. — 24 mai 1877.

M. Eugène Bouchinot,

Négociant à Rennes. — 12 juillet 1877.

M. Victor Boulanger-Lesur,

A Nantes. — 14 janvier 1878.

M. Stanislas Boulay,

Notaire à Nantes. — 14 janvier 1878.

M. Ernest de Bréhier,

A Josselin (Morbihan). — 5 avril 1878.

M. le comte Fernand du Breil de Pontbriand,

Au château de la Haye-Besnon, par Châteaubriant. — 5 avril 1878.

M. le marquis Charles de la Bretesche,

Au château du Couboureau, par Torfou (Maine-et-Loire). — 5 avril 1878.

M. François Briau,

Directeur des Chemins nantais. — 12 juillet 1877.

M. Charles Brillaud-Laujardière,

Avocat à Nantes. — 14 janvier 1878.

S. E. Mgr le cardinal Godefroy Brossays Saint-Marc,
Archevêque de Rennes. — 31 octobre 1877. — *Décédé* le 26 février 1878.

M. Léon Bruneau,
Architecte à Nantes. — 31 octobre 1877.

M. Émile Burgaud,
Avoué à La Rochelle. — 12 juillet 1877.

M. Arthur Caillard,
Courtier maritime à Nantes. — 31 octobre 1877.

M. Anatole Canivet,
Ingénieur-directeur des Tramways, à Doulon-Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Félix Cavalin,
Notaire à Couëron (Loire-Inférieure). — 31 octobre 1877.

M. Edouard de Cazenove de Pradines,
Ancien député à l'Assemblée nationale, à Nantes. — 5 avril 1878.

M. Alexandre Célier,
Avocat au Mans. — 5 avril 1878.

M. le comte Fernand de Chabot,
A Paris. — 5 avril 1878.

M. Honoré Champion,
Libraire-éditeur à Paris. — 31 octobre 1877.

M. Alfred de Chasteigner,
Au château de Beaulieu (Vendée). — 5 avril 1878.

M. l'abbé Louis-Marie Chauffier,
Prosecrétaire de l'évêché de Vannes. — 14 janvier 1878.

M. Anatole Claudin,
Libraire-éditeur à Paris. — 31 octobre 1877.

M. Amédée Clerc,
A Nantes. — 24 mai 1877. — *Décédé* le 12 juillet 1879.

M. Léon Conor-Grenier,
Libraire-éditeur à Saint-Brieuc. — 31 octobre 1877.

M. l'abbé Henri CORDÉ,

Professeur au collège Saint-Stanislas, à Nantes. — 14 janvier 1878.

M. Ludovic CORMERAIS,

Ancien vice-président du Conseil de préfecture, à Angers. — 5 avril 1878.

M. Louis DE CORNULIER,

Au château de la Lande (Vendée). — 12 juillet 1877.

M. Henri COUDERC DE SAINT-CHAMANT,

Trésorier-payeur général à Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Alphonse COUËSPEL,

A Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Joseph DELAVILLE LE ROULX,

Archiviste-paléographe, au château de la Roche, pa Monts (Indre-et-Loire). — 14 janvier 1878.

M. Magloire DORANGE,

Avocat à Rennes. — 5 septembre 1877.

M. Camille DUPUY,

Ancien magistrat, avocat à Nantes. — 12 juillet 1877.

Mgr Henri DE L'ESPINAY,

Protonotaire apostolique, à Nantes. — 5 avril 1878. — *Décédé* le 20 avril 1878.

M. Étienne ÉTIENNEZ,

Avoué à Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Paul EUDEL,

A Paris. — 24 mai 1877.

M. Benjamin FILLON,

Numismatiste et antiquaire à la Court, Saint-Cyr-en-Talmondais (Vendée). — 24 mai 1877.

M. Gustave FITAU,

Armateur à Nantes. — 14 janvier 1878.

S. E. Mgr le cardinal Godefroy BROSSAYS SAINT-MARC,
Archevêque de Rennes. — 31 octobre 1877. — *Décédé* le 26 février 1878.

M. Léon BRUNEAU,
Architecte à Nantes. — 31 octobre 1877.

M. Émile BURGAUD,
Avoué à La Rochelle. — 12 juillet 1877.

M. Arthur CAILLARD,
Courtier maritime à Nantes. — 31 octobre 1877.

M. Anatole CANIVET,
Ingénieur-directeur des Tramways, à Doulon-Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Félix CAVALIN,
Notaire à Couëron (Loire-Inférieure). — 31 octobre 1877.

M. Edouard DE CAZENOVE DE PRADINES,
Ancien député à l'Assemblée nationale, à Nantes. — 5 avril 1878.

M. Alexandre CÉLIER,
Avocat au Mans. — 5 avril 1878.

M. le comte Fernand DE CHABOT,
A Paris. — 5 avril 1878.

M. Honoré CHAMPION,
Libraire-éditeur à Paris. — 31 octobre 1877.

M. Alfred DE CHASTEIGNER,
Au château de Beaulieu (Vendée). — 5 avril 1878.

M. l'abbé Louis-Marie CHAUFFIER,
Prosecrétaire de l'évêché de Vannes. — 14 janvier 1878.

M. Anatole CLAUDIN,
Libraire-éditeur à Paris. — 31 octobre 1877.

M. Amédée CLERC,
A Nantes. — 24 mai 1877. — *Décédé* le 12 juillet 1879.

M. Léon CONOR-GRENIER,
Libraire-éditeur à Saint-Brieuc. — 31 octobre 1877.

M. l'abbé Henri Cordé,
Professeur au collège Saint-Stanislas, à Nantes. — 14 janvier 1878.

M. Ludovic Cormerais,
Ancien vice-président du Conseil de préfecture, à Angers. — 5 avril 1878.

M. Louis de Cornulier,
Au château de la Lande (Vendée). — 12 juillet 1877.

M. Henri Couderc de Saint-Chamant,
Trésorier-payeur général à Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Alphonse Couëspel,
A Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Joseph Delaville le Roulx,
Archiviste-paléographe, au château de la Roche, pa Monts (Indre-et-Loire). — 14 janvier 1878.

M. Magloire Dorange,
Avocat à Rennes. — 5 septembre 1877.

M. Camille Dupuy,
Ancien magistrat, avocat à Nantes. — 12 juillet 1877.

Mgr Henri de l'Espinay,
Protonotaire apostolique, à Nantes. — 5 avril 1878. — *Décédé* le 20 avril 1878.

M. Étienne Étiennez,
Avoué à Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Paul Eudel,
A Paris. — 24 mai 1877.

M. Benjamin Fillon,
Numismatiste et antiquaire à la Court, Saint-Cyr-en-Talmondais (Vendée). — 24 mai 1877.

M. Gustave Fitau,
Armateur à Nantes. — 14 janvier 1878.

M. Auguste de Foucaud,
A Rennes. — 5 avril 1878.

M. Joseph Foulon-Ménard,
Docteur en médecine à Nantes. — 5 avril 1878.
Décédé le 16 octobre 1879.

M. Édouard Frain,
Conservateur-adjoint de la Bibliothèque de Vitré. — 5 septembre 1877.

M. Jules de France,
Architecte-voyer à Nantes. — 5 avril 1878.

M. Stanislas Gahier,
Avocat à Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Alexandre Galibourg,
Avocat à Saint-Nazaire. — 12 juillet 1877.

M. Auguste Garnier,
A Nantes. — 24 mai 1877.

M. Jules Gaultier,
Ingénieur des télégraphes à La Rochelle. — 14 janvier 1878.

M. Joachim Gaultier du Mottay,
Membre du Conseil général des Côtes-du-Nord, à Plérin (Côtes-du-Nord). — 5 septembre 1877.

M. Victor Girard,
Photographe à Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Olivier de Gourcuff,
A Nantes. — 24 mai 1877.

M. Eugène de la Gournerie,
A Nantes. — 12 juillet 1877.

M. le vicomte Alfred-Jules-Henri de Gouyon de Beaucorps,
A Nantes. — 31 octobre 1877.

M. le marquis Anatole de Granges de Surgères,
Au château de la Garenne, Eeckeren (Belgique). — 24 mai 1877.

M. l'abbé Pierre Grégoire,
Vicaire à Saint-Félix de Nantes. — 14 janvier 1878.

M. Émile Grimaud,
Imprimeur à Nantes, secrétaire de la *Revue de Bretagne et de Vendée*. — 24 mai 1877.

M. Hippolyte de la Grimaudière,
Au château de la Hamonaie, par Châteaubourg (Ille-et Vilaine). — 12 juillet 1877.

M. Cyrille des Grottes,
A Nantes. — 14 janvier 1878.

M. l'abbé Guillotin de corson,
Chanoine honoraire, au château de la Noë, en Bain (Ille-et-Vilaine). — 14 janvier 1878.

M. Eugène Guyet,
A Nantes. — 24 mai 1877.

M. Stéphane Halgan,
Sénateur, membre du Conseil général de la Vendée, à Nantes. — 5 avril 1878.

M. Ernest Hemery,
Vérificateur des domaines, à Douai. — 5 avril 1878.

M. Louis Henry de Villeneuve,
Au Parc de la Salle-Verte, par Quintin (Côtes-du-Nord). — 14 janvier 1878.

M. Christian Höst,
A Copenhague (Danemark). — 31 octobre 1877.

M. Furcy Houdet,
A Nantes. — 31 octobre 1877.

M. Henri Hue,
Au château de la Franceule, par Janzé (Ille-et-Vilaine). — 14 janvier 1878.

M. Pitre deLisle du Dréneuf,
A la Ferronnière, par la Haie-Fouacière (Loire-Inférieure). — 31 octobre 1877.

M. le baron Armand d'Izarn,
A Nantes. — 5 avril 1878.

M. Ernest Jamier,
Avocat à Nantes. — 5 avril 1878.

M. Arthur des Jamonières,
A Nantes. — 5 avril 1878.

M. Louis Jeffredo,
Receveur des domaines à Savenay. — 5 septembre 1877.

M. Paul Jeffredo,
Notaire à Blain (Loire-Inférieure). — 5 septembre 1877.

M. Joseph Josse,
A Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Frédéric Joüon des Longrais,
Archiviste-paléographe à Rennes. — 5 septembre 1877.

M. Anatole Joyau,
Ancien substitut à Vitré. — 31 octobre 1877.

M. le comte Henri de Kergariou,
Sénateur, au château de Bonaban (Ille-et-Vilaine). — 5 avril 1878. — *Décédé* le 9 octobre 1878.

M. Louis de Kerjégu,
Député du Finistère, à, Saint-Goazec. — 5 septembre 1877. — *Décédé* le 14 avril 1880.

M. René Kerviler,
Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Saint-Nazaire. — 24 mai 1877.

M. Alfred Lallié,
Ancien député, à Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Henry Laloy,
Docteur en médecine, membre de la Société de l'histoire de France, à Paris. — 5 avril 1878. — *Décédé* le 19 juin 1880.

M. le comte Paul-Henri Lanjuinais,
Membre de la Société des Bibliophiles françois, au château de Kerguehennec (Morbihan). — 14 janvier 1878.

M. Léon Le Lardic de la Ganry,
A la Pouparderie (Loire-Inférieure). — 31 octobre 1877.

M. le baron Gustave de Lareinty,
Sénateur, au château de Chassenon par Blain (Loire-Inférieure). — 14 janvier 1878.

M. Jules de Lareinty,
Au château de Chassenon (Loire-Inf.) — 14 janvier 1878.

M. Auguste Laurant,
Aux Folies-Chaillou, à Nantes. — 24 mai 1877.

M. Jules de la Laurencie,
Président de la Société archéologique, membre du Conseil municipal, à Nantes. — 14 janvier 1878.

M. Ernest du Laurens de la Barre,
Au manoir du Bois de la Roche, en Comana (Finistère). — 14 janvier 1878.

M. Charles Le Cour,
Armateur, membre du Conseil général, à Nantes. — 5 septembre 1877.

M. Alfred Le Lièvre de la Morinière,
Receveur principal des postes à Montauban. — 31 octobre 1877.

M. Henri Lemeignen,
Avocat à Nantes. — 24 mai 1877.

M. Laurent Le Mercier de Morière,
Élève pensionnaire de l'École des Chartes, à Rennes. — 14 janvier 1878.

M. le prince de Léon,
Député du Morbihan, au château de Josselin. — 5 avril 1878.

M. Raoul Le Quen d'Entremeuse,
A Nantes. — 24 mai 1877.

M. Victor Libaros,
Libraire-éditeur à Nantes. — 24 mai 1877.

M. Louis Linyer,
Avocat à Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Charles-Louis Livet,
Homme de lettres à Paris. — 31 octobre 1877.

M. Édouard Lorois,
Propriétaire à Nantes. — 14 janvier 1878.

M. Alphonse Lotz-Brissonneau,
A Nantes. — 24 mai 1877.

M. Édouard Luzierre,
Notaire à Nantes. — 31 octobre 1877.

M. Charles Magouet de la Magouerie,
Juge d'instruction à Châteaubriant. — 14 janvier 1878.

M. Jacques Maisonneuve,
A Paris. — 5 avril 1878.

M. Victor Marie-Baudry,
Avocat à Cholet. — 31 octobre 1877.

M. Benjamin Martineau,
Avoué à Nantes. — 14 janvier 1878.

M. Paul Martineau,
Avoué à Nantes. — 24 mai 1877.

M. Alphonse Mauricet,
Docteur en médecine, président de la Société polymathique du Morbihan, à Vannes. — 14 janvier 1878.

M. le général Émile Mellinet,
A Nantes. — 24 mai 1877.

M. Anthime Menard,
Avocat à Nantes, ancien bâtonnier. — 24 mai 1877.

M. René Menard,
Architecte à Nantes. — 5 avril 1878.

M. Léon Ménard-Briaudeau,
A Nantes. — 31 octobre 1877.

M. Constant Merland,
Ancien président de la Société académique de Nantes. — 24 mai 1877.

M. Julien MERLAND,
Juge-suppléant au Tribunal civil de Nantes. — 24 mai 1877.

M. Stanislas MICHEL DE MONTHUCHON,
Au château de Monthuchon près Coutances (Manche). — 5 avril 1878.

M. Pierre DU MINEHY,
Agent de change à Nantes. — 24 mai 1877.

M. René MOLLAT,
A Nantes. — 24 mai 1877.

M. Hippolyte DE MONCUIT DE BOISCUILLÉ,
Au château de la Grationnaie, en Malansac (Morbihan). — 14 janvier 1878.

M. Édouard MONNIER fils,
A Nantes. — 5 avril 1878.

M. Claude DE MONTI DE REZÉ,
A Nantes. — 24 mai 1877.

M. A.-L. MOREL DES BOULLETS,
Libraire-éditeur à Nantes. — 24 mai 1877.

M. Paul NAU,
Architecte à Nantes. — 24 mai 1877.

M. Stéphane DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO,
Archiviste-historiographe de la ville de Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Robert OHEIX,
Avocat à Savenay. — 5 septembre 1877.

M. Eugène ORIEUX,
Agent-voyer en chef de la Loire-Inférieure. — 5 septembre 1877.

M. le comte Élie DE PALYS,
A Rennes. — 12 juillet 1877.

M. Georges PANNETON,
A la Hallée, Chantenay-sur-Loire (Loire-Inférieure). — 31 octobre 1877.

M. Raoul Papin de la Clergerie,
A Bordeaux. — 12 juillet 1877.

M. Fortuné Parenteau,
Conservateur du Musée départemental d'archéologie, à Nantes. — 5 avril 1878.

M. l'abbé Paul Paris-Jallobert,
Vicaire à Notre-Dame de Vitré. — 5 avril 1878.

M. Charles Pellerin de la Vergne,
Au château de Bel-Air (Loire-Inf.). — 14 janvier 1878.

M. Pierre-Alexandre Perthuis,
Aux Folies-Chaillou, Nantes. — 24 mai 1877.

M. Pierre Pichelin,
Avocat à Nantes. — 31 octobre 1877.

M. le baron Jérôme Pichon,
Président de la Société des Bibliophiles françois à Paris. 24 mai 1877.

M. Jules de la Pilorgerie,
A Châteaubriant. — 31 octobre 1877.

M. l'abbé Jean-Louis Plaine,
Prêtre de l'Oratoire, à Rennes. — 31 octobre 1877.

M. Joseph Plihon,
Libraire-éditeur à Rennes. — 14 janvier 1878.

M. Louis Prével,
Architecte à Nantes. — 5 septembre 1877.

M. Barthélemy Prouzat,
A Nantes. — 24 mai 1877. — *Décédé* le 11 avril 1878.

M. Jules Rialan,
A Nantes. — 24 mai 1877.

M. Octave de Rochebrune,
Au château de Terre-Neuve (Vendée). — 24 mai 1877

M. Raoul de Rochebrune,
A Nantes. — 5 avril 1878.

M. le duc de Rohan,
Au château de Josselin (Morbihan). — 5 avril 1878.

M. Sigismond Ropartz,
Avocat, ancien bâtonnier à Rennes. — 24 mai 1877.
Décédé le 18 avril 1878.

M. le baron James de Rothschild,
A Paris. — 14 janvier 1878.

M. Pierre Rouquette.
Libraire-éditeur à Paris. — 12 juillet 1877.

M. Joseph Rousse,
Ancien membre du Conseil général de la Loire-Inférieure, à Nantes. — 24 mai 1877.

M. Francis Rousselot,
A Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Donatien Roy,
A Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Marcel Roy,
Courtier d'assurances maritimes à Nantes. — 5 avril 1878.

M. le comte de Saint-Jean,
A Nantes. — 31 octobre 1877.

M. René de Saint-Pern,
A Nantes. — 24 mai 1877.

M. Léopold Savé,
Pharmacien à Ancenis. — 31 octobre 1877.

M. Édouard Say,
A Nantes. — 14 janvier 1878.

M. Charles Simon,
Courtier d'assurances à Nantes. — 31 octobre 1877.

M. Émile Simon fils,
A Nantes. — 31 octobre 1877.

M. Pierre-Félix Soleil,
Directeur de la succursale de la Banque de France, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord). — 14 janvier 1878.

M. Raoul PAPIN DE LA CLERGERIE,
A Bordeaux. — 12 juillet 1877.

M. Fortuné PARENTEAU,
Conservateur du Musée départemental d'archéologie, à Nantes. — 5 avril 1878.

M. l'abbé Paul PARIS-JALLOBERT,
Vicaire à Notre-Dame de Vitré. — 5 avril 1878.

M. Charles PELLERIN DE LA VERGNE,
Au château de Bel-Air (Loire-Inf.). — 14 janvier 1878.

M. Pierre-Alexandre PERTHUIS,
Aux Folies-Chaillou, Nantes. — 24 mai 1877.

M. Pierre PICHELIN,
Avocat à Nantes. — 31 octobre 1877.

M. le baron Jérôme PICHON,
Président de la Société des Bibliophiles françois à Paris. 24 mai 1877.

M. Jules DE LA PILORGERIE,
A Châteaubriant. — 31 octobre 1877.

M. l'abbé Jean-Louis PLAINE,
Prêtre de l'Oratoire, à Rennes. — 31 octobre 1877.

M. Joseph PLIHON,
Libraire-éditeur à Rennes. — 14 janvier 1878.

M. Louis PRÉVEL,
Architecte à Nantes. — 5 septembre 1877.

M. Barthélemy PROUZAT,
A Nantes. — 24 mai 1877. — *Décédé* le 11 avril 1878.

M. Jules RIALAN,
A Nantes. — 24 mai 1877.

M. Octave DE ROCHEBRUNE,
Au château de Terre-Neuve (Vendée). — 24 mai 1877

M. Raoul DE ROCHEBRUNE,
A Nantes. — 5 avril 1878.

M. le duc DE ROHAN,
Au château de Josselin (Morbihan). — 5 avril 1878.

M. Sigismond ROPARTZ,
Avocat, ancien bâtonnier à Rennes. — 24 mai 1877.
Décédé le 18 avril 1878.

M. le baron James DE ROTHSCHILD,
A Paris. — 14 janvier 1878.

M. Pierre ROUQUETTE.
Libraire-éditeur à Paris. — 12 juillet 1877.

M. Joseph ROUSSE,
Ancien membre du Conseil général de la Loire-Inférieure, à Nantes. — 24 mai 1877.

M. Francis ROUSSELOT,
A Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Donatien ROY,
A Nantes. — 12 juillet 1877.

M. Marcel ROY,
Courtier d'assurances maritimes à Nantes. — 5 avril 1878.

M. le comte DE SAINT-JEAN,
A Nantes. — 31 octobre 1877.

M. René DE SAINT-PERN,
A Nantes. — 24 mai 1877.

M. Léopold SAVÉ,
Pharmacien à Ancenis. — 31 octobre 1877.

M. Édouard SAY,
A Nantes. — 14 janvier 1878.

M. Charles SIMON,
Courtier d'assurances à Nantes. — 31 octobre 1877.

M. Émile SIMON fils,
A Nantes. — 31 octobre 1877.

M. Pierre-Félix SOLEIL,
Directeur de la succursale de la Banque de France, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord). — 14 janvier 1878.

M. Léon Techener,

Editeur et libraire de la Société des Bibliophiles françois à Paris. — 14 janvier 1878.

M. Jean Templé,

Généalogiste à Nantes. — 24 mai 1877.

M. Hippolyte Thibeaud-Nicollière,

Avocat, ancien bâtonnier, à Nantes. — 14 janvier 1878.

M. Henri de Tonquédec,

A Morlaix. — 14 janvier 1878.

M. le baron Gabriel de la Tour du Pin Chambly,

Conseiller général de la Vendée, à Nantes. — 14 janvier 1878.

M. le duc Louis de la Trémoille,

A Paris. — 24 mai 1877.

M. Hermann Tross,

A Louvigné-du-Désert (Ille-et-Vilaine). — 12 juillet 1877.

M. Octave Uzanne,

Homme de lettres à Paris. — 14 janvier 1878.

M. Hippolyte Vatar,

Imprimeur à Rennes. — 31 octobre 1877.

M. Léon Verdier

Librire à Rennes. — 31 octobre 1877.

M. l'abbé Fernand Verger,

Vicaire à la cathédrale de Nantes. — 5 avril 1878.

M. Victor Vier,

Libraire à Nantes. — 24 mai 1877.

M. le baron Louis de la Ville de Férolles des Dorides,

A Nantes. — 14 janvier 1878.

M. le vicomte Christian de Villebois-Mareuil,

Au château de la Guénaudière (Mayenne). — 5 avril 1878.

M. le marquis Ernest de Villoutreys,

Au château du Plessis-Villoutreys (Maine-et-Loire). — 24 mai 1877.

M. le baron de Wismes,
Ancien président de la Société archéologique, à Nantes. — 12 juillet 1877.

La Bibliothèque publique de Bordeaux.
— 14 janvier 1878.

La Bibliothèque publique de Morlaix.
— 14 janvier 1878.

La Bibliothèque publique de Nantes.
— 14 janvier 1878.

La Bibliothèque publique de Rennes.
— 5 avril 1878.

La Bibliothèque municipale de Vitré.
— 5 avril 1878.

Le Cercle Louis XVI.
A Nantes. — 14 janvier 1878.

La Société Académique,
A Nantes. — 31 octobre 1877.

La Société des Beaux-Arts,
A Nantes. — 31 octobre 1877.

II

Membres titulaires.

M. François Audran,
Juge de paix à Quimperlé. — 10 septembre 1880.

M. Georges Bacqua,
A Nantes. — 19 mai 1880.

M. Hippolyte de Barmon,
Avocat à Nantes. — 19 mai 1880.

M. Georges BASTARD,
A Nantes. — 26 juillet 1878.

M. le vicomte Louis GOUZILLON DE BÉLIZAL,
Député des Côtes-du-Nord, au château des Granges, près Moncontour (Côtes-du-Nord). — 10 septembre 1880.

Mme la comtesse Gaston DE BEURGES,
Au château de la Ville-sur-Saulx, par Saudrupt (Meuse). — 19 mai 1880.

M. Arthur DU BOIS DE LA VILLE-RABEL,
Secrétaire de la Société archéologique, à Saint-Brieuc, — 25 juin 1879.

M. Waldeck DE LA BORDERIE,
A Vitré. — 19 mai 1880.

M. Eugène BOUBÉE,
A Nantes. — 10 septembre 1880.

M. F. DU BREIL DE PONTBRIAND,
Au château de Marzan, près la Roche-Bernard (Morbihan). — 10 septembre 1880.

M. l'abbé HENRI BRIAND,
Vicaire à Saint-Nicolas de Nantes. — 10 septembre 1880.

M. le comte DE MALESTROIT DE BRUC,
Au château de la Noë, en Vallet (Loire-Inférieure). — 27 janvier 1879.

M. Antonio CARRÉ,
A Nantes. — 30 octobre 1879.

M. Théodore CARRÉ,
A Nantes. — 30 octobre 1879.

M. Paul CHARDIN,
A Paris. — 26 juillet 1878.

M. Adolphe CHARIL DES MAZURES,
Sous-inspecteur des forêts, à Rennes. — 5 avril 1879.

M. Emile CHARPENTIER,
Substitut à Nantes. — 26 juillet 1880,

M. Edouard CHATELLIER,
A Nantes. — 26 juillet 1880.

M. CINQUALBRE,
Arbitre de commerce, à Nantes. — 19 mai 1880.

M. le baron Alphonse DE CINTRÉ,
A Rennes. — 26 juillet 1880.

M. Gabriel CLERC,
Conseiller de Préfecture, à Niort. — 30 octobre 1879.

M. Frédéric COCAR,
Avoué près la Cour d'appel, à Rennes. — 5 avril 1879.

M. DARTIGE DU FOURNET,
Directeur de l'Enregistrement, à Angoulême. — 19 mai 1880.

M. Émile DESLANDES-VINAY,
Au Bas-Bel-Air, près Versailles. — 6 novembre 1878.

M. le comte RÉGIS DE L'ESTOURBEILLON,
A Nantes. — 19 mai 1880.

M. Auguste FONTAINE,
Libraire-éditeur, à Paris. — 6 novembre 1878.

M. le vicomte Zénobe FROTIER DE BAGNEUX,
A Pouzauges. — 24 janvier 1880.

Le P. GAHIER,
Supérieur des Eudistes, à Rennes. — 19 mai 1880.

M. Pitre DE LA GANRY,
Architecte, à Nantes. — 25 juin 1879.

M. Arthur GARNIER,
A Nantes. — 27 janvier 1879.

M. Marcel GENUIT,
Docteur en médecine, à Nantes. — 19 mai 1880.

M. le marquis DE GODDES DE VARENNES,
A Paris. — 6 novembre 1878.

M. le comte DE GOMBERT,

Chef de la 6e division des chemins de fer de l'Ouest, à Rennes. — 25 juin 1879.

M. le marquis DE GOULAINE,

Au château de la Grange, en Rocheservière (Vendée). — 19 mai 1880.
Décédé le 17 juin 1880.

M. le vicomte Eugène DE GOURCUFF,

Sous-lieutenant au 7e Cuirassiers, à Versailles. — 26 juillet 1880.

M. le marquis DE GOUVELLO,

Ancien député du Morbihan, au château de Kerlévénan, près Sarzeau (Morbihan). — 19 mai 1880.

M. le comte Fernand DE LA GUÈRE,

Au château du Bois-de-la-Musse, en Chantenay, près Nantes. — 27 janvier 1879.

M. l'abbé Jean GUIHARD,

A Martigné-Ferchaud (Ille-et-Vilaine). — 24 janvier 1880.

M. Gustave GUILLEMET,

A Nantes. — 27 janvier 1879.

M. Ludovic GUITTON,

Notaire à Nantes. — 27 janvier 1879.

M. Eugène HALLÉGUEN,

Docteur-médecin, à Châteaulin. — 26 juillet 1878.
Décédé en mai 1879.

M. Gabriel HOCART,

A Versailles. — 6 novembre 1878.

M. Léon Jamin,

Ancien élève de l'Ecole centrale, à Nantes. — 5 avril 1879.

M. Adolphe Josso,

A Nantes. — 26 juillet 1878.

Mr. Charles DE KERANFLEC'H-KERNEZNE,

Au château du Quélennec, près Mûr-de-Bretagne (Côtes-du-Nord). — 19 mai 1880.

M. le vicomte DE KERMAINGANT,
A Paris. — 27 janvier 1879.

M. Joseph DE KERSAUSON DE PENNENDREF,
Licencié en droit, au château de Kerdavy, en Herbignac. (Loire-Inférieure). — 19 mai 1880.

M. le comte Gabriel DE LAMBILLY,
Conseiller général du Morbihan, au château de Lambilly, près Ploërmel. — 27 janvier 1879.

M. Victor DE LAPRADE,
De l'Académie française, à Lyon. — 19 mai 1880.

M. Jean-Marie LE FLOCH,
Juge de paix, à Plouay (Morbihan). — 6 novembre 1878.

M. le comte LE GONIDEC DE TRESSAN,
Député d'Ille-et-Vilaine, à Rennes. — 6 novembre 1878.

M. Eugène LELONG,
Archiviste-paléographe, avocat à la Cour d'appel d'Angers. — 26 juillet 1880.

M. l'abbé R. LE MÉE,
Recteur de Saint-Carné, près Dinan. — 6 novembre 1878.

M. Julien LEMOR,
A Paris. — 19 mai 1880.

M. Alcide LEROUX,
Avocat à Nantes. — 5 avril 1879.

M. Prosper LEROUX,
A Nozay (Loire-Inférieure). — 6 novembre 1878.

M. le vicomte Charles de LORGERIL,
Au château de Goudemail, près Châtelaudren. — 26 juillet 1880.

M. Julien MAISONNEUVE,
A Nantes. — 9 avril 1881.

M. Léon MAITRE,
Archiviste de la Loire-Inférieure, à Nantes. — 4 novembre 1880.

M. J. Marty,

Docteur en médecine, médecin aide-major à Rennes. — 27 janvier 1879.

M. Léon Maupillé,

Conservateur de la Bibliothèque, à Fougères. — 25 juin 1879.

M. Edouard Meunier,

Capitaine, chef de l'annexe d'Aflou, province d'Oran (Algérie). — 9 avril 1881.

M. Charles Michel,

Docteur en droit, assureur maritime, à Saint-Malo. — 19 mai 1880.

M. le comte Charles de la Monneraye,

Sénateur, au château du Cleyo, près Malestroit (Morbihan). — 6 novembre 1878.

M. Francis Monnier,

Receveur des Domaines, à Blain (Loire-Inférieure). — 5 avril 1879.

M. le comte de Montaigu,

Au château de la Bretesche, en Missillac (Loire-Inférieure). — 6 novembre 1878.

M. le comte Alexandre de Monti de Rezé,

Au château de la Bretonnière, en Saint-Étienne-de-Mont-Luc (Loire-Inférieure). — 25 juin 1879.

M. Francis Moreau,

Inspecteur principal de la voirie municipale, à Nantes. — 27 janvier 1879.
Décédé le 16 janvier 1880.

MM. Damascène Morgand et Charles Fatout,

Libraires-éditeurs, à Paris. — 27 janvier 1879.

M. Auguste de la Motte du Portal,

Au château du Haut-Bois, par Rennes (Ille-et-Vilaine). — 24 janvier 1880.

M. Th. Moyot,

Notaire à Ploudalmézeau (Finistère). — 27 janvier 1879.

M. l'abbé Maximilien Nicol,
Directeur de la *Semaine religieuse,* à Vannes (Morbihan). — 10 septembre 1880.

M. François-Charles Oberthur,
Imprimeur, à Rennes. — 19 mai 1880.

M. Gustave Pawlowski,
A Paris. — 26 juillet 1878.

M. l'abbé Michel Perrichon,
Curé-doyen de Loudéac. — 30 octobre 1879.

M. Barthélemy Pocquet,
Docteur en droit, rédacteur du *Journal de Rennes,* à Rennes. — 27 janvier 1879.

M. le baron Henry de Pommereul,
Au château de Marigny, près Fougères. — 30 octobre 1879.

M. Paul du Pontavice du Vaugarny,
Au château du Teilleul, par Saint-Erblon (Ille-et-Vilaine). — 24 janvier 1880.

M. André de la Porterie,
A la Chaussée, près Le Gâvre (Loire-Inf.). — 9 avril 1881.

M. Pierre de la Porterie,
Au Gâvre (Loire-Inférieure). — 9 avril 1881.

M. le vicomte Hippolyte de Poulpiquet du Halgouet,
Au château de Trégranteur, par Josselin. — 27 janvier 1879.

M. Maurice de Poulpiquet du Halgouet,
Capitaine d'artillerie, à Paris. — 24 janvier 1880.

M. Raymond Pouvreau,
A Aigrefeuille (Loire-Inférieure). — 30 octobre 1879.

M. Ludovic Prud'homme,
Imprimeur, à Saint-Brieuc. — 6 novembre 1878.

M. A. Quantin,
Imprimeur-éditeur, à Paris. — 30 octobre 1879.

M. Francis Régaré,

A Nantes. — 19 mai 1880.

M. Claude-Alphonse Romignon,

Chef de bataillon au 65e de ligne, à Ancenis. — 9 avril 1881.

M. Edouard Rupin,

A Vitré. — 19 mai 1880.

M. le comte Raymond de Saint-Gilles,

Au château du Fretay, près Fougères. — 24 janvier 1880.

M. Léon de la Sicotière,

Sénateur, à Alençon. — 26 juillet 1878.

M. D. Tempier,

Archiviste des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc. — 25 juin 1879.

M. Théophile Tortelier,

Président du Tribunal civil, à Vitré. — 9 avril 1881.

M. Maurice Verger,

A Nantes. — 26 juillet 1880.

M. Julien de la Ville-Béranger,

A Nantes. — 4 novembre 1880.

M. le vicomte Th. de la Villemarqué,

Membre de l'Institut, au château de Keransker, près Quimperlé. — 6 novembre 1878.

M. Félix Vincent,

Négociant, juge au tribunal de Commerce, à Nantes. — 27 janvier 1879.

La Bibliothèque publique de Saint-Brieuc.

— 27 janvier 1879.



EXTRAITS

DES

PROCÈS-VERBAUX



Séance du 26 juillet 1880.

Présidence de M. Arthur de la Borderie, *président.*

Présents : MM. Boismen, R. Blanchard, des Dorides, Genuit, Olivier de Gourcuff, Émile Grimaud, Lemeignen, général Mellinet, Morel, Perthuis-Laurant, Petit, Rialan et Rousse.

Admissions. — Sept nouveaux membres sont admis au scrutin secret.

Dons. — Un certain nombre d'ouvrages sont offerts à la Société, et déposés sur le Bureau. On en trouvera le détail, ainsi que celui des livres présentés aux séances suivantes, dans un article spécial du présent Bulletin.

Publications. — Sont déposés sur le bureau plusieurs exemplaires du *Bulletin de la Société des Bibliophiles Bretons.* (*Troisième année.*) Ce *Bulletin* sera distribué dans le courant du mois d'août.

Les *Documents inédits sur l'histoire de la Ligue en Bretagne,* édités par M. de Barthélemy, touchent à leur fin ; il ne reste plus que les tables à imprimer ; ce volume, qui sera distribué cette année, aura 270 p. environ.

M. Pawlowski ayant écrit qu'il n'était pas en mesure de donner le manuscrit du *Combat des Trente,* il y aura lieu de se conformer à la décision prise à la dernière séance, en vertu de laquelle la Société a résolu de publier les *Œuvres nouvelles et choisies* de Des Forges Maillard.

Les *Archives de Bretagne,* actuellement en prépation, sont destinées au prochain exercice. Quand le travail préliminaire sera en état, il sera présenté et lu en séance un projet écrit, sur lequel la Société aura à voter.

Communications. — M. de la Borderie lit d'abord quelques passages de la biographie de Des Forges Maillard, qui doit accompagner la publication de ses *Œuvres nouvelles* ; puis diverses pièces qui doivent entrer dans la composition du volume. Les traits piquants et les détails curieux abondent et font bien augurer de cette publication.

Exhibitions. — *Manuel liturgique à l'usage de Rennes,* imprimé à Rouen, vers 1530, pour Michel Angier, libraire à Caen, et pour Jean Macé, libraire à Rennes. Curieux volume gothique, provenant du prieuré de N.-D. de Vitré et faisant maintenant par-

tie de la Bibliothèque municipale de cette ville. On peut y remarquer notamment, un office contenant de curieuses formules pour la séquestration des lépreux, des renseignements sur leur mobilier et leurs funérailles, ainsi que les prières du prône en français ; on y fait des vœux pour la France et pour la Bretagne ; cette dernière particularité semble prouver que le volume est antérieur à l'union des deux États, c'est-à-dire à 1532. — *Généalogie manuscrite*, sur parchemin, *de la famille anglaise Knowles*, qui s'est alliée avec diverses familles nantaises ; c'est un long rouleau, illustré de 66 blasons, très finement coloriés, et portant la date de 1693. Cette curieuse pièce appartient à la famille Rivière-Désheros.



Séance du 10 septembre 1880.

Présidence de M. Arthur de la Borderie, *président.*

La séance se tient à Quintin (Côtes-du-Nord), dans une salle de l'Hôtel de Ville, à l'occasion du Congrès de l'Association Bretonne.

Présents : MM. Audren de Kerdrel, Gaultier du Mottay, H. de la Grimaudière, Anthime Menard, Claudin, Th. de la Villemarqué, E. du Laurens de la Barre, abbé Guillotin de Corson, Robert Oheix, Pocquet, Le Cour, de l'Estourbeillon, Charles de

Lorgeril fils, Louis Henry de Villeneuve, abbé Le Mée.

M. le Président appelle à siéger près de lui au bureau : M. Audren de Kerdrel, délégué du Morbihan, M. Gaultier du Mottay, délégué des Côtes-du-Nord, et M. H. de la Grimaudière, délégué de l'Ille-et-Vilaine. Il prie ce dernier de vouloir bien remplir es fonctions de secrétaire.

Admissions.— Elles sont au nombre de six.

Publications. — La seconde et dernière partie du *Choix de documents inédits sur la Ligue en Bretagne*, de M. A. de Barthélemy, sera en état d'être distribuée aux Sociétaires dans le courant de novembre. L'impression des *Œuvres nouvelles* de Des Forges Maillard sera entamée aussitôt.

Le Bureau propose à la Société de commencer ensuite, dans le cours de 1881, la publication du premier volume des *Archives de Bretagne,* recueil de chroniques, titres et documents inédits, relatifs à l'histoire de cette province.

Le Président donne lecture d'un rapport expliquant le plan de cet ouvrage, et suivi, à titre de spécimen, de pièces inédites, du XIe au XVIe siècle.

La Société adopte la proposition du Bureau ; elle décide que le rapport du Président sera imprimé et distribué pour servir de prospectus à la publication.

Communications. — *Histoire de l'Imprimerie dans la région de la Bretagne qui forme le département des Côtes-du-Nord.* — M. Claudin, qui est venu de Paris prendre part à la séance, attire l'attention de la Société sur le typographe anonyme qui a signé des initiales IA. P. l'édition de la Coutume de Bretagne

imprimée à Tréguier en 1485. Il croit qu'en fouillant avec soin les archives de la ville, du chapitre et de l'évêché de Tréguier, on arriverait à découvrir le nom de cet imprimeur, et probablement aussi, les circonstances sous l'empire desquelles l'imprimerie s'établit dans cette ville. A Tréguier, à son avis, c'est l'évêque et le chapitre qui introduisirent l'art typographique.

M. Claudin signale des résultats, fort curieux pour la Bretagne, auxquels il est arrivé en se livrant à des recherches de cette nature. Dans les registres de l'Université de Caen, il a trouvé un « *Joannes Larcher, diocesis Rhedonensis,* » étudiant en 1479 et 1480. On peut induire de là qu'Étienne Larcher, premier imprimeur de Nantes en 1493, était du pays de Rennes, et pouvait être sorti de l'atelier de Bellesculée et Josses, qui exerçaient à Rennes en 1485.

Il est certain, d'autre part, qu'à la fin du XVe siècle, il y avait des relations typographiques fréquentes entre la Bretagne et le grand centre typographique de France à cette époque, c'est-à-dire Lyon. Ainsi, à la suite d'une délibération consulaire du 9 février 1502 (v. s.),les échevins de Lyon donnèrent des lettres de recommandation auprès de leurs collègues de Nantes à Schabeler, ancien imprimeur, qui avait manifesté l'intention d'aller s'établir en Bretagne. Les registres de l'hôtel de ville de Lyon nous font aussi connaître le nom d'un « *Yvonnet, breton,* » venu à Lyon, vers la fin du XVe siècle, pour apprendre le métier de typographe.

Exhibitions. — A la suite de cette communication, qui intéresse vivement l'assemblée, M. le Président

exhibe les livres suivants, qui sont les quatre premiers imprimés à Saint-Brieuc, savoir :

1° *Officium sanctorum Brioci et Guillielmi, patronorum diœcesis Briocensis. — Brioci, apud Guillelmum Doublet, Typographum et Bibliopolam. M. DC. XXI.*

2° *Statuts synodaux pour le Diocèse de Sainct Brieuc... — A S. Brieuc, par Guillaume et Pierre Doublet, imprimeurs et libraires. M DC. XXIIII.*

3° *Les hymnes et cantiques de l'Eglise traduits en vers françois par le s^r Auffray Pluduno, chanoine de Sainct Brieuc. — A S. Brieuc, par Guillaume Doublet. M. DC. XXV.*

4° *La vie, les miracles et les eminentes vertus de S. Brieuc et de S. Guillaume, par G. de la Devison, chanoine de S. Brieuc. — A Sainct Brieuc, par Guillaume Doublet, imprimeur et libraire. M. DC. XXVII.*

Les n°s 1, 2 et 4 ci-dessus appartiennent à M. Houët, chanoine de Rennes, le n° 3 à M. Anthime Menard, avocat à Nantes. Ils sont tous du format in-8°.

M. Gaultier du Mottay met sous les yeux de l'assemblée les volumes suivants, qui se rattachent également à l'histoire de l'imprimerie dans les Côtes-du-Nord :

1° *Constitution des Filles de la congrégation de la Croix, établies dans le diocèse de Tréguier. — A Tréguier, chez Pierre Le Vieil, imprimeur et libraire du diocèse.* — In-32, sans date, mais avec approbation épiscopale du 29 décembre 1679.

2° *Directoire pour les Sœurs de la congrégation de*

la Croix. — A Tréguier, chez Pierre Le Vieil. — In-32, sans date, mais avec approbation de 1727.

3° *Jubilé universel de l'année sainte. — A Tréguier, de l'imprimerie de La Porte Le Vieil,* 1751. In-18.

4° *Selecta colloquia puerilia, in gratiam juventutis denùo recognita et emendata. — Dinanni, apud Joannem Baptistam Huart, Typographum et Bibliopolam. M. DCC. LIX.* In-18.

Le même membre exhibe aussi les *Chroniques* d'Alain Bouchard, édit. de 1541, exemplaire ayant appartenu au jurisconsulte Boulay-Paty ; — le *Traité singulier* du P. Gabriel de Sainte-Marie, imprimé à Saint-Malo par Pierre Marcigay, en 1613, et dont M. Ropartz a parlé dans ses *Ouvrages rares écrits par des Bretons ou imprimés en Bretagne au XVII*e s. (p. 29-39) ; — un bel exemplaire des *Heures de Bourges,* de Simon Vostre, imprimées sur vélin, en 1512.

Avant de se séparer, la Société vote des remercîments à M. le maire de Quintin, pour la gracieuse hospitalité qu'elle lui doit.



Séance du 4 Novembre 1880.

Présidence de M. Arthur de la Borderie, *président.*

Présents : MM. le général Mellinet, Rialan, de l'Estourbeillon, Émile Grimaud, Rousse, Dupuy,

C. Merland, H. de Barmon, Boismen, Petit et R. Blanchard.

Admissions. — Il est tout d'abord procédé à l'admission de deux nouveaux membres.

Publications. — Sont placés sur le bureau quelques exemplaires du second fascicule du *Choix de Documents inédits sur l'histoire de la Ligue en Bretagne,* par M. Anatole de Barthélemy.

Sous presse : *L'Hôpital des Bretons à Saint-Jean d'Acre* (1254 à 1261), par M. Delaville Le Roulx. Cette publication, comprenant huit documents inédits et une introduction, formera une petite plaquette.

M. de la Borderie résume le plan des *Archives de Bretagne*, importante publication dont il a été plusieurs fois question dans nos précédents procès-verbaux, et fait passer quelques exemplaires d'un projet de cette publication. Abordant ensuite le côté financier, M. le Président montre qu'en publiant un demi-volume par an, les fonds de la Société ne seront pas tous absorbés par cet ouvrage, et qu'il y aura également place pour des œuvres plus *bibliophiliques,* notre Société tenant à justifier son double titre de Bibliophiles Bretons et de l'histoire de Bretagne. Les exemplaires pour les sociétaires et ceux destinés à la vente auront un format uniforme ; mais en conformité à l'article X de nos statuts, ils seront tirés, les uns sur papier vergé, les autres sur papier mécanique. Un vote unanime de l'assemblée ratifie les projets du Bureau.

Communications. — M. le Secrétaire donne lecture de trois documents concernant l'histoire de l'imprimerie à Quimper, à la fin du XVIIIe siècle, notam-

ment une lettre du critique Fréron, de 1771. Ces pièces, accompagnées de notes précieuses pour la biographie des imprimeurs, nous ont été adressées par notre confrère M. F. du Bois-Saint-Sévrin.

M. Rousse lit une notice sur le poète Évariste Boulay-Paty, destinée à l'*Anthologie des poètes bretons,* et M. Émile Grimaud donne lecture d'une autre étude sur Anne de Rohan, faite par M. le comte de Saint-Jean, en vue de la même publication. Ces Messieurs lisent, comme morceaux choisis : un fragment de l'ode à l'Arc de l'Etoile, une poésie sur Donges, et un sonnet à un ami, par Boulay-Paty ; puis, des stances sur la mort d'Henri IV, et d'autres sur un portrait de le duchesse de Nevers, par Anne de Rohan. Des notes bibliographiques complètent ces notices.

Exhibitions. — Par M. de Barmon : *Divi Theodoreti episcopi Cyrensis explanationes in duodecim prophetas quos minores vocant ;* impression de Lyon de 1533, dans sa jolie reliure primitive du XVIe siècle. — Dessin d'une partie des fortifications de Nantes (de la porte de la Poissonnerie à la porte Saint-Nicolas), communiqué et fait par M. Louis Petit, de Nantes, d'après un dessin remontant environ à 1725. — *Apologie des voies de Dieu et des droits de la raison humaine,* etc. ; manuscrit du XVIIIe siècle, appartenant à M. Plihon, libraire à Rennes. Ce n'est pas par lui-même que ce manuscrit, qui d'ailleurs semble inédit, est curieux ; c'est surtout, ainsi que le fait remarquer M. de la Borderie, par les nombreuses notes dont il est couvert, principalement sur les feuillets de garde, notes de la main du

célèbre procureur-général La Chalotais, qui occupait ainsi les loisirs de sa captivité dans la prison de Saint-Malo, en 1766. Les annotations, écrites un peu dans tous les sens, avec une encre très pâle, sans doute additionnée d'eau, et d'une écriture ténue, nous montrent les pensées de La Chalotais prisonnier ; elles consistent principalement en une traduction du premier livre de l'*Iliade* d'Homère, en traductions de l'anglais de plusieurs lettres de Swift à Pope et de Pope à Swift ; en quatre épîtres morales, dont une sur l'immortalité de l'âme. On y trouve aussi : « Devises que je veux mettre à mon cadran de Vern » ; une épitaphe en vers latins pour mettre sur sa tombe et sur celle de sa femme; enfin, des réflexions politiques se rattachant à sa captivité. Une étude approfondie de ces notes ne manquerait pas d'intérêt ; quant au manuscrit primitif, qui a servi à les écrire, il n'est ni de La Chalotais, ni de sa main.



Séance du 9 avril 1881.

Présidence de M. Arthur de la Borderie, *président.*

Présents : MM. Lemeignen, Perthuis-Laurant, de l'Estourbeillon, R. Blanchard, Dupuy, Maître, Émile Grimaud, Rousse, de Monti, Josso, Garnier, Le Cour, Genuit, Pitre de Lisle, Morel, Prevel,

Le Quen d'Entremeuse, Templé, Boismen et Lallié.

Admissions. — Sept nouveaux membres sont reçus à cette séance.

Publications. — M. le Président expose que l'impression des Œuvres de Des Forges Maillard a été un peu retardée par la maladie des membres du Bureau, et par la nécessité de s'assurer de l'état de nos finances, au moment d'entreprendre notre grande publication des *Archives de Bretagne,* qui doit suivre immédiatement le Des Forges. Pour répondre à quelques objections, M. de la Borderie insiste sur ce fait, mentionné dans le procès-verbal imprimé du 19 mai 1880, que les morceaux dont se composera le volume de Des Forges Maillard seront *entièrement distincts de ceux qui forment les diverses éditions de ce poète* et consisteront surtout en lettres en prose, inconnues jusqu'à présent, pleines de curieux détails sur les mœurs du temps, et où le talent de l'auteur se montre sous un jour tout nouveau.

Communications. — M. Joseph Rousse donne lecture de la notice qu'il a faite sur le poète Édouard Turquety, né à Rennes en 1807, mort en 1867; et M. Émile Grimaud lit celle composée par M. le comte de Saint-Jean sur Catherine Descartes, née en 1637, au château de Kerleau, et morte à Rennes en 1706. Ces deux notices sont destinées à l'*Anthologie des poètes bretons.*

M. le Président communique une notice sur Christophe Larcher, comte de la Touraille. Les détails en sont puisés principalement dans un volume de cet auteur, ayant pour titre · *Nouveau recueil de*

gaîté et de philosophie ; 2e édition, considérablement augmentée, avec des notes intéressantes et moins timides, depuis la liberté de la presse, dont l'auteur a fait usage, sans en abuser, par un gentilhomme (s'il en reste), retiré du monde. Paris, 1790. — Cet écrivain breton a raconté avec esprit et bonne humeur différents épisodes, dont les tableaux, empruntés aux mœurs bretonnes du dernier siècle, intéressent vivement l'auditoire.

Exhibitions. — Par divers membres de la Société : une série de portraits du général Charette, et aussi une photographie de la porte devant laquelle il fut fusillé : cette porte où les balles ont laissé leurs traces, a, depuis, été encadrée par les soins de la famille, qui la conserve religieusement. — Par M. de l'Estourbeillon : un volume contenant : *Quadrins historiques de la Bible*, de Claude Paradin, à Lion, par Ian de Tournes, MDLV, et *Figures du Nouveau Testament*, à Lion, par Ian de Tournes, MDLVI; chaque page est ornée d'une figure sur bois. Ce livre appartient à M. Jacques Mazille. — Par M. de la Borderie : *Le Coustumier de Bretaigne, avec les coustumes de la mer, nouvellement visitées, corrigées et imprimées.* Petit in-8°, 1502. Ce joli volume gothique a été imprimé par Robinet Macé, dont il porte la marque à la dernière page ; il est, en outre, orné d'un frontispice gravé sur bois.





RAPPORT

SUR LE PROJET DE PUBLICATION

DES

ARCHIVES DE BRETAGNE

FAIT A LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS

AU NOM DU BUREAU

Dans la Séance du 10 *Septembre 1880*



Les trois volumes in-folio publiés par dom Morice de 1742 à 1750, sous le titre de *Preuves de l'Histoire de Bretagne* ou, plus exactement, *Mémoires pour servir de preuves à l'Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne,*— ces trois volumes, malgré leur étendue et la densité de leur texte, sont loin de comprendre tous les documents intéressants pour l'histoire de la province à laquelle ils se rapportent.

Dans leur laborieuse exploration des archives bre-

tonnes, les premiers Bénédictins bretons, ceux qui eurent pour chefs (de 1689 à 1707) dom Audren, dom Briant, dom Lobineau, avaient découvert, transcrit, colligé une masse énorme de pièces historiques. Dom Morice n'en imprima qu'une partie. Celles qu'il n'a pas admises valent au moins, comme intérêt, ce qu'il a publié, et les copies en sont conservées au département des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale, dans les volumes de l'ancienne collection des *Blancs-Manteaux*.

Il y a de plus certaines catégories de titres et d'archives que les Bénédictins ont complètement négligées dans leurs recherches, entre autres, tout ce qui touche les institutions municipales et paroissiales, les corporations d'arts et métiers, le commerce, l'industrie, l'agriculture, en un mot, l'histoire du tiers-état et dans les campagnes et dans les villes.

Les titres relatifs à l'histoire de l'Église et de la noblesse ont été recueillis par nos Bénédictins, publiés par dom Morice avec plus de soin. Mais il y a encore d'étranges lacunes : ainsi, nulle part, ni dans leur *Histoire* ni dans leurs *Preuves*, on ne trouve, même par extrait, une seule des pièces, si nombreuses dans nos archives (aveux, minus, déclarations, etc.), qui permettent de reconstituer la géographie féodale de la Bretagne. Et pourtant, sans cette géographie, que de points obscurs et absolument inexplicables dans l'histoire du moyen âge !

Quant aux titres ecclésiastiques, ils en ont omis beaucoup de fort importants ; et pour ceux qu'ils ont donnés, même pour les plus anciens (XIe, XIIe, XIIIe siècles), ils se sont souvent permis de retrancher, dans le corps du texte, des mots, des phrases, des passages entiers, dont l'absence nuit au sens et supprime quantité de notions précieuses pour l'histoire des mœurs, des classes, des institutions.

Ce qui préoccupait surtout les Bénédictins, c'était la partie apparente et extérieure de l'histoire, les événements notables, les guerres, les traités et les batailles, les alliances princières, la biographie des hommes célèbres, la généalogie des grandes familles, etc. C'est à ce point de vue qu'ils ont écrit leur *Histoire*, publié leurs *Preuves*. Ils s'inquiétaient beaucoup moins de l'histoire des institutions et des mœurs, aujourd'hui, à juste titre, le premier souci des érudits et des véritables historiens.

Ainsi, dans les titres du Château de Nantes (Trésor des chartes des ducs de Bretagne), dans les archives de la Chambre des Comptes de Nantes, ils avaient en main toute l'histoire gouvernementale et administrative du duché depuis le XIVe siècle : budgets, registres du conseil ducal, registres de la chancellerie, comptes de finances, etc. Ils n'en ont tiré que quelques extraits.

Quant aux titres de Bretagne existant à Paris dans le Trésor des chartes des rois de France, les Bénédictins bretons n'en purent avoir communication et n'en connurent qu'un petit nombre par des copies.

Leur *Histoire de Bretagne* et les *Preuves* qu'ils y ont jointes n'en restent pas moins un monument admirable d'érudition et de patriotisme ; il est permis seulement de constater que ce monument n'est pas complet, et il n'est pas interdit de chercher à le compléter.

La *Société des Bibliophiles Bretons,* qui est aussi la *Société de l'histoire de Bretagne,* a pensé ne pouvoir mieux justifier la seconde partie de son titre qu'en agissant dans cette direction.

Toutefois, elle n'a pas cru devoir publier une continuation pure et simple, un tome IV des *Preuves de l'Histoire de Bretagne* des Bénédictins, malgré l'avantage qui en serait résulté de rattacher matériellement, à première vue, la nouvelle publication aux grands recueils,

aux grands travaux de dom Lobineau et de dom Morice. Mais ce *tome IV* ne se fût, en quelque sorte, adressé qu'à ceux qui possèdent déjà les trois premiers tomes; dans les autres bibliothèques il eût été un volume dépareillé : grave inconvénient.

En outre, des critiques sérieuses ont été formulées plus d'une fois, au point de vue de l'ordre, contre les *Preuves de l'Histoire de Bretagne,* où les titres de toute provenance et de toute nature sont mêlés ensemble dans une seule série chronologique sans aucun autre classement, ce qui rend les recherches très difficiles quand on s'occupe d'une matière spéciale.

Enfin, dans les habitudes actuelles, à tort ou à raison, le format in-folio est généralement tenu pour incommode. Nous proposons donc à la *Société des Bibliophiles Bretons* de faire une publication de format in-4°, entièrement indépendante de celle des Bénédictins — quoique tendant au même but — et qui portera le titre d'ARCHIVES DE BRETAGNE.

Ce recueil comprendra, autant que possible, toutes les chroniques, titres et documents relatifs à l'histoire de notre pays qui ne figurent point dans les *Preuves de l'Histoire de Bretagne,* ni dans les publications faites en France depuis l'ouvrage de dom Morice.

Les ARCHIVES DE BRETAGNE seront partagées, selon l'ordre des matières, en quatre grandes sections, dont chacune formera un volume, savoir :

I. *Gouvernement des Ducs de Bretagne ;*
II. *Titres ecclésiastiques ;*
III. *Titres relatifs à l'histoire et à la géographie féodale;*
IV. *Documents sur l'histoire du Tiers-État.*

Dans chacune de ces sections, les documents seront rangés par fonds, dans chaque fonds par ordre chronologique. En tête du volume, la série chronologique de

toutes les pièces publiées sera reconstituée par une table générale. Un index des noms de lieux et un autre des noms de personnes termineront le volume ; on y trouvera les éclaircissements géographiques et chronologiques nécessaires à l'intelligence des pièces, et qui n'auraient pas été donnés dans les notes courantes au bas des pages. — Enfin, pour chaque série de documents, une table générale et méthodique comprendra tout à la fois les pièces de notre recueil et celles des trois volumes de *Preuves* des Bénédictins, dont l'usage deviendra ainsi bien plus facile.

La direction de cette publication serait confiée par la *Société des Bibliophiles Bretons* à son président, M. Arthur de la Borderie, qui depuis longtemps — on le sait — s'est occupé de réunir sur l'histoire de cette province une nombreuse collection de documents inédits.

Convaincu que cette œuvre exige, pour réussir, l'effort commun de tous les Bretons amis de leur pays, le Bureau sollicite de tous, dès à présent, la communication des pièces historiques encore nombreuses aux mains des particuliers ; il réclame instamment le concours de tous ceux qui, en Bretagne, s'occupent d'études historiques, spécialement des archivistes et des anciens élèves de l'Ecole des Chartes. Et il est heureux de pouvoir, dès maintenant, compter d'une manière spéciale sur la collaboration du savant archiviste de la Loire-Inférieure, M. Léon Maître.

Les ARCHIVES DE BRETAGNE seraient tirées à 500 exemplaires, dont 150 seulement mis dans le commerce, le reste étant réservé aux membres de la Société des Bibliophiles Bretons.

Chaque volume aurait au moins 500 pages in-4°, avec gravures en taille-douce contenant des fac-similé, des dessins de sceaux, de tombeaux et autres monuments

historiques. Il serait publié en 2 fascicules de 200 à 300 pages chacun.

On pourrait souscrire aux exemplaires mis dans le commerce au prix de 15 francs par fascicule. Pour les non-souscripteurs, le prix du fascicule serait porté à à un prix plus élevé.

Pour faire comprendre la nature et l'intérêt des documents qui figureront dans les ARCHIVES DE BRETAGNE, nous joignons à ce rapport un certain nombre de pièces de divers genres et de diverses dates, du XIe au XVIe siècle, prises au hasard parmi celles qui sont déjà réunies pour cette publication.





ARCHIVES DE BRETAGNE

SPÉCIMEN DE LA PUBLICATION [1]



Fondation du prieuré de Gahard, membre de l'abbaye de Marmoutier.

(1015-1032)

IN nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. Amen. Ego Alanus, comes et Dei gratia dux Britannorum, et frater meus Heudo atque mater mea Haduisa et noster vicecomes Haimon et filii ejus, concedimus tres villas de terra nostra Sancto Exuperio sub dominio Sancti Martini Majoris Mo-

[1] Le format des ARCHIVES DE BRETAGNE devant être, comme on l'a dit, l'in-4°, ce spécimen n'en saurait donner l'idée; mais les pièces qui le composent sont imprimées dans le caractère qui sera employé pour les ARCHIVES.

nasterii et Ebrardi abbatis ceterorumque illius loci monachorum... Nomina villarum hec sunt : Mons Modestus, Campus Culticius, Tahonus... Quicumque, sive vir sive mulier, huic resistere voluerit rationi habitationem habeat cum Dathan et Habiron, ubi continue habitat et Acharon. S. Alani comitis ✝. S. Heudonis fratris ejus. S. Haduise comitisse, matris eorum. S. Guarini episcopi, S. Maingonei. S. Hamonis vicecomitis. S. Maini filii sui. S. Radulfi Largi. S. Gurgari filii Urferii. S. Mainghi fratris sui. *(Biblioth. Nat., Ms. lat. 5441, 3. p. 314-315 et 408.)*

Charte mentionnant Astralabe, fils d'Abailard.

(1153-1157)

Omnibus tam presentibus quam futuris ego Bernardus, per Dei gratiam Nannetensis dictus episcopus, notum fieri volo quod Oliverus Sansonis et Adam Papini et Willelmus Sansonis, cum ceteris cognatis suis, vineam quandam prope molendina Constancii sitam, quam scilicet Porcharius, Nannetenis ecclesiæ canonicus, cum apud Buzeium monachus fieret, ejusdem loci monachis pro anima sua dederat, et quam *Astralabius,* canonicus Nannetensis, nepos ejus, per censum quinque solidorum a monachis in vita sua tenuerat, Buzeiensi ecclesiæ calumpniaverunt et monachos super hoc intrare in jus compulerunt. Statuto igitur die, utrique coram nostra presentia convenerunt, raciones suas hinc inde

proferentes. Auditis itaque utrorumque racionibus et diligenter inquisitis, monachis adjudicatam sibi sufficientiam testium producentibus ejusdem vineæ investituram adjudicavimus, eosque investitos, si pars adversa vellet, super hoc disceptare decrevimus. Cum autem monachi postea inde eis offerrent justitiam, responderunt illi se non posse super hoc cum monachis disceptare. Hujus rei testes sunt : Robertus archidiaconus. Radulfus decanus. Silvester precentor. Walterius canonicus de Sancta Maria. Adam abbas de Buzeio et monachi sui, scilicet, Hugo et Gaufridus et Willelmus, Radulfus Hodierne sacerdos. Willelmus Mahoiart, et alii multi clerici et laici, qui tunc erant in claustro episcopi. *(Arch. de la Loire-Inférieure, fonds de l'abbaye de Buzai.)*

Ancienne charte française de l'abbaye du Tronchet.

(1246)

A Toz ceus qui verrunt e orrunt ces presentes letres, Robert Barbe, seneschal Munsor Henri de Avalguor en la terre de Dinan en icel tens, salu en Nostre Segnor. Sachiez que Agnès, la fille Guillaume de Quoiquen, ó le asentement e ó la volenté Gifrei le Blanc sun segnor, a vendu par devant nos, comme par devant cort, à l'abaie de Trunchet tot quant que ele aveit e poeit aveir en dreiture e de sesine en la perroisse de Pludihen, ou feu que l'en apele le feu de *Culpelé,* à aveir à l'abaie e à tenir toz jorz mès en pez comme sa dreiture, sauve la dreiture

Monsegnor e à ses hers. E de cele vente furent les bans fez e les ventes paeez, e en fut fet quant que deit estre fet de vent eas usages e as costumes de Berteigne. Donné en l'an de Nostre Segnor M. CC. XL. sexto. *(Bibl. Nat., Mss. Coll. des Blancs-Manteaux, XLI, p. 622. Titres du Tronchet.)*

Institution d'une flotte ducale pour protéger la marine marchande.

(1er juillet 1372)

JEhan, duc de Bretaigne, conte de Montfort, faissons savoir à touz que comme, pour le désir que nous avons de guarder noz subgiez et espécialement les marchanz mareanz sur mer qui ont souffert moult de pertes et granz domages de lours marchandies et autrement sur la mer par plusseurs de diverses nacions ou temps passé, nous aeons ordené à tenir barges et autres vesseaux armez sur les portz de nostre duché pour la deffensse de nozdiz subgiez marchenz et autres, et mesmement des marchanz estranges venanz marchender en nostre duché : par lesquelx et par lours marchendies noz porz et les païs de nostre duché puent amender, sy lesdiz marchanz et porz de nostre duché sont guardez et deffenduz : laquelle deffensse ne peust estre faite sanz grant misse et aide desdiz marchanz : pour ce est il que nous, eu délibéracion et avissement en nostre conseill sur ce, avons imposé et ordené et par ces presentes imposons et ordenons à estre levé, en checun des portz de nostre

duché, pour convertir à paier les gens d'armes et autres combatanz qui seront èsdictes barges et vesseaux pour la deffensse desdiz marchanz et de tout le commun profit, par certains de noz officiers qui à ce seront desputez de par nous, c'est à savoir, de checun tonneau de vin qui vendra de autre païs marchendement, dès ce qu'il arrivera en nostre duché, vingnt sous ; de tonneau de vin de nostre duché deiz souz ; de checun tonneau de blé et d'autres chousses, qui le mettra hors de nostre duché marchendement, à savoir est, de tonneau de blé ouyt souz, de tonneau de char, de tonneau de sueff, de checun doze souz, de toneau de quier, de miel et de oint, de checun vingnt soulz ; de cent de ceire deiz soulz et de mué de sel quatre soulz : à durer juques à un an prochain à venir. Si mandons et commandons à noz cappitaines et autres officiers que nostredicte ordonnance facent tenir et guarder fermement et en respondre à noz receppvours qui seront desputez ad ce, par quoy nostredicte ordonnance soit tenue et gardée fermement à honnor de nous et profit desdiz marchanz et commun de tout nostre duché. Doné souz nostre seau, le premier jour de juillet l'an mil IIIc sexante et doze. Et voulons que cesdictes chousses soient levées, comme dit est, en oultre et parsomet les autres subvencions par nous ordenées et levées de paravant. Doné comme dessus. Anxin signé : Par le Duc, GEOFFROY. — Doné ceste copie souz le seau estably aux contraz de nostre court de Vennes, le tierz jour de juillet, l'an dessusdit. Passe *Eon Le Botlan,* par coppie. *(Scellé. Trésor des chartes de Bretagne,* S. B. 29, auj. E. 126.)

Pierre d'Argentré, bisaïeul de Bertrand d'Argentré.

(12 février 1413, n. st.)

JAn, duc de Berry, conte de Poictou, de Boullonnois et d'Auvergne, au seneschal de Poictou ou son lieutenant salut. Sçavoir vous faisons que, pour le bon rapport qui faict nous a esté et l'experience qu'avons de la vertu et prouesse de corps de nostre amé et feal escuyer Pierre d'Argentré, gentilhomme du païs de Bretaigne, et pour recompense des bons et agreables services qu'il nous a faictz, tant à la deffense de noz terres et seigneuries assaillies par le duc de Lenclastre d'Angleterre que pour les esmotions qui ont esté au royaulme depuis la mort de nostre tres cher et tres amé nepveu, que Dieu absolve, Loys duc d'Orleans, où il nous a grammert servy, tellement que nous en devons estre recors ; voulant ses services reconnoistre tant envers luy qu'envers son filz Jan d'Argentré, que nous esperons qui fera à l'imitation dudit Pierre son père, de present estudiant en nostre ville de Poictiers : à luy, pour ces causes avons donné et donnons et octroyons par ces presentes lettres l'estat et office de capitainne de nostre ville et chastel de Poictiers nagueres par nous edifié, pour iceluy tenir, jouyr et user durant et si long temps qu'il nous plaira, et audict Jan d'Argentré, son filz, le nombre et somme de 25 royaulx d'or par chascun an, durant qu'il sera estudiant en nostre ville de Poictiers... Donné tesmoing de ce nostre seel

de noz armes, à Poictiers le 12 feb. l'an 1412. *Ainsi signé,* Par commandement de Monseigneur le Duc et comte de Poictou, HARDOUYN. *(Biblioth. de l'Arsenal, Ms. fr. 3912. Copie ancienne).*

Ordre aux habitants de Quimperlé de paver devant leurs demeures pour les danses.

(17 mars 1460, n. st.)

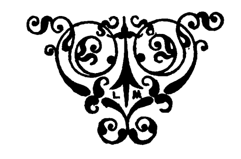
FRançois, par la grâce de Dieu duc de Bretaigne, conte de Montfort, de Richemont, d'Estampes et de Vertus, à nostre amé et feal conseiller le senneschal de Kemperlé maistre Guillaume de Kerhouant, salut. Nous vous mandons et commandons expressement que, tout incontinent cestes veues, vous contraignez réaument et de fait touz les demourans en la rue de la Plommée de nostre ville de Kemperlé de faire paver chacun endroit soy ladite rue, dempuis l'église de l'abbaye jucques à l'endroit de celle de Saint-Coulombier, ainsi que vous verrez et congnoistrez estre convenable, pour les dances qui se y feront à ceste prochaine feste, où nous espérons estre de nostre personne. Si gardez qu'en ce n'ait faulte, touz empeschements et oppositions rejectez et cessanz au contraire. Et ces presentes vous en vaudront garant partout où il apartendra. Car c'est nostre plaisir. Donné à Razilly, le XVII[e] jour de mars l'an mil quatre cens cinquante neuf. (Signé) FRANCOIS. Par le Duc, de son commandement, DURET. *(Trésor des chartes de Bretagne,* E. 127.)

Redevance singulière en la seigneurie de Quintin.

(1555)

FRançoys Moro, sieur des Forges, est sergent féodé de la court dudit Quintin, subject à faire la cueillette de la moitié des taulx de ladite court, tant en la jurisdiction du Plain que de Bothoa. Aussi est subject de fournir d'executeur pour executer les condamnés de crime d'icelle seigneurie. Mesmes doibt ledit Moro, par chascun an, à chascune vigile de Nostre Dame de la My aougst, se presenter, ou procureur noble pour luy, avec pouvoir exprès, en la grand eglise Nostre Dame dudit Quintin, à l'issue de vespres d'icelui jour, audavant de l'huis du cueur de ladite eglise, davant le sieur comte de Quintin, ou son commis, tenant ledit Moro en sa main ung grant cierge en maniere de torteix allumé, et de là conduire le sieur comte au chasteau de Quintin, ou ailleurs en la ville au plaisir dudit sieur. Estant lequel sieur comte arrivé audit chasteau ou autre logeix en icelle ville, soit en salle ou chambre, celuy Moro doibt avoir une grand poignée de chandelles de cire et icelles allumer et attacher tout à l'environ des salle ou chambre où est le sieur comte. Lequel voullant boire, celuy Moro doibt avoir et tenir en son autre main un autre cierge de cire allumé en maniere de torteix, et tenir lesdiz deux cierges en ses mains allumez pendant que le sieur comte boit;

et ayant beu, peut ledit Moro boire si bon luy semble. Et oultre, doibt celuy Moro bailler aux varletz de chambre dudit comte une autre poignée de chandelles de cire de demy pied de long. Ce faict, celuy Moro s'en peut aller et porter avecques luy le demeurant desdiz deux cierges et chandelles allumées, ce qu'il en pourra recouvrer, si faire le veult. — Et à tout ce faire sont obligées les terres, heritages et rentes dudit Moro, en sa piece et seigneurie des Forges. *(Chambre des Comptes de Nantes; Aveux du domaine de Saint-Brieuc, n° 156. Extrait de l'aveu du comté de Quintin de l'an 1555).*





ÉTAT DES PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ

Ont été distribués aux Sociétaires

En 1877-1878

Œuvres françaises d'Olivier Maillard (sermons et poésies, notes et introduction), par M. Arthur de la Borderie. In-4°.

Bulletin de la Société des Bibliophiles bretons et de l'Histoire de Bretagne. — Première année. In-8°.

En 1878-1879

L'Imprimerie en Bretagne au XVe siècle, par la Société des Bibliophiles bretons, avec le fac-similé de la plus ancienne impression bretonne. In-4°.

Mélanges historiques, littéraires, bibliographiques. T. Ier. Grand in-8°.

Bulletin de la Société des Bibliophiles bretons et de l'Histoire de Bretagne. Deuxième année. In-8°.

En 1879-1880

Documents sur l'histoire de la Révolution en Breta-

gne. — *La Commission Brutus Magnier à Rennes,* par M. Hippolyte de la Grimaudière. In-4°.

Le Roman d'Aquin ou la Conqueste de la Bretaigne par le Roy Charlemaigne, chanson de geste du XIIe siècle, publiée par M. F. Joüon des Longrais. In-4°.

Bulletin de la Société des Bibliophiles bretons et de l'Histoire de Bretagne. — Troisième année. In-8°.

En 1880-1881

Documents inédits sur l'histoire de la Ligue en Bretagne, par M. Anatole de Barthélemy. Grand in-8°.

L'Hôpital des Bretons à Saint-Jean-d'Acre au XIIIe siècle, par M. J. Delaville Le Roux. Grand in-8°.

Bulletin de la Société des Bibliophiles bretons et de l'Histoire de Bretagne. — Quatrième année. In-8°.

Sous presse.

Œuvres nouvelles et choisies de Des Forges Maillard, par MM. de la Borderie et Kerviler.

En préparation.

Archives de Bretagne, recueil de chroniques, titres et documents inédits.





LISTE DES OUVRAGES

OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

Du 24 mai 1880 au 24 mai 1881.

PAR M. VERDIER.

Mémoires sur l'état du clergé et de la noblesse de Bretagne, par le R. P. Toussaint de Saint-Luc, réimprimés en fac-similé de la 1re édition. In-8°, 121-125-292 p. et pages non chiffrées. Rennes, Verdier, 1858.

PAR M. ÉMILE GRIMAUD.

La Divinité du christianisme démontrée par un fait, par le P. V. Alet. In-16, 108 p. Nantes, Vincent Forest et Émile Grimaud, 1868.

Récits vendéens, par Émile Grimaud, avec introduction par Victor de Laprade. In-18, VIII-243 p. Paris, Lecoffre, 1879.

Ma Rue, poésie, par Émile Grimaud. (Extrait du *Correspondant.*) In-8°, 7 p. Paris, Gervais, 1880.

Jean-Marie Robert de la Mennais (1780-1860), par G. Carron. (Extrait du *Correspondant.*) In-8°, 16 p. Paris, Gervais, 1880.

PAR M. C. MERLAND.

Pierre Brissot, professeur de philosophie à la Sorbonne, puis professeur à la Faculté de Médecine de Paris, par C. Merland. In-8°, 40 p. Nantes, Mellinet, 1881. (Extrait des *Annales de la Société Académique de Nantes*. — 1880.)

PAR M. ORIEUX.

Les Mansardes, nouvelle, par Eugène Orieux. In-8°, 75 p. Nantes, Vincent Forest et Émile Grimaud. 1880. (Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée*).

PAR MM. MORGAND ET FATOUT.

La reliure française depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle, par MM. Marius Michel. In-4°, nombreuses pl. Paris, Morgand et Fatout, 1880.

Les Graveurs du XVIII[e] siècle, par MM. le baron Roger de Portalis et Henri Béraldi. T. 1[er]. In-8°. Paris, Morgand et Fatout, 1880.

PAR M. QUANTIN.

Recueil Clairambault-Maurepas. — Chansonnier historique du XVIII[e] siècle, publié avec notes, introduction et index, par Émile Raumé. T. II, III et IV. In-12, 328-288-302 p. et 15 eaux-fortes. Paris, Quantin, 1880.

PAR M. PAWLOWSKI.

Les Travaux bibliographiques de 1867 à 1878, par M. Gustave Pawlowski. In-8°, 80 p. Paris, 1880.

PAR M. CLAUDE DE MONTI.

Annalles et chroniques du Pais de Laval et parties circonvoisines, depuis l'an 1480 jusqu'à l'année 1537, ... jadis composées par feu maistre Guillaume le Doyen,.... publiées pour la première fois par M. H. Godbert. In-8°, XXIII-400 p. Laval, Honoré Godbert, 1858.

Recherches historiques sur l'église et la paroisse de la Trinité de Laval, sur le prieuré de Prix, et sur le chapitre de S. Tugal, par Isidore Boullier. In-8°, 364 p. Laval, H. Godbert, 1845.

PAR M. E. DU LAURENS DE LA BARRE.

Fantômes bretons, contes, légendes et nouvelles, par E. du Laurens de la Barre. In-12, 260 p., Paris, Dillet, 1879.

PAR M. F. LONGUÉCAND.

Fables, par F. Longuécand, 2e édition. In-12, VIII-284 p. Dinan, Bazouge, 1881.

PAR M. LALLIÉ.

Le sans-culotte J.-J. Goullin, membre du Comité révolutionnaire de Nantes (1793-1794), par Alfred Lallié. In-12, 168 p. Nantes, Vincent Forest et Émile Grimaud, 1880.

PAR M. ARTHUR DE LA BORDERIE.

Derniers jours et obsèques de Jean II, duc de Bretagne (1305), d'après des documents inédits, par Arthur de la Borderie. In-8°, 75 p. Rennes, Plihon, 1880

PAR M. CLAUDIN.

Origines de l'imprimerie à Albi, en Languedoc (1480-1484). — *Les pérégrinations de J. Neumeister, compagnon de Gutemberg en Allemagne, en Italie et en France* (1463-1484), *son établissement définitif à Lyon* (1485-1507), par A. Claudin. In-8°, 104 p. et 14 pl. de fac-similé. Paris, Claudin, 1880.

PAR M. RÉGIS DE L'ESTOURBEILLON.

Thèse de C.-M. Bernard, de Vannes, pour son examen en Droit français. Rennes, 1780.





NÉCROLOGIE

M. Benjamin Fillon

Né à Grues (Vendée), le 15 mars 1819, M. Benjamin Fillon est mort le 25 mai 1881, à la Court, en Saint-Cyr-en-Talmondais (Vendée). Il débuta par la magistrature, mais il y renonça après le 2 décembre 1852, et depuis lors se consacra principalement aux sciences historiques.

Nous n'avons pas à parler de M. Benjamin Fillon comme homme politique ; aussi bien était-il avant tout bibliophile, et si la Vendée et Fontenay-le-Comte en particulier ont fait l'objet de beaucoup de ses travaux, il traitait parfois des sujets bretons, entre autres, ceux qui touchent au pays de Retz, jadis partie intégrante du Poitou, dont cette contrée a conservé les mœurs et les usages. M. Fillon ne pouvait donc

manquer d'être membre de la Société des Bibliophiles bretons ; il fut des premiers inscrits lors de sa fondation.

Depuis 1846 jusqu'à sa mort, notre confrère n'a cessé d'écrire ; sa plume a abordé bien des sujets; aussi ne pouvons-nous nous flatter d'avoir dressé la liste complète de ses productions. Nous avons fait en sorte qu'elle ne fût pas trop défectueuse. Cette nomenclature, montrera mieux que tous les commentaires la somme de travail et la variété des connaissances de M. Fillon

Recherches historiques et archéologiques sur Fontenay. In-8°,T Ier (seul paru) 550 p. Fontenay, Nairière-Fontaine, 1846 ; — *Documents pour servir à l'histoire du Bas-Poitou et de la Révolution en Vendée*. In-8°, Fontenay, Robuchon, 1847 ; — *Deux héroïnes vendéennes*. In-8°, Fontenay, Robuchon, 1847 ; — *Les Vendéens à Fontenay*. In-8°, Fontenay, Nairière-Fontaine, 1847 ; — *Histoire véridique des grandes et exécrables voleries et subtilités de Guillery, depuis sa naissance jusqu'à la juste punition de ses crimes*, remise de nouveau en lumière par B. Fillon. In-8°, 48 p. Fontenay, Robuchon, 1848 ; — *Cahiers de la sénéchaussée de Fontenay-le-Comte*, rédigés par F. T. Biaille-Germon, édités par B. Fillon. In-8°, 22 p. Fontenay, Robuchon, 1848 ; — *Compte d'une aide de dix mille livres octroiée au comte de Montpensier en novembre M.CCC.XC par les bonnes villes de Poitou*, dressé par Guillaume de Bis, B. Fillon éditeur. In-8°, 16 p. Fontenay, Robuchon, 1848 ; — *Description de la villa et du tombeau d'une femme artiste gallo-romaine, découverts à Saint-Médard-des-Prés*

(*Vendée*). In-4°, 68 p. Fontenay, Robuchon, 1849 ; — *Pièces curieuses concernant N.-D. de Fontenay*. In-8°, 20 p. Fontenay, Robuchon, 1849 ; — *René Moreau, curé de N.-D. de Fontenay*. Grand in-32, 32 p. Fontenay, Robuchon, 1849; — *Considérations historiques et artistiques sur les monnaies de France*. In-8°, Fontenay, Robuchon, 1850 ;— *Lettre à M. Octave de Rochebrune sur divers documents artistiques relatifs à l'église N.-D. de Fontenay-le-Comte*. Grand in-8°, 27 p. Nantes, Guéraud, 1853 ; — *Nicolas Rapin. Les plaisirs du gentilhomme champêtre, précédés d'une notice biographique*. In-12, Paris, Techener, 1853; —*Lettres à M. Dugast-Matifeux sur quelques monnaies françaises inédites*. In-8°, 196 p. Paris, Dumoulin, 1853 ; — *Etudes numismatiques. Souvenirs d'un voyage à Poitiers*. In-8°, Paris, J. Charvet, 1856; — *Rapport présenté à la Société archéologique de Nantes sur une découverte de monnaies, ustensiles et bijoux de l'époque gallo-romaine, faite près du Veillon* (*Vendée*). Grand in-8°, 16 p. Nantes, Guéraud, 1856 ; — *Jean Chandos, connétable d'Aquitaine et sénéchal de Poitou*, in-8°, Fontenay, Robuchon, 1856 ; — *Observations critiques sur le livre de l'abbé Cochet : Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes*. In-8°, Nantes, Guéraud, 1857 ; — *Mémoire sur une découverte de monnaies, de bijoux et d'ustensiles des IIe et IIIe siècles, faite en Vendée*, (*près du Veillon*). Grand in-8°, Napoléon-Vendée, J. Sory, 1857 ; — *Collection Jean Rousseau. Monnaies féodales françaises*. In-8°, Paris, Rousseau, 1860 ; —*Lettres écrites de la Vendée à M. Anatole de Montaiglon*. In-8°, Paris, Tross, 1861 ; — *Poitou et*

Vendée. Etudes historiques et artistiques, par B. Fillon, et O. de Rochebrune. 2 vol. in-4°, Fontenay, Robuchon, 1861-1865 ; — *Les faïences d'Oiron. Lettre à M. Riocreux conservateur du Musée de Sèvres*. In-8°, 8 p. Fontenay, Robuchon, décembre 1862 ; — *L'Art de terre chez les Poitevins, suivi d'une étude sur l'ancienneté de la fabrication du verre en Poitou*. Grand in-8°, Niort, Clouzot, 1864 ; — *Lettre à M. A. Gouget sur un tiers de sou d'or mérovingien, frappé à Niort*. Grand-in 8°, 8 p. Niort, Clouzot, 1864 ; — *L'effondrement du Palais de Justice de Fontenay-le-Comte, arrivé le 8 janvier 1699, suivi d'un poème sur le même sujet et de stances à la gloire de M. le Maire perpétuel de cette ville*. In-8°, 28 p. Niort, Clouzot, 1866 ; — *Noms des habitants de Fontenay-le-Comte, inscrits au rôle de la contribution patriotique dressé en vertu du décret de l'Assemblée nationale des 6 et 9 octobre 1789*. In-8°, Fontenay, Robuchon, 1866 ; — *Centenaire de Napoléon Ier. Passage de l'Empereur et de l'Impératrice à Fontenay, les 7 et 8 août 1808*. In-8°, Fontenay, Robuchon, 1869 ; — *Broussais, volontaire national. Lettres sur la campagne de Beysser en Vendée (septembre et octobre 1793)*. In-8°, Fontenay, Robuchon, 1872 ; — *Arsène Charier : Service d'eau de Fontenay-le-Comte. Mémoire explicatif présenté au conseil municipal le 26 janvier 1868*, édité par B. Fillon. Grand in-4°, Fontenay, Robuchon, 1872 ; — *La devise d'Etienne de la Boëtie et le juriste fontenaisien Pierre Fouschier*. In-8°, Fontenay, Robuchon, 1872 ; — *L'église réformée de Fontenay-le-Comte, ses précurseurs, premiers fidèles, prédicateurs et pasteurs, hommes remarqua-*

bles sortis de son sein. Gr. in-8°, Fontenay, Robuchon, 1872. — *Etude sur les Lucs des Poitevins*. In-8°, 16 p. Bagnères-de-Luchon, Valery Sarthe, 1875, (réimpression d'un article de *Poitou et Vendée*) ; — *Coup d'œil sur les élections sénatoriales de 1876 : département de la Vendée*. In-8°, Fontenay, Robuchon, 1876 ; — *Mémoire sur l'ancienne configuration du littoral Bas-Poitevin et sur ses habitants, adressé en 1755 au P. Arcère par Charles-Louis Joussemet, curé de l'Ile-Dieu*, publié avec une introduction par B. Fillon. In-8°, XXIV-22 p. Niort, Clouzot, 1876 ; — *Révision du cadastre. Notice des points habités, tènements, lieux dits, fontaines, cours d'eau, routes et chemins de la commune de Saint-Cyr-en-Talmondais (Vendée), dont les noms sont caractéristiques*. In-4°, 67 p. La Court de Saint-Cyr-en-Talmondais, l'auteur, 1877 ; — *Un cousin de Paul Scarron*. In-8°, Fontenay, Robuchon, 1878 ; — *Recherches sur le séjour de Molière dans l'ouest de la France en 1648*. In-8°, Fontenay, Robuchon, 1878 ; — *Le blason de Molière, étude iconographique*. In-4°, 24 p. Paris, Claye, 1878 ; — *L'art romain et ses dégénérescences au Trocadéro*. In-4°, Paris, Quantin, 1878 ; — *Rapport sur la carte routière et hydrographique de la Vendée, présenté au Conseil général*. In-8°, 26 p. La Roche-sur-Yon, Ve Cochard-Tremblay, 1878 ; — *Les médailleurs italiens des XVe et XVIe siècles, à propos du livre de M. Alfred Armand*. Grand in-8°, 16 p. Paris, Quantin, 1879 ; — *Quelques mots sur le songe de Poliphile*. Grand in-8°, 43 p. Paris, Quantin, 1879 ; — *La Galerie de portraits réunie au château de Saumur par Duplessis-Mornay*. Grand in-8°,

24 p. Paris, Quantin, 1879 ; — *Lettre à M. Jules Quicherat, directeur de l'Ecole des Chartes, sur une découverte d'objets gaulois en or faite en 1759 dans l'étang de Nesmy (Vendée).* In-8°, 46 p. La Roche-sur-Yon, Ve Cochart-Tremblay, 1879 ; — *Nouveaux documents sur Marc-Antoine Raimondi. Lettre à M. Georges Duplessis.* Grand in-8°, 16 p. Paris, Quantin, 1880 ; — *Pour qui fut peint le portrait d'Erasme par Hans Holbein, du musée du Louvre.* Grand in-8°, 23 p. Paris, Quantin, 1880.

M. Fillon a, en outre, collaboré aux deux publications suivantes : *Notice sur la vie et les ouvrages de François Viéte,* par B. Fillon et F. Ritter. In-8°, 54 p. Nantes, Gailmard, 1849; — et *Description de quelques monnaies mérovingiennes découvertes en Provence,* par B. Fillon et de Lagoy (vers 1854). Il faut sans doute aussi mettre à son avoir : *Dissertation sur les monnaies frappées pendant le moyen âge à Melle-sur-Fos, à Saint-Bertrand-de-Comminges et à Mauléon-Barousse,* ouvrage annoncé comme devant paraître prochainement sur la couverture de l'étude sur les Lucs des Poitevins (1875). M. Fillon a laissé en manuscrit une étude sur Pierre de Nivelle, évêque de Luçon, étude à laquelle il travaillait pendant ses dernières années.

Nous ne pouvons passer sous silence les *Archives historiques de la Court de Saint-Cyr-en-Talmondais (Vendée), autographes et documents historiques composant la collection de B. Fillon,* décrits par E. Charavay. 2 vol. in-4°, Paris, Charavay, 1878-1879. Quoiqu'il ne soit pas signé de notre auteur, cet ouvrage

le touche de trop près pour qu'on n'y admette pas sa collaboration.

Ne sont pas compris dans la liste qui précède un certain nombre d'articles disséminés dans les revues périodiques de Paris et de la province, notamment dans la *Revue des provinces de l'Ouest*, les *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, les *Archives historiques du Poitou*, les volumes du *Congrès archéologique de France*, l'*Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*, le *Magasin pittoresque*, les *Archives de l'art français*, la *Gazette des Beaux-Arts*, *etc*.

N'oublions pas, en terminant, de dire que c'est à M. Fillon que l'on doit la découverte du *Devis de la grotte des Tuileries*, manuscrit de Bernard Palissy, qu'il a donné à la Bibliothèque nationale.





DOCUMENTS INÉDITS

PAMPHLET BRETON

CONTRE LE RÉGENT

(1719)

La violation des libertés de la Bretagne par le gouvernement du Régent, dans les États de 1717-1718, remplit pendant plus de deux ans la province d'agitation, et aboutit à ce coup de cruauté gratuite, arraché à l'insouciance de Philippe d'Orléans, qui fit sans nécessité tomber quatre têtes sur la place du Bouffai de Nantes, le 26 mars 1720.

Parmi les mécontents, bien peu songeaient à tirer l'épée ; mais tous, chacun selon ses moyens, menaient de la langue et de la plume une rude guerre contre les agents du pouvoir, leur déloyauté, leur fiscalité, leur arbitraire.

Les mémoires du temps parlent de chansons, de libelles, d'épigrammes qui se glissaient partout, qui couraient toute la province. On n'a encore cependant rien publié de ce genre. Quand les rigueurs de la Chambre royale installée à Nantes eurent jeté la terreur en Bretagne, presque toutes ces feuilles volantes, qui bourdonnaient comme un essaim de guêpes, furent réduites en cendres. En voici une cependant qui a survécu, et dont nous avons trouvé copie parmi les papiers relatifs aux troubles de Bretagne compris dans le fonds des Contrôleurs-généraux déposé aux Archives nationales.

Ce pamphlet peut même passer pour l'un des plus curieux que cette agitation fit naître. Son auteur, Kersulguen de la Villeneuve, qui habitait aux environs de Brest, était renommé en Bretagne pour son esprit. Il a donné à son œuvre, dans le fond et dans la forme, une tournure très littéraire. Comme forme, c'est un *Dialogue des morts* à l'imitation de Lucien, de Fontenelle et de Fénelon. Le vainqueur de Narwa, le célèbre Charles XII, roi de Suède, mort seulement depuis quelques mois (30 novembre 1718), rencontre aux Champs-Elysées le vainqueur de Ravenne, Gaston de Foix, trépassé depuis deux siècles. Les deux héros, après quelques compliments réciproques tournés d'une façon piquante, content plaisamment une expédition fort ridicule, que le commandant de Bretagne Montesquiou venait de diriger contre les paysans de la Haute-Cornouaille. De là, ils passent insensiblement à la politique étrangère et à l'éloge de l'Espagne, dont les Bretons espéraient se faire un appui dans leur lutte contre l'arbitraire. Puis ils rentrent en France, critiquent avec amertume le gouvernement de Philippe d'Orléans, et perçant le mur de sa vie privée, terminent par une satire sanglante de ses mœurs.

Le style est aisé, élégant, émaillé de traits spirituels et de souvenirs classiques. Point d'injures ni de gros mots, point de coups de massue, mais partout des pointes d'aiguilles qui piquent jusqu'au sang et finissent par brûler comme un fer rouge.

La copie de ce pamphlet fut envoyée par Brilhac, premier président du Parlement de Bretagne, au Garde des sceaux d'Argenson, en même temps Contrôleur-général, qui avait, en cette dernière qualité, la Bretagne dans son département. Avec cette copie, Brilhac adressait au même ministre cette lettre d'envoi :

« Monseigneur, j'ay l'honneur de vous envoyer l'écrit dont M. de Kersulien s'est déclaré l'auteur. Il est tel que je

ne comprens pas que personne le deût jamais avouer. C'est un crayon de tout ce qui est dans le cœur des malheureux qui ont été capables d'entrer dans une affaire aussy affreuse que celle qui court en Bretagne. J'ai l'honneur, etc.

« A Rennes, ce 11 février 1720.

« De Brilhac. »

En marge de cette lettre, d'Argenson a crayonné la réponse qu'il y fit faire ; la voici :

« Monsieur, s'il est surprenant qu'un gentilhomme ayt osé rassembler dans un mesme escrit tant de calomnies, d'impostures et de noirceurs, il l'est encore davantage que quelqu'un ayt eu l'insolence de s'en déclarer l'autheur avant de s'y voir contraint par une procédure judiciaire. Ainsy mon advis est absolument conforme au vostre touchant cet abominable libelle ; et c'est toute la réponse que je peux et dois faire à la lettre que vous avez pris la peine de m'escrire sur ce sujet. Je suis etc. — Répondu le 16 février 1720. »

Sur le pamphlet d'Argenson a mis : *A lire à Son Altesse Royale*. Philippe d'Orléans entendit donc la lecture du *Dialogue* de Kersulguen. Elle n'excita point en lui cette indignation violente dont nous voyons les éclats chez Brilhac et d'Argenson. Soit que le régent n'eût pas suivi la lecture jusqu'au bout (le poison est à la fin), soit qu'il fût ce jour-là vraiment bon prince — ce qui lui arrivait assez souvent, — il ne voulut voir là qu'une plaisanterie, et prenant la chose en homme qui se pique d'entendre raillerie, il dit d'un ton dégagé (selon le *Journal* manuscrit du président de Robien) que cette bagatelle était assez bien tournée pour un Bas-Breton.

Kersulguen, cela est certain, ne s'en trouva pas plus mal. Ce qui montre au moins que, dans cette affaire, le régent

ne céda point à des rancunes personnelles, et que s'il fit tomber quatre têtes, ce ne fut que par indolence, sous la pression de son odieux entourage. Car, des quatre gentilshommes décollés sur la place du Bouffai aucun n'avait insulté Philippe d'Orléans comme l'auteur du *Dialogue* que l'on va lire.

A de la B.

DES CHAMPS-ELYSÉES

DIALOGUE DES MORTS

Gaston de Foix, duc de Nemours [1],
Charles XII, roy de Suède [2],

Gaston

Comment vous portez-vous, vrai lion du Nord? Je n'ay encore pu vous entretenir depuis votre arrivée en ce païs cy. Je me défiois bien, de l'air dont vous vous y preniez là-bas, que vous viendriez bientôt m'y tenir compagnie.

[1] Né en 1489, tué le 11 avril 1512, à la fin de la bataille de Ravenne, qu'il venait de gagner.
[2] Né en 1682, tué le 30 novembre 1718, en visitant la tranchée au siège de Frédéricshal.

CHARLES

Tout beau, Monsieur le héros de Ravenne ! Chercheriez-vous par hazard à condamner ma conduite pour excuser la vôtre ? Vous n'ignorez sans doute pas qu'on vous a accusé de vous être fait tuer assez imprudemment à la fin de cette fameuse bataille que vous aviez gagnée, et peut-être croyez-vous qu'on a lieu de me faire le même reproche sur le siège de Frédéricshal ?

GASTON

A Dieu ne plaise que je veuille contrôler une action qui est si fort selon mon caractère ! Il me siéroit bien mal d'y chercher à mordre, moy qui en fis beaucoup plus à l'assaut de la citadelle de Bresse [1]. D'ailleurs, je vous ay toujours regardé comme un héros, dans lequel je me voyois revivre avec plaisir, mais sans envie ; car c'est une passion que les morts abandonnent aux vivans. De plus, les jugements des hommes sont si défectueux qu'à bien prendre les choses, ny vous ny moi n'avons peut-être pas eu autant de tort qu'on le diroit bien dans aucune de ces occasions.

CHARLES

Vous avez raison. Car après être sorty victorieux et triomphant de tous les périls auxquels je me suis si souvent exposé, devois-je m'attendre à être malheureusement tué dans une tranchée, où l'on sait

[1] Brescia, reprise sur les Vénitiens, par Gaston de Foix, en 1512.

qu'il y a si peu à craindre que Louis quatorzième s'y présentait assez hardiment, et où les Villeroi et les Montesquiou même vont sans casque et sans cuirasse ?

GASTON

Pour moy, on a crû que j'eusse fort bien fait de laisser passer les deux bataillons d'Espagnols, qui ne demandoient qu'à se retirer tranquillement après la bataille perdue pour eux. C'est du moins ainsi que raisonnent ceux qui ne sentent point ce que peut l'amour de la gloire sur les cœurs qui en sont vivement épris. Mais si Alexandre, au passage de l'Hydaspe et à l'assaut du bourg des Malliens Oxydraques, s'étoit amusé à faire de pareilles réflexions, eût-il mérité de porter à l'âge de trente-trois ans le glorieux titre de Grand ? Tant il est vray que les hommes jugent plutost de la valeur des actions par les évènements qui les couronnent, que par les motifs qui les inspirent.

CHARLES

Indépendemment de ce que les faux connaisseurs ou les envieux peuvent penser et dire des actions qui ont terminé nos jours, je vous avoue que je ne saurois vous envier, ny au grand Gustave-Adolphe, la gloire d'avoir été enseveli par la victoire dans les champs de Ravenne et de Lutzen. Mais si je regrette quelque chose dans la vie, c'est de n'avoir pu, avant de mourir, prendre part aux triomphes de ces héros qui viennent de subjuguer les révoltés de la Basse-Armorique.

GASTON

Que voulez-vous dire avec vos révoltés de la Basse-Armorique ?

CHARLES

Comment, vous n'avez point entendu parler de la célèbre et non jamais assez vantée expédition de Laniscat [1] ?

GASTON

Cette grande nouvelle n'est point encore venue jusqu'à moy; on en débite d'ailleurs de si fausses que je suis peu curieux d'en apprendre.

CHARLES

Celle-cy me paroist si sûre que je crois pouvoir vous en faire le détail, sans craindre de vous en imposer.

J'allai hier au Louvre, dans le dessein de faire ma cour à nos souverains. Je trouvai la porte de la grande salle gardée par Mercure, qui en deffendoit l'entrée à tout le monde ; je luy en demandai la raison ; il me

[1] Laniscat, aujourd'hui commune du canton de Gouarec, arrondissement de Loudéac (Côtes-du-Nord). En juin 1719, les habitants de cette paroisse et de cinq ou six autres du voisinage ayant refusé de payer l'impôt et repoussé les recors, même assistés de quelques archers de la maréchaussée, le maréchal de Montesquiou, commandant de Bretagne, et l'intendant Feydeau de Brou se donnèrent le ridicule de lancer sur ces paysans un véritable corps d'armée, composé d'un régiment de cuirassiers et de l'un de ces régiments d'infanterie appelés Vieux-Corps, l'élite de l'armée française. On va voir tout à l'heure le sort de cette expédition, sur laquelle on peut aussi consulter la *Revue de Bretagne et de Vendée,* année 1858, 1er semestre, p. 315-316.

répondit que Jupiter, Neptune et Pluton y tenoient un grand conseil sur les affaires de la terre. Là-dessus, je pris le party de me retirer et de lier conversation avec le grand Gustave et Turenne, que j'aperçus dans le vestibule. Un moment après, nous vîmes arriver un courrier fort échauffé, que Mercure introduisit à l'audience ; elle ne fut pas longue, et Mercure en sortant nous dist à l'oreille qu'il allait de la part de Pluton ordonner à Caron de faire construire au plus vite une barque plus forte et mieux étoffée, et armée de plus de rameurs qu'à l'ordinaire, ce qui piqua si fort notre curiosité que nous luy demandâmes les raisons de ces grands préparatifs : « C'est, nous dit-il, sur l'avis qu'on vient de recevoir que le régiment de Champagne, ce vainqueur de Fleurus, de Steinquerque et de tant d'autres combats, étoit en pleine marche pour aller attaquer les rebelles de la Basse-Armorique. »— Vous savez que ce régiment est l'élite des Vieux-Corps, la fleur de l'infanterie françoise, qu'on ne l'a jamais employé que dans les expéditions les plus hasardeuses de la guerre, que ses exploits sont toujours suivis de sang et de carnage, si bien qu'on s'attend icy à voir passer bientôt tant de morts de sa façon, qu'on a craint que la vieille barque de Caron ne fust pas assez forte pour en soutenir le poids. C'est ce qui a fait, dans le conseil, ordonner la fabrique d'une nouvelle.

GASTON

Si c'est là votre grande nouvelle, vous pouvez en rabattre hardiment plus de la moitié, car c'est la Montagne qui a enfanté la Souris.

CHARLES

Cela se peut-il ! Et comment l'avez-vous sû, et qui vous l'a pû dire ?

GASTON

Un moment de patience, et je vous l'apprendrai. Lorsque vous sortiez du vestibule par le grand escalier, nous entrions, Louis XII et moy, par le petit escalier dérobé. Un instant après, nous avons vu paraître Momus, menant par le licou l'âne de Silène chargé d'un bagage couvert d'une vieille serpillière et suivy d'un courrier à pied. Comme ce maître bouffon a droit de passer partout sans dire gare, il est entré brusquement dans la salle du grand conseil, où tous ceux qui étoient dans le vestibule l'ont suivi. Sa présence a d'abord inspiré quelque mouvement de gayeté à l'assemblée ; mais adressant la parole à Jupiter, il luy a dit : « Souverain des Dieux, il ne s'agit point icy de plaisanter ny de rire, la chose est trop sérieuse. — Quelle nouvelle donc ? a demandé Jupiter. — Lisez ou faites lire, luy a répliqué Momus. — Sur quoy Mercure qui, outre qu'il est le porte-billet des Dieux, en est aussy le porte-parole, a lu d'une voix haute et claire l'inscription écrite sur la serpillière et que vous allez entendre :

CE SONT ICY LES SUPERBES DÉPOUILLES QUE L'INVINCIBLE RÉGIMENT DE CHAMPAGNE, APRÈS AVOIR AFFRONTÉ MILLE PÉRILS, A ENFIN REMPORTÉ SUR LES REBELLES DE LA BASSE-ARMORIQUE.

Cette lecture finie, Jupiter a ordonné l'inventaire des dépouilles. On a d'abord fait sortir d'une malle

cadenassée cinq ou six pourpoints rouges et bleus qu'on a pris pour des drapeaux et des étendards ; autant de bonnets rouges à oreilles ont passé pour des casques ensanglantés [1], et six paires de sabots pour autant de timbales. La singularité de ces trophées a attiré l'attention des assistants. Après quoy, Jupiter a demandé au courrier le nombre des rebelles restés sur le champ de bataille. Il a répondu qu'on avoit tué tous ceux qui s'étoient mis en défense : « Peste ! a dit Jupiter, le carnage doit donc avoir été furieux, car on nous a mandé que la révolte étoit générale. Mais combien de morts à peu près ? — Pas un, a dit le courrier — Comment, personne ? — Eh non, personne. — Et d'où vient ? — De ce que personne ne s'est aussi mis en défense. » — Cette réponse imprévue a fait éclater de rire toute l'assemblée, à deux particuliers près, qui se sont dérobés tristes et confus.

CHARLES.

Je suis curieux d'apprendre qui peuvent être ces deux particuliers.

GASTON.

On a su que ce sont deux Colbert qui, donnant autrefois des preuves d'une valeur héréditaire à leur famille, se firent tuer à la tête du régiment de Champagne, et qui sont aujourd'huy au désespoir d'entendre qu'un corps de si haute réputation dans le

[1] Cette énumération de dépouilles de la Basse-Armorique a le mérite de nous faire connaître quel était à cette époque (1719) le costume des paysans de la Haute-Cornouaille du côté de Laniscat.

militaire ne soit plus à présent employé qu'à remplir l'indigne ministère d'archers de la Maréchaussée ou de misérables pousse-culs d'Intendance. Momus, ne voulant point sortir de l'assemblée sans y servir quelque plat de son métier, a apostrophé Mercure en lui disant :

— Toy qui es le harangueur, le messager, le valet à tout faire des Dieux, applique au plus vite tes ailes à tes talons et va-t-en presser la construction de la nouvelle barque plus forte, mieux étoffée et armée de plus de rameurs qu'à l'ordinaire, parce que le régiment de Champagne, ce vainqueur de Fleurus, de Steinquerque et de tant d'autres combats, l'élite des Vieux-Corps, la fleur de l'infanterie françoise, qu'on n'employe jamais que dans les occasions les plus hasardeuses de la guerre, et dont les exploits sont toujours suivis de sang et de carnage, est en pleine marche pour attaquer les rebelles de la Basse-Armorique.

— Tais-toy, maistre bouffon, mauvais plaisant, a répliqué Mercure. Cette barque ne sera pas inutile, elle servira à transporter les Allemands, que les Espagnols viennent d'envoyer icy de suite.

Cette réponse a fait tomber la plaisanterie et a arresté l'aigreur qui eust pû se mesler dans la conversation de ces divinités subalternes.

Admirez un peu la prudence de ces Espagnols. Ils sçavent que les Allemands sont grands maraudeurs de leur métier [1], qu'ils n'eussent jamais manqué de s'écarter de la route pour piller ; c'est pourquoy ils ont pris la précaution d'envoyer quelques généraux

[1] Déjà !...

de la même nation pour leur faire garder une exacte discipline dans la marche [1].

CHARLES

A propos des Espagnols, quelle opinion en avez vous ?

GASTON

Je pense que c'est une nation qui joue à présent en Europe un rôle qui luy fait honneur [2], et que l'Alberoni qui la gouverne est un second cardinal de Richelieu ; que s'il avait un second Gustave à mettre en œuvre, il pourroit bien pousser la quadruple alliance aussy loin que votre illustre autheur poussa autrefois tout l'Empire. On a cru que le Xar [3] et vous entreteniez quelque intelligence avec ce ministre d'Espagne.

CHARLES

Il est vray que nous songions sérieusement à prendre des mesures pour mettre un frein à la puissance formidable de la maison d'Autriche. Je ne puis comprendre l'espèce de léthargie avec laquelle les Electeurs et les princes d'Italie voyent forger les fers qui les mettront tost ou tard sous le joug.

GASTON

La conduite de la France surtout me paroist en

[1] L'Espagne, dirigée par le cardinal Albéroni, venait d'avoir des succès notables dans sa lutte contre l'Empire, auquel elle avait enlevé la Sardaigne.

[2] Les Bretons dans leur lutte contre l'arbitraire du Régent comptaient sur l'appui de l'Espagne : de là ces éloges.

[3] Le czar Pierre le Grand, fondateur de Saint-Pétersbourg, civilisateur de la Russie.

tout sens surprenante. C'est de quoy Louis quatorzième se plaignoit à moy, il y a quelques jours, de la manière du monde la plus touchante : « Quoy, me disoit-il les larmes aux yeux, puis-je voir sans indignation la guerre, le commerce, les finances, en un mot, tout l'intérieur du gouvernement du royaume livré en proïe aux malheureux étrangers ! l'Etat vendu et sacrifié aux anciens ennemis de la couronne [1]; mon sang armé contre mon sang, pour renverser du thrône un prince [2], l'amour de ses peuples et des nostres, et qui n'y a été placé et soutenu qu'aux dépens de tant de millions d'hommes et d'argent ! Qui pourroit jamais croire que ce dût estre là l'entreprise d'un régent qui porte l'auguste nom de Bourbon ? Hélas ! je l'avois bien prévu, et c'est pourquoy, par mes dispositions testamentaires, j'écartois autant qu'il m'étoit possible mon neveu d'Orléans de la régence. »

CHARLES

Je voudrais bien savoir ce qui peut avoir formé l'étroite union qui règne entre le roy d'Angleterre et luy.

GASTON

Cela n'est pas fort difficile à deviner. C'est la sympathie des caractères et la ressemblance des projets. Georges est un usurpateur, et Philippe aspire à le devenir ; mais je puis bien l'assurer, de la part de toute la nation dont je connois l'esprit, que si elle est assez malheureuse pour perdre Louis XV, l'objet de son

[1] Les Anglais.
[2] Le roi d'Espagne Philippe V.

adoration et de ses espérances, elle périroit plutost milles fois que de consentir jamais qu'on mist la couronne sur la teste d'un prince qui la traite si cruellement depuis la régence.

CHARLES

Il est vray qu'il ne s'y est pas pris comme il falloit pour captiver la bienveillance des peuples, surtout depuis qu'il a adopté pour son principal ministre un homme [1] dont le génie, le caractère et les actions répondent à la physionomie.

GASTON

Je vous entends, sans que vous vous expliquiez davantage. Mais quelle différence je vous prie, entre le duc d'Orléans devenu Louis XII, roy de France, et le duc d'Orléans devenu régent ! Louis XII, roy de France, aima mieux perdre l'état de Milan que de charger ses sujets d'impôts : ce qui l'a rendu digne de porter le titre immortel de Père de ses peuples. Le duc d'Orléans, devenu régent, a foulé aux pieds la dignité des cours souveraines et de tous les ordres du royaume ; et sans songer que François Ier se glorifioit d'être le premier gentilhomme de France, il a traité la noblesse avec indignité, ne respectant ny les lois les plus saintes ny les privilèges les plus sacrez des peuples : ce qui fait craindre que s'il devenait une fois maistre absolu, au lieu d'en être le père comme Louis XII, il s'en déclarât le tyran comme Louis XI.

[1] Le cardinal Dubois.

Pour cela, il faut convenir que le nom d'Orléans dégénère bien. Depuis peu il nous vient d'arriver tout fraîchement une certaine Marie-Louise-Elisabeth d'Orléans [1], qu'on a placée entre Messaline et Julie, à cause de la conformité des mœurs.

CHARLES

Je lisois ce matin un trait anecdote assez curieux de Julie et d'Auguste, son père. Tout le monde sait que les amours d'Ovide avec cette célèbre débauchée causèrent l'exil de cet agréable poëte; qu'en vain il emploïa toute la force de son génie et la fertilité de sa plume pour mériter son rappel, et qu'Auguste fut toujours inexorable. Mais tout le monde ne sait peut-estre pas les motifs du refus obstiné du prince : c'est qu'Ovide l'avait un jour surpris avec sa fille Julie dans une situation que la bienséance ne me permet pas d'expliquer. Voilà pourquoy il ne voulut jamais consentir au rappel d'un homme, dont la présence eust été un témoin parlant, qui luy eust à tout moment reproché l'infamie de son inceste.

GASTON

Pour un empereur payen, c'était être bien scrupuleux. La cour du Palais-Royal ne l'est pas tant, à beaucoup près; et si l'on eust exilé tous ceux qui ont vu le père prendre des libertés criminelles avec sa fille, il y a longtemps que cette cour moabite seroit déserte.

Mais, vray lion du Nord, je m'aperçois que vous

[1] La duchesse de Berry, fille du Régent, née en 1695, morte le 21 juillet 1719.

rougissez. On sait que vous avez toujours plus sacrifié aux faveurs de Mars qu'aux grâces de Vénus ; ainsi cette conversation pourroit vous déplaire si elle étoit poussée plus loin. C'est pourquoy il est à propos de la rompre, aussy bien est-il tems de se retirer.

Adieu donc jusqu'à la première entrevue.





TABLE



Nantes. — Imp. Vincent Forest et Émile Grimaud, place du Commerce, 4.

PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS

Œuvres françaises d'Olivier Maillard. — Sermons et poésies, —publiées d'après les manuscrits et les éditions originales, avec notes, notices et introduction, par Arthur de la Borderie. Nantes, 1877. (Tiré à 150 exempl. in-4° pour les Sociétaires et 150 in-8° pour la vente. — Épuisé.)

L'Imprimerie en Bretagne au XV° siècle, étude sur les incunables bretons, accompagnée de fac-similé contenant la reproduction intégrale de la plus ancienne impression bretonne, — publiée par la Société des Bibliophiles Bretons. Nantes, 1878. (Tiré à 250 exempl. in-4° pour les Sociétaires et à 150 in-8°, en vente chez Claudin, Champion, Dumoulin et Martin, libraires à Paris. — Prix : 12 fr.)

Mélanges historiques, littéraires et bibliographiques, publiés par la Société des Bibliophiles Bretons, tome, 1er. (Ce volume comprend des morceaux de MM. Foulon-Ménard, S. Ropartz, René Kerviler, de la Nicollière-Teijeiro, etc.)

Documents sur l'histoire de la Révolution en Bretagne.— La Commission Brutus Magnier a Rennes, par M. Hippolyte de la Grimaudière, 1879. (Tiré à 250 exempl. in-4° pour les Sociétaires et à 150 in 8° pour la vente.)

Le roman d'Aquin *ou la Conqueste de la Bretaigne par le roy Charlemaigne,* chanson de geste du XII° siècle, publiée par M. F. Joüon des Longrais, ancien élève de l'École des Chartes, 1880. (Tiré à 200 exempl. in-4° pour les Sociétaires et à 200 in-8° pour la vente.)

Choix de documents inédits sur l'histoire de la Ligue en Bretagne, par M. Anatole de Barthélemy. (Tiré à 250 exempl. gr. in-8° pour les Sociétaires et à 150 pet. in-8° pour la vente.)

L'Hopital des Bretons a Saint-Jean d'Acre au XIII° siècle, par M. J. Delaville Le Roux.(Tiré à 400 exempl. gr. in-8°.)



